Numéro 171 du 16 avril 1984 - 12FF - 85FB - 4FS

INPRECOR

INTERCONTINENTAL PRESS

NUMERO SPECIAL EUROPE

INPRECOR
INTERCONTINENTAL PRESS

Revue bimensuelle d'information et d'analyse publiée sous la responsabilité du Secrétariat unifié de la IVe Internationale

Sommaire du numéro 171 du 16 avril 1984

3	EDITORIAL	Appel de la IVe Internationale à l'occasion des élections européennes de juin 1984	DOCUMENT
5	ECONOMIE	Fonctions et limites du Marché commun	Ernest MANDEL
9	ETAT ESPAGNOL	L'économie espagnole face à l'intégration à la CEE	Jesus ALBARRACIN, Pedro MONTES
13	CEE-ACP	La Convention de Lomé, un mécanisme de pillage impérialiste	Claude GABRIEL
18	IRLANDE	L'entrée dans la CEE a aggravé les distorsions d'une économie dépendante	Brendan KELLY
23	—	Le Sinn Fein et les élections européennes. Interview exclusive de Danny Morrison	Propos recueillis par Joe CARTER
25	BELGIQUE	Les effets de la restructuration capitaliste européenne : l'exemple de la sidérurgie belge	Alain TONDEUR
28	MILITARISATION	Une armée bourgeoise européenne est-elle pour demain ?	Jean-Louis MICHEL

34 NOUVELLES DU MOUVEMENT OUVRIER ET DE L'INTERNATIONALE

JEUNESSE : Préparation du rassemblement des organisations de jeunesses internationalistes. PAYS-BAS : Appel à une grève contre les missiles pour le 10 mai. PUBLICITE : Pour les dix ans d'« Inprecor ». URUGUAY : Le PST-U demande sa reconnaissance comme section de la IVe Internationale.

Les articles signés ne représentent pas nécessairement le point de vue de la rédaction.
Les articles non signés expriment les positions du Secrétariat unifié de la IVe Internationale.

ABONNEMENT
25 NUMÉROS
PAR AN

Chèques bancaires et chèques postaux libellés à l'ordre de « PEC », à adresser à *Inprecor*, 2, rue Richard-Lenoir, 93108 Montreuil, France.

Virements bancaires à « PEC », BNP, agence Robespierre, 153, rue de Paris, 93108 Montreuil, France, compte numéro 230179/90.

Virements postaux à « PEC », compte chèque postal numéro 2.322.42 T Paris.

Inprecor, abonnement un an, 25 numéros, pour tous pays, 250 FF.

Par avion : Europe, Moyen-Orient, Afrique du Nord : 280 FF. Afrique et Amériques : 330 FF. Asie : 360 FF.

Pli fermé : France : 375 FF. Tous les autres pays (par voie de surface) : 400 FF. Pli fermé par avion : écrire à *Inprecor*.

POUR TOUT ABONNEMENT, REMPLIR CETTE FORMULE EN LETTRES MAJUSCULES

Nom — Prénom

Numéro et Rue

Commune

Code Postal Pays

Réabonnement ☐ Abonnement ☐

Inprecor, revue bimensuelle éditée par Presse-Edition-Communication (PEC).
Administration : 2, rue Richard-Lenoir, 93108 Montreuil, France.
Directeur de publication : Robert March. Gérant : Jacques Girma.
Commission paritaire numéro 59117. ISSN 1 0294 - 8516. Imprimé par Rotographie.

Pour une alternative anticapitaliste ! Pour les Etats-Unis socialistes d'Europe !

DE nombreux obstacles juridiques et financiers viennent s'opposer à la participation des forces révolutionnaires aux élections du Parlement européen qui auront lieu en juin prochain. Toutes les sections de la IVe Internationale concernées feront néanmoins campagne à cette occasion contre l'austérité, les missiles et les politiques anti-ouvrières. Nous publions ci-après l'appel adopté en commun par le Secrétariat unifié (SU) de la IVe Internationale et les sections européennes concernées par la question du Marché commun européen.

En France, l'obstacle financier est de taille, puisque la simple publication du matériel officiel de la campagne pour les européennes revient à 5 millions de francs. Cette somme n'est remboursée qu'aux listes ayant dépassé 5 % des voix. Néanmoins, la Ligue communiste révolutionnaire (LCR) mène une campagne dont le temps fort sera le rassemblement contre l'austérité et l'Europe capitaliste, qu'elle organise les 26 et 27 mai au Bourget, près de Paris. En Belgique, le Parti ouvrier socialiste (POS) a réussi à recueillir les 1 000 signatures par province nécessaires pour présenter une liste électorale et sera donc, tout comme la Ligue communiste révolutionnaire (LCR) du Luxembourg, directement engagé dans la bataille électorale. En Italie, les questions financières et juridiques constituent aussi un obstacle important à la présentation de listes indépendantes de la Lega Comunista Rivoluzionaria (LCR), puisqu'il est nécessaire de recueillir 30 000 signatures d'appui dans chacune des cinq zones électorales. Et, qui plus est, ces signatures doivent être « légalisées » devant notaire, ce qui revient très cher. Compte tenu des luttes ouvrières actuelles contre les décrets d'austérité du gouvernement présidé par le « socialiste » Bettino Craxi, et des mobilisations anti-missiles autour du site de Comiso, les élections européennes prendront une importante dimension nationale dans ce pays. C'est la raison pour laquelle la LCR, alors que le Parti socialiste (PSI) participe au gouvernement et que le Parti communiste (PCI) chevauche les mobilisations ouvrières, a décidé d'appeler à un vote ouvrier pour les listes de Democrazia Proletaria (DP) et du PCI sur le thème : « Renforcez l'opposition de gauche contre le gouvernement de Craxi et de la Démocratie chrétienne ». La LCR mènera donc campagne contre les missiles et l'austérité, pour l'unité de la gauche en lutte contre le gouvernement. Néanmoins, la LCR réviserait sa consigne de vote si l'attitude actuelle de chevauchement des luttes du PCI se transformait en une trahison ouverte. Au Danemark, la présentation d'une liste est aussi soumise à l'obtention de 60 000 signatures. Le SAP a donc ouvert des pourparlers avec l'organisation des Socialistes de gauche (VS) pour établir un accord électoral sur la base d'une proposition de manifeste se prononçant contre le chômage, pour les 35 heures et le soutien aux luttes sur ce thème, pour une grève européenne contre les missiles, et pour la sortie du pays de la CEE. Si de telles négociations n'aboutissent pas, le SAP proposera à VS des actions communes dans le cadre de la campagne. ■

APPEL DE LA IVe INTERNATIONALE A L'OCCASION DES ELECTIONS EUROPEENNES

Pour la seconde fois se dérouleront, en juin 1984, les élections du Parlement européen. Les premières avaient eu lieu en 1979. Malgré le fait qu'il s'agisse là d'une assemblée consultative sans pouvoirs réels, ces élections ne sont pas pour autant des élections qui passeront inaperçues sur la scène politique. En effet, les partis qui représentent directement le patronat, ceux de Margaret Thatcher en Grande-Bretagne, de Simone Veil, Giscard d'Estaing et Jacques Chirac en France, de Helmut Kohl en RFA, de Martens-Gol en Belgique et de Rudolf Lubbers aux Pays-Bas, la Démocratie chrétienne italienne et la coalition bourgeoise au pouvoir au Danemark, cherchent à faire de ces élections un plébiscite en faveur de la politique anti-ouvrière et belliciste qu'ils favorisent, un plébiscite en faveur de l'austérité et de l'implantation des missiles à moyenne portée. Quant aux partis réformistes de François Mitterrand, de Bettino Craxi et de Georges Papandreou, au gouvernement en France, en Italie et en Grèce, ils appliquent la même orientation d'austérité et de réarmement, quoique de manière un peu plus modérée, et se trouvent politiquement sur la défensive, impuissants à opposer une alternative un tant soit peu crédible à l'offensive capitaliste.

NON A LA CEE, INSTRUMENT DES BANQUES ET DES TRUSTS

La Communauté économique européenne (CEE) constitue l'Europe des patrons. Le Marché commun n'a pas été créé en faveur des travailleurs, mais pour renforcer la puissance des trusts et des multinationales européennes. Les institutions de la CEE agissent contre les travailleurs. La Commission européenne coordonne les actions contre les sidérurgistes d'Europe. Elle stimule la politique d'austérité dans tous les pays membres. Des voix s'élèvent maintenant pour doter cette Europe des patrons d'une armée européenne, qui serait tout aussi dangereuse pour la paix et l'avenir de l'humanité que l'armée de l'impérialisme américain ou que les armées « nationales » des impérialismes européens.

La IVe Internationale appelle les travailleurs d'Europe à n'accorder aucun crédit à l'intégration capitaliste de l'Europe. Le capitalisme européen n'est en rien plus progressiste que le capitalisme des Etats-Unis. Dans ce sens, nous appuyons la campagne de nos camarades de l'Etat espagnol et de nos camarades du Portugal contre l'entrée de leur pays dans le Marché commun. Nous comprenons la campagne de la gauche travailliste britannique et de la gauche grecque pour que la Grande-Bretagne et la Grèce se retirent de la CEE.

Mais le repli vers « l'Etat national souverain » capitaliste n'apporterait guère plus d'avantages pour les travailleurs des pays membres du Marché commun. Il servirait en fait de justification pour des politiques d'austérité encore plus accentuées, sous le prétexte de défendre l'industrie nationale contre la concurrence étrangère.

Au double mirage de l'intégration capitaliste européenne et de la souveraineté nationale bourgeoise, la IVe Internationale oppose la lutte pour les Etats-Unis socialistes d'Europe, pour un combat commun, une solidarité commune et un objectif socialiste commun aux travailleurs de tous les pays.

L'AUSTÉRITÉ NE CRÉE PAS D'EMPLOIS

Avec l'appui de tous les gouvernements en place, le patronat des dix pays d'Europe membres du Marché commun, comme d'ailleurs ceux d'Espagne et du Portugal, a pu mener des attaques de grande ampleur contre les travailleurs, les allocataires sociaux, les femmes, les immigrés, les jeunes. Les gouvernements ont justifié leurs politiques d'austérité et de rigueur par les nécessités de la concurrence internationale. Mais le même argument est utilisé dans tous les pays, entraînant ainsi systématiquement une spirale à la baisse du pouvoir d'achat et des avantages sociaux. Il suffit qu'un pays diminue les « coûts du travail » pour qu'une baisse encore plus prononcée soit justifiée dans un pays voisin au nom de la « solidarité nationale », c'est-à-dire, en fait, de la collaboration de classe, à l'avantage exclusif des profits patronaux. Car il est faux d'affirmer que l'austérité crée l'emploi. Depuis que cette politique est appliquée, le

chômage a plus que triplé en Europe, passant de 4 millions à 17 millions de personnes. Et ce ne sont pas les différentes variantes de la politique de reconversion qui arrêteront cette hémorragie des emplois. Bien au contraire, les experts des institutions bourgeoises prévoient eux-mêmes que, d'ici quelques années, le chômage touchera 18 millions de personnes en Europe.

A L'ACTION, A L'ÉCHELLE EUROPÉENNE, POUR LES 35 HEURES TOUT DE SUITE, SANS RÉDUCTION DU SALAIRE !

Une autre politique économique, avec d'autres priorités, est parfaitement possible. Mais, au lieu d'entrer dans la logique du capital, celle de la concurrence et du profit, elle doit partir de la logique du travail, celle de la solidarité des exploités. La priorité doit être accordée au plein emploi et à la satisfaction des besoins matériels élémentaires des masses.

Lors des premières élections européennes de juin 1979, l'appel de la IVe Internationale avait déjà affirmé : « *Nous sommes près de 40 millions de syndiqués. Cette force mobilisée peut imposer la semaine des 35 heures sans réduction du salaire hebdomadaire ou mensuel, avec embauche proportionnelle obligatoire et avec contrôle ouvrier sur les cadences pour empêcher leur accélération.* (1) ». Cet appel correspondait bien à une nécessité, puisqu'aujourd'hui, le syndicat ouest-allemand de la métallurgie, l'IG-Metall, a déclenché une vaste action, y compris gréviste, en faveur de la semaine des 35 heures. De nombreux syndicats d'autres pays se sont prononcés dans le même sens. C'est le moment ou jamais d'organiser, à côté des travailleurs allemands de la métallurgie, une campagne inter-professionnelle, à l'échelle européenne, en faveur de l'introduction immédiate de la semaine des 35 heures.

Ce serait aussi le moment pour tous les députés se réclamant du mouvement ouvrier d'introduire simultanément, aux Parlements nationaux et au Parlement européen, des propositions de loi limitant la semaine légale de travail à 35 heures. Ce serait le moment, pour les syndicats européens, de lancer un appel aux syndicats d'Amérique et du Japon à se joindre à cette action. Voilà le seul moyen efficace pour arrêter l'hémorragie des emplois, pour éviter les effets diviseurs et démoralisateurs du chômage structurel massif sur le mouvement ouvrier, pour faire payer au capitalisme international les coûts de la crise, dont il est seul responsable.

A L'ACTION CONTRE LES EUROMISSILES !

Les gouvernements de l'Europe capitaliste réduisent les dépenses sociales, mais tous trouvent de plus en plus d'argent pour financer les dépenses d'armement, pour assurer l'intervention de leurs troupes impérialistes aux Malouines, au Liban, au Tchad, en Irlande. On applique un calcul de rentabilité et de rendement à l'enseignement et à la médecine, mais aucun gouvernement n'évalue le « rendement » des dépenses militaires.

Les masses laborieuses d'Europe rejettent de plus en plus cette course insensée aux armements, qui risque de transformer, tôt ou tard, notre continent en cendres nucléaires. Les manifestations contre l'implantation des missiles ont connu une ampleur sans précédent : des millions de manifestants en Allemagne occidentale, plus d'un million en Grande-Bretagne et en Italie, plus d'un demi-million aux Pays-Bas, 400 000 en Belgique, l'action continue des femmes de Greenham Common en Grande-Bretagne contre la base de l'OTAN.

Cette opposition de masse a une nette orientation anti-impérialiste, unilatéraliste, qu'il faut stimuler, amplifier, généraliser par des propositions d'actions précises et de plus en plus coordonnées au niveau international. Parmi toutes celles qui sont possibles, deux sont particulièrement opportunes : celle concernant l'organisation d'un référendum contre l'implantation et le maintien des euromissiles sur le territoire de chaque pays, et celle relative à la préparation et à l'organisation par les syndicats d'une grève générale, à l'échelle européenne, contre la présence des missiles.

POUR L'ALTERNATIVE ANTICAPITALISTE, POUR LES ETATS-UNIS SOCIALISTES D'EUROPE

Le mouvement ouvrier doit organiser son opposition à l'Europe des patrons, des trusts et des multinationales, à l'Europe de l'austérité et de la remilitarisation. Il doit le faire à l'échelle internationale. Le mouvement syndical n'y est pas encore parvenu, ni pour les sidérurgistes en lutte pour l'emploi, ni pour la conquête de la semaine des 35 heures.

De grands combats ces derniers mois, tels les grèves des services publics en Belgique et aux Pays-Bas, la mobilisation exemplaire des travailleurs italiens pour défendre l'échelle mobile des salaires, la grève des mineurs en Grande-Bretagne, la résistance des travailleurs espagnols contre l'austérité, la grève des ouvriers de l'usine de Talbot-Poissy en France, ont vu la combativité ouvrière buter sur les divisions des directions traditionnelles du mouvement ouvrier, sur leur refus d'organiser la lutte et de défendre une alternative anticapitaliste, sur leur capitulation devant les prétendues « contraintes internationales » et « contraintes de concurrence », c'est-à-dire leur capitulation devant les règles du jeu capitaliste.

Ni en France, ni en Espagne, ni en Italie, ni en Suède, ni en Grèce, ni au Portugal, ni hier en Allemagne, les grands partis sociaux-démocrates et communistes au gouvernement ne répondent aux attentes des travailleurs qui luttent contre l'austérité et contre la politique ultra-militariste de l'OTAN. La raison en est que ces partis et ces directions syndicales ne prennent pas le mal à la racine. Pour casser la crise, il faut casser la puissance des banques et des groupes financiers, en les nationalisant sans indemnités ni rachats et sous contrôle ouvrier. Le but doit être la mise au pouvoir de gouvernements des travailleurs, appuyés sur les travailleurs mobilisés et organisés dans leurs entreprises et leurs quartiers. Cela implique une orientation vers l'expropriation du grand capital, une réorganisation de l'économie fondée sur une planification démocratiquement élaborée par les travailleurs.

Ce combat, lié à la lutte antibureaucratique dans les pays du bloc de l'Est — qui se manifeste à présent par le développement d'un mouvement indépendant pour la paix, avec lequel il faut se déclarer solidaire face à la répression à laquelle il est exposé —, ouvrirait la voie aux Etats-Unis socialistes d'Europe, la seule alternative valable à l'Europe déchirée d'aujourd'hui, en butte à la crise parallèle du capitalisme à l'Ouest et de la domination bureaucratique à l'Est. Les Etats-Unis socialistes d'Europe n'offriraient pas seulement une solution valable aux masses laborieuses de ce continent. Ils fourniraient également une aide puissante aux peuples surexploités du « tiers-monde » pour qu'ils sortent du bourbier de la misère dans lequel impérialisme et capitalisme les ont empêtrés. La percée vers le socialisme en Europe serait le moyen d'offrir à toute l'humanité l'espoir de sortir des sombres perspectives de famine, de chômage, de dictature et de guerre, pour retrouver la voie du progrès et de l'avenir assurés.

— En avant vers la solidarité agissante de tous les travailleurs d'Europe en lutte pour leurs objectifs de classe !

— En avant vers la solidarité mondiale de tous les exploités et de tous les opprimés, en premier lieu ceux qui, en Amérique centrale, au Moyen-Orient, en Afrique australe, sont les cibles d'agressions impérialistes directes !

— En avant vers la révolution socialiste mondiale !

Secrétariat unifié (SU) de la IVe Internationale.

Belgique : Parti ouvrier socialiste (POS). Danemark : Socialistik Arbejderparti (SAP). Etat espagnol : Liga Comunista Revolucionaria (LCR-LKI). France : Ligue communiste révolutionnaire (LCR). Grande-Bretagne : section britannique de la IVe Internationale. Grèce : Organosis Kommounistike Djethnistike tes Elladas (OKDE). Irlande : People's Democracy (PD). Italie : Lega Comunista Rivoluzionaria (LCR). Luxembourg : Ligue communiste révolutionnaire (LCR). Pays-bas : Socialistiese Arbeiderspartij (SAP). Portugal : Partido Socialista Revolucionario (PSR). RFA : Gruppe Internationale Marxisten (GIM). ■

9 avril 1984.

1. Cf. pour les Etats-Unis socialistes d'Europe : « Manifeste des sections européennes de la IVe Internationale en vue de l'élection du Parlement européen », *Inprecor* numéro 45 du 15 février 1979.

Fonctions et limites du Marché commun européen

DEPUIS le début du XXe siècle, les forces productives développées par le capitalisme se rebellent périodiquement contre l'Etat national autant que contre la propriété privée des moyens de production. La bourgeoisie a cherché deux fois à résoudre ce conflit de manière violente, par la voie de guerres mondiales, en 1914 et en 1939 ! La fonction objective de ces guerres fut de tenter de créer un espace, en Europe, pour une puissance impérialiste devenue hégémonique (l'impérialisme allemand, l'impérialisme britannique ou l'impérialisme américain) dépassant largement le marché d'un Etat national, espace unifié au sein duquel ses capitaux pourraient s'investir et rapporter des profits sans entraves.

Ces deux tentatives ont échoué. La Communauté économique européenne (CEE), initiée en 1958 après la signature du Traité de Rome, est la première tentative de la bourgeoisie impérialiste en Europe de parvenir à la même fin, sans guerres, essentiellement par la voie d'une collaboration négociée.

Ernest MANDEL

La cause historique de ce changement de méthode, c'est le développement de la partie du monde arrachée à la domination du capital au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. L'antagonisme entre les « pays capitalistes » et les « Etats ouvriers » est devenu trop profond, le risque de voir basculer de nouvelles parties vitales du globe hors de la sphère de la domination du capital est devenu trop menaçant pour que de nouvelles guerres inter-impérialistes — que Staline avait encore proclamées comme « inévitables » à la fin de sa vie — puissent encore éclater. La concurrence inter-impérialiste continue à jouer, mais au sein d'une alliance qui s'avère durable face à l'ensemble des forces anticapitalistes de par le monde.

Mais la contradiction entre le degré de développement des forces productives et le domaine « national » de chaque puissance impérialiste reste plus aiguë que jamais. Ce qui ne peut plus être résolu par la guerre doit donc l'être, sinon par le consensus, du moins par le marchandage permanent. De là la tentative de créer le Marché commun. Ce n'est d'ailleurs qu'un premier essai d'une tendance qui pourrait bien s'étendre à d'autres continents, si le capitalisme survit encore. L'impérialisme japonais, qui n'a pas réussi à maintenir sa « zone de co-prospérité asiatique » (en réalité son nouvel empire colonial) par la force militaire à la fin de la Seconde Guerre mondiale, vise aujourd'hui à la création d'une sorte de marché commun englobant la Corée du Sud, Taïwan, voire les pays de l'ASEAN (Association des nations de l'Asie du Sud-est). Certains groupes de l'impérialisme des Etats-Unis d'Amérique visent — du moins historiquement — à créer un marché commun englobant le Canada et le Mexique.

Il n'est donc nullement question de réaliser le rêve de Karl Kautsky d'un « ultra-impérialisme » organisant pacifiquement l'économie mondiale. Bien au contraire, chacun de ces « marchés communs » viserait essentiellement la guerre commerciale, la concurrence exacerbée avec les autres. Ils préparent, à plus long terme, une guerre contre les Etats ouvriers pour reconquérir l'espace que le capital y a perdu. La seule réalité du (des) Marché(s) commun(s), c'est une tentative de créer comme base de la concurrence inter-impérialiste un ensemble de plusieurs Etats bourgeois, plutôt qu'un seul d'entre eux.

LA DIFFICULTÉ SOCIALE ET POLITIQUE DE LA CONSTRUCTION EUROPÉENNE

La difficulté principale pour réaliser de tels projets est de nature sociale et politique (y compris idéologique). En effet, un marché commun au sens réel du terme, c'est une nouvelle fédération d'anciens Etats, c'est-à-dire un nouvel Etat fédéral supra-national. Or, l'Etat bourgeois n'est pas seulement un instrument de défense des intérêts économiques d'une classe possédante, c'est aussi un instrument de pouvoir social et politique, un moyen de maintenir et de reproduire la domination du capital sur les travailleurs. Pour pouvoir jouer ce rôle de manière efficace, la violence tout court (répression) ne suffit pas, sauf en période de guerre civile ouverte. Il faut encore faire accepter par les exploités la légitimité du cadre général de leur exploitation.

Or, à cette fin, la tradition « nationale » de l'Etat bourgeois, la légitimité des institutions de la démocratie parlementaire bourgeoise, jouent un rôle essentiel en temps normaux. Pour remplacer ces institutions par des institutions européennes (des « machins », pour paraphraser de Gaulle), il faut du temps, beaucoup de temps. Il y a une désynchronisation manifeste entre le rythme d'internationalisation des forces productives, l'apparition d'institutions supra-nationales du type Marché commun européen, et le rythme d'identification de vastes couches populaires, bourgeoises, petites-bourgeoises et prolétariennes moins conscientes, avec ces institutions. La bourgeoisie n'est pas prête à abandonner un instrument de pouvoir relativement efficace en échange d'un nouvel outil qui n'a pas encore fait ses preuves. Voilà la cause principale de la lenteur de la mise en place de l'Europe politique.

LES OBSTACLES ÉCONOMIQUES

Mais il y a plus. Il n'y a pas seulement désynchronisation entre l'économique et le politique. Il y a aussi désynchronisation entre l'internationalisation tendancielle des forces productives d'une part, et les formes d'organisation du capital, des firmes capitalistes elles-mêmes d'autre part. Dans chacun des pays membres du Marché commun, de même d'ailleurs qu'aux Etats-Unis, qu'au Japon et que dans d'autres pays impérialistes, la bourgeoisie n'est pas homogène. Elle apparaît plutôt comme un conglomérat de quatre éléments :

— Les firmes multinationales, qui produisent la plus-value dans plusieurs pays, qui prévalent de plus en plus, mais ce depuis une date relativement récente, et qui n'exercent encore nulle part une hégémonie absolue.

— Les trusts (monopoles) « nationaux », qui produisent la plus-value essentiellement encore dans un seul pays.

— Les petites et moyennes entreprises non-monopolistes, qui, tout en ne constituant qu'un partenaire mineur des monopoles, prennent encore en charge une partie non négligeable de la production de plus-value pour leur compte et dominent aux deux bouts de la chaîne industrielle : dans les secteurs technologiquement arriérés ; dans les secteurs technologiquement « en pointe », là où les risques restent grands, les monopoles ne s'engagent qu'après avoir laissé les « petits » défricher le terrain et perdre souvent leurs plumes.

— Le secteur nationalisé, dont les sommets hiérarchiques s'intègrent progressivement dans la bourgeoisie, s'ils n'y sont pas recrutés dès le départ.

Or, seules les « multinationales » ont

tout à gagner économiquement et rien à perdre de l'émergence d'Etats supra-nationaux. Tous les autres secteurs de la bourgeoisie prennent des risques économiques — perte de protection et de subventions — en s'engageant dans cette voie. Ils hésitent à participer à une concurrence plus accentuée, qui découle fatalement de l'élargissement du marché.

Comme ce risque s'ajoute au risque politique et social qui concerne toute la classe dominante, y compris les multinationales, comme les rapports de forces au sein de chacune des bourgeoisies se modifient sans cesse sans qu'une seule composante ne puisse encore dicter sa loi aux trois autres, ce manque d'homogénéité économique de la bourgeoisie européenne constitue un autre frein de taille sur la voie d'un bond en avant qualitatif de l'intégration économique et politique de l'Europe capitaliste.

DIFFICULTÉS CONJONCTURELLES ET RAISONS D'UNE SURVIE

Lorsque l'économie capitaliste est en expansion, chaque partenaire d'une entreprise capitaliste commune peut obtenir sa part de gâteau. C'est vrai pour chaque fraction d'une bourgeoisie « nationale ». C'est vrai aussi pour chaque partenaire d'une entreprise bourgeoise « internationale ».

Certes, même en période d'expansion, la concurrence continue. Certains gagnent plus que d'autres. Certains se renforcent aux dépens d'autres. Certains mordent la poussière. Mais, en gros, la vie est belle pour tout ce beau monde, aussi longtemps que règne la prospérité capitaliste. L'âge d'or du Marché commun, ce fut donc sa première décade 1958-1968, avec la phase 1968-1973 comme période de transition.

Lorsque la crise économique éclate, et surtout lorsqu'elle prend l'aspect d'une dépression prolongée, la concurrence se fait féroce. Pour de nombreuses firmes capitalistes, la crise pose une question de vie ou de mort : elles risquent de faire faillite. Cette remarque s'applique aussi bien aux multinationales qu'aux trusts « nationaux » et aux PME (petites et moyennes entreprises). Le « chacun pour soi » tend donc à prévaloir de plus en plus. Ce qui est vrai pour les firmes capitalistes l'est également pour les classes bourgeoises « nationales » et leurs Etats. C'est pourquoi la longue dépression économique signifie pour le Marché commun une longue phase de crise et de remise en question.

S'il n'y avait que cette simple corrélation entre dépression et concurrence accentuée, le Marché commun aurait déjà disparu, comme beaucoup l'avaient d'ailleurs prédit. Or, il survit, même s'il est frappé de nombreuses maladies. C'est que les effets de la crise sur les capitalistes européens sont bien plus complexes qu'ils n'apparaissent à première vue.

Si la crise aggrave la concurrence au sein de l'Europe et entrave ainsi la poursuite de l'intégration économique européenne, elle aggrave aussi et surtout la concurrence sur le marché mondial. Or,

Petit lexique de la Communauté économique européenne (CEE)

LES SIX

Pays fondateurs du Marché commun, soit l'Allemagne occidentale, la France, l'Italie, les Pays-Bas, la Belgique, le Luxembourg.

LES DIX

Les Six plus la Grande-Bretagne, le Danemark, l'Irlande, la Grèce.

INSTITUTIONS DE LA CEE

a) Le Conseil européen : réunion des chefs de gouvernement (ou d'Etat), qui détient le véritable pouvoir au sein du Marché commun. Depuis de Gaulle, on y applique la règle de l'unanimité, sur laquelle s'appuie surtout la Grande-Bretagne. Une pression croissante s'exerce en faveur de la règle de la majorité, du moins pour certaines matières.

b) La Commission européenne : censée gérer les « matières communautaires » indépendamment du Conseil.

c) Le Parlement européen : organe purement consultatif. Le seul droit qu'il détienne c'est de voter le budget propre de la Communauté.

BUDGET DE LA CEE

a) Les revenus :
- prélèvements dans le cadre de la politique agricole commune ;
- 1 % des rentrées de la TVA de chaque pays membre, soit environ 6 % du total.

b) Les dépenses :
- aides aux paysans (environ 75 % des dépenses) ;
- aides aux régions et aux secteurs déprimés ;
- dépenses de fonctionnement.

POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE (PAC)

Il y a des prix unifiés pour les produits agricoles au sein du Marché commun. Les pays qui importent ces produits de « pays tiers » à des prix inférieurs doivent verser la différence au budget de la CEE, qui la distribue comme subvention aux paysans.

Cette politique protectionniste a débouché sur d'énormes surplus non vendables, quelquefois stockés, quelquefois détruits (produits laitiers, fruits, vin, etc.).

A présent, on commence à fixer des maxima de production dans certains domaines, avec des pénalisations pour les pays et les entreprises qui les dépassent. Cela risque de frapper surtout les pays (Irlande pour la production laitière, par exemple) et les secteurs (élevage bovin) où prédomine la petite paysannerie.

SYSTEME MONÉTAIRE EUROPÉEN (SME)

Limitation de la fluctuation des taux de change entre devises des pays membres (la Grande-Bretagne n'y participe pas) à 2,5 % vers le haut et vers le bas, avec interventions, y compris prêts réciproques, entre banques centrales, pour assurer ces limites.

Premier pas, encore hésitant, vers la création d'une monnaie commune, l'ECU (European Currency Unit) pour le Marché commun, qui a succédé en mars 1979 à l'UCE (Unité de compte européenne), apparue en 1975. A présent, l'ECU n'est encore qu'une monnaie de compte et non une véritable monnaie. Il n'y a ni banque centrale ni réserves de change propres de la Communauté. l'ECU est émis pour un usage interne aux pays signataires de l'accord monétaire de décembre 1978, qui a donné naissance au SME. Les ECU détenus par les banques centrales des neuf pays concernés (les Dix moins la Grèce) sont la contrepartie du dépôt, par les pays en question, de 20 % de leurs réserves d'or et de devises (dollars) sur les comptes du Fonds européen de coopération monétaire (FECOM).

E.M.

sur ce marché là, les firmes multinationales américaines et les firmes multinationales japonaises sont appuyées par des Etats et des « espaces économiques » (c'est-à-dire des marchés unifiés) bien plus puissants que chacune des puissances impérialistes européennes prises séparément.

Le maintien et le renforcement du Marché commun apparaît dès lors comme une condition matérielle indispensable aux grandes firmes européennes, y compris quelques firmes « nationales », pour pouvoir tenir tête à la concurrence américaine et japonaise accrue. En outre, devant l'essor des « multinationales », tant européennes qu'extra-européennes, et devant la puissance relative du mouvement ouvrier non brisée par la crise, l'Etat impérialiste « national » apparaît comme singulièrement impuissant pour jouer à fond son rôle d'amortisseur temporaire de la crise, tel qu'il l'avait par exemple fait à la veille et au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, sous les formes politiques les plus diverses.

Vu la gravité de la crise économique, les bourgeoisies européennes ont donc besoin d'un instrument anti-crise plus efficace. Il n'y a pas de possibilité objective d'en obtenir un autre en Europe, du moins à moyen terme, qu'une fédération bourgeoise européenne, l'idée d'un « Etat mondial » étant un rêve creux.

C'est pour toutes ces raisons que les effets de la crise sur le Marché commun n'ont pas conduit à sa désintégration, à sa disparition pure et simple, mais plutôt à son « blocage » à une étape intermédiaire entre une simple zone commerciale de libre-échange et un nouvel Etat fédéral supra-national, exactement comme nous l'avions prédit. Rien dans les événements de ces derniers mois ne permet donc de remettre en question ce diagnostic et ce pronostic.

LES ÉCHECS ET LES RÉUSSITES DE LA CEE

Pour comprendre les raisons de ce « blocage » du Marché commun, à mi-chemin d'une véritable intégration économique et politique de l'Europe capitaliste, il faut pousser l'analyse plus loin. Il faut examiner la nature des changements qui se sont produits au sein des bourgeoisies européennes au cours du quart de siècle qui vient de s'écouler. Il faut, en d'autres termes, dresser l'inventaire des projets réalisés et des espoirs déçus, espoirs suscités au sein de la bourgeoisie et de ses idéologues par la naissance du Marché commun. Il faut centrer cet inventaire sur ce qui est fondamental pour la bourgeoisie, à savoir la propriété des moyens de production (au sens économique et non purement juridique du terme) et le pouvoir de disposer des machines et de commander au Travail qu'elle implique.

Dans le domaine du capital financier, la réussite est réelle. L'intégration bancaire entre les Six (à un niveau moindre entre les Dix) a fait des progrès réels. Le marché financier s'est européanisé, comme en témoigne le rôle de Luxembourg comme centre des euro-émissions. Le marché des euro-dollars a perdu toute nature « nationale » (1). L'opposition « commune » au capital financier américain et japonais s'est accentuée, Suisses et Canadiens occupant une position intermédiaire.

Dans le domaine commercial, la réussite est également réelle. Chacun des pays-membres de la CEE voit une part croissante de ses exportations s'écouler vers les autres pays du Marché commun.

Arrivée de Mitterrand lors du sommet de la CEE à Athènes. (DR)

Dans le domaine militaire, l'intégration a fait les progrès les plus spectaculaires. Il n'y a plus guère de production « nationale » d'armement qui survive, sauf pour les petites armes. Savoir que la production d'avions, de blindés et de canons est devenue internationale en Europe, qu'il n'y a plus d'armes lourdes essentiellement « allemandes », « françaises », « britanniques » ou « italiennes », que toutes ces armes se produisent en commun, c'est résumer en une seule formule le changement radical intervenu par rapport à la situation de 1939 et de 1945, pour ne pas dire de 1914.

Dans le domaine industriel, il y a une très large déception. L'espoir de voir le Marché commun stimuler l'interpénétration européenne des capitaux, de voir surgir de plus en plus de firmes du type Dunlop-Pirelli, FIAT-Citroën, a été largement déçu. La plupart des tentatives de fusion industrielle européenne ont échoué et ont été défaites. Il y en a de nouvelles qui surgissent, telle Philips-Grundig récemment, mais c'est loin d'être la tendance prédominante. Il y a d'ailleurs des exemples d'associations courantes entre des firmes européennes et des « multinationales » américaines ou japonaises, exemples aussi nombreux que ceux d'associations entre « Européens ».

Dans le domaine des rapports Nord-Sud, la CEE s'affirme comme une force néo-coloniale (accords de Lomé, Liban, etc.).

Finalement, dans le domaine agricole, il y a échec total d'intégration. Nulle part n'a surgi un agro-business du type nord-américain, étendant son domaine d'action (sa production) au territoire de plusieurs Etats « nationaux ». L'agriculture capitaliste européenne reste cantonnée à des surfaces relativement petites, même si la concentration des terres se poursuit. Du coup, la Politique agricole commune (PAC) n'est plus une institution transitoire devant permettre une concentration réelle de l'agriculture capitaliste. Elle apparaît plutôt comme une institution durable, devant protéger une agriculture non compétitive sur le marché mondial. De ce fait, elle devient le talon d'Achille de l'intégration économique de l'Europe capitaliste, la cause de crises en cascade.

Il faut maintenant coller des étiquettes « nationales », « sectorielles », voire « politiciennes » sur chacune des forces contradictoires en présence.

Pour l'impérialisme ouest-allemand, au cours des vingt-cinq dernières années, la dépendance de l'accumulation du capital par rapport aux marchés extérieurs s'est fortement accentuée. La part des exportations dans le produit national brut a augmenté de 15 à 33 %. Or, le Marché commun représente le principal débouché de la RFA. Elle tient donc à le conserver à tout prix et est prête à en payer les frais. Elle est la principale source des finances propres de la CEE, ce qui représente en réalité, pour elle, une forme déguisée de subventions à la grande industrie exportatrice ouest-allemande.

De même, les pays du Benelux et l'Italie ont vu l'importance du Marché commun s'accroître singulièrement comme débouché principal de leurs exportations. Le Benelux vend 70 % de ses exportations à la CEE. Comme ils sont beaucoup moins compétitifs que la RFA sur les « marchés tiers », ils tiennent donc à

1. Les euro-dollars sont les dollars appartenant à des non-Américains ou à des Américains, mais déposés dans des banques non-américaines. Il existe pareillement une monnaie constituée par la monnaie détenue par un ressortissant d'un autre pays que celui d'émission ou, si le détenteur et la monnaie ont la même nationalité, qui est déposée dans une banque étrangère.

la CEE comme à la prunelle de leurs yeux. Pour eux, l'effondrement du Marché commun serait une véritable catastrophe économique.

L'impérialisme britannique est essentiellement divisé par rapport au Marché commun, ce qui explique d'ailleurs sa rentrée tardive, qui n'est intervenue qu'en 1973. Les secteurs traditionnellement orientés vers les ex-possessions coloniales britanniques et le Commonwealth, ainsi que les secteurs les plus étroitement associés aux USA, étaient les plus réticents. Les secteurs industriels les plus modernes étaient les plus favorables au Marché commun. Aujourd'hui, la division reste profonde, tant au sein de la bourgeoisie dans son ensemble qu'au sein du parti conservateur (Tory) de Margaret Thatcher. On a pourtant l'impression que la City, plus puissante sous le gouvernement de Mme Thatcher, dit « oui », fût-ce un « oui mais », à l'Europe.

Reste l'impérialisme français. C'est lui qui a réalisé le renversement de position le plus spectaculaire. Sous le gouvernement du général de Gaulle (1958-1969), le Marché commun n'était accepté qu'à de nombreuses conditions : priorité à la politique agricole commune, règle de l'unanimité dans les décisions, etc. Depuis lors, sous les gouvernements de Georges Pompidou, de Valéry Giscard d'Estaing, puis de François Mitterrand, le « oui mais » initial s'est transformé en un « oui » sans réserves. La tendance historique est claire : 25 % des exportations françaises étaient effectuées vers les partenaires du Marché commun en 1975 ; aujourd'hui, elles dépassent les 50 %. Le poids de l'agriculture au sein de l'économie française et, partant, le poids de la bourgeoisie rurale au sein de la classe dominante, n'a cessé de diminuer au cours des vingt-cinq dernières années. Paris n'est plus prêt à sacrifier les intérêts et l'avenir des secteurs vitaux de l'industrie à l'obtention d'avantages immédiats pour les gros paysans céréaliers et sucriers. Evidemment, cela n'empêche que les principaux sacrifices sont imposés aux petits paysans spécialisés dans l'élevage. D'où un bloc franco-allemand, ou plutôt franco-germano-italien pratiquement sans failles pour sauver le Marché commun face à l'obstruction de Margaret Thatcher.

LES ARTICLES D'INPRECOR SUR LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES DE 1979

Les premières élections européennes ont eu lieu en 1979. *Inprecor* avait, à l'époque, largement couvert cet événement politique. Nous offrons donc aux nouveaux abonnés un fac-similé des articles parus sur cette question dans les numéros 45, 47, 48-49, 50, 52 et 55 d'*Inprecor* durant les mois de février, avril, mai et juin 1979.

Vous pouvez vous procurer ce numéro « Spécial-élections 1979 » de 40 pages pour 12 FF, en écrivant à *Inprecor*, 2, rue Richard-Lenoir, 93 108 Montreuil, France, ou à la librairie La Brèche, 9, rue de Tunis, 75 011 Paris.

UNE QUERELLE DE GROS SOUS

L'échec du Conseil européen d'Athènes, en décembre dernier, puis de celui qui s'est tenu en mars à Bruxelles, résulte avant tout d'une querelle de gros sous (2). Compte tenu de ses importations agricoles massives en provenance de « pays tiers » non membres de la CEE, la Grande-Bretagne doit verser d'importantes contributions au budget de la CEE (3). Elle exige qu'on lui rembourse environ les trois quarts chaque année. Le principe de la ristourne est admis. Son ampleur approximative l'est également. Reste une différence mineure. Margaret Thatcher réclame 750 millions de livres (8,6 milliards de francs) et ses partenaires sont prêts à lui verser 600 millions de livres (6,9 milliards de francs) tout de suite. Le compromis s'annonce donc de lui-même : 600 millions de livres dès cette année, cette ristourne étant portée à 750 millions de livres à une date prochaine non encore précisée (1986 ou 1988 ?).

Derrière cette querelle de gros sous, il y a une question de principe. Margaret Thatcher voudrait bloquer tout progrès des institutions du Marché commun sur la voie d'une intégration économique, financière et politique plus avancée. Elle voudrait consolider le principe du droit de veto dans les décisions communautaires et de la règle de l'unanimité. Elle est, en cela, l'héritière de la politique de de Gaulle, exactement dans la mesure où la Grande-Bretagne occupe aujourd'hui le fauteuil de la « grande puissance la plus faible », jadis occupé au sein de la CEE par la France (4). Elle voudrait en outre se débarrasser à terme de la politique agricole commune, ce en quoi elle heurte déjà davantage l'Italie, l'Irlande, la Grèce, le Danemark que la France ou la RFA.

Mais dans cette partie de bras-de-fer, la Grande-Bretagne occupe une position de faiblesse. Ses partenaires savent que le prix qu'ils payeraient pour la poursuite d'un Marché commun sans la Grande-Bretagne, ou même à six, serait inférieur à celui que payerait la Grande-Bretagne pour une rupture avec la CEE.

Le défi de Margaret Thatcher n'a d'ailleurs duré qu'une semaine. L'échec du Conseil européen de Bruxelles signifie en premier lieu que Londres ne touche plus, pour le moment, les 600 millions de livres de ristourne promis. Le 21 mars 1983 aux Communes (Parlement britannique), Margaret Thatcher menaçait de ne plus payer les droits de douane communautaires pour les produits agricoles importés des « pays tiers » par la Grande-Bretagne. C'était une violation ouverte du Traité de Rome. Ses partenaires européens ripostèrent en affirmant que, dans ce cas, ils continueraient leur action communautaire sans la Grande-Bretagne. La City de Londres amena donc Margaret Thatcher à se raviser.

LA QUESTION DÉCISIVE : UNE POLITIQUE COMMUNE EN MATIERE DE TECHNOLOGIE DE POINTE

Du coup, la conférence européenne de Bruxelles se solde plutôt par un renforcement que par un affaiblissement de la CEE. La solidarité à joué à plein entre 9 pays. Tout le monde à accepté une augmentation des impôts qui participent aux revenus de la CEE : ceux-ci passeront, dans un premier temps, de 1 à 1,4 % du produit de la TVA dans chaque pays, puis à 1,6 %. Ces deux augmentations sont d'ailleurs insuffisantes pour assurer une véritable expansion de l'activité de la CEE. Tout le monde, mis à part la Grande-Bretagne, accepte de remettre en question la règle de l'unanimité au sein du Conseil des ministres de la CEE, fût-ce par étapes. Pourquoi en est-il ainsi ?

Au cours des dernières années, les impérialistes européens ont perdu des positions dans la concurrence avec l'impérialisme américain et l'impérialisme japonais.

La détérioration de la situation du capitalisme européen dans les secteurs de pointe au cours des dernières années apparaît clairement dans les deux tableaux ci-dessous :

PART DU MARCHÉ MONDIAL DU MATERIEL ÉLECTRIQUE ET ÉLECTRONIQUE (en %)

	1978	1981
JAPON	22,9	26,8
USA	22,6	23,9
CEE	29,8	22,9

ROBOTS DE POINTE

	1980 (fabrication annuelle en nombre d'unités)	1981 (nombre de robots installés)
JAPON	5 231	11 000
USA	2 129	8 130
CEE (quatre principaux pays)	1 459	4 017

2. Cf. *Inprecor* numéro 163 du 19 décembre 1983.

3. Pour l'année 1982, la Grande-Bretagne réclamait la restitution de 10,2 milliards de francs sur les 13,6 milliards de la contribution britannique au budget de la CEE. Les neuf autres partenaires du Marché commun ont accepté le remboursement de 5,1 milliards. L'accord final devrait, après marchandage, se situer néanmoins autour des 7 milliards de francs, soit environ la moitié de la contribution britannique à la CEE.

4. C'est la France qui avait, en 1966, imposé ce que l'on appelle depuis le « compromis de Luxembourg », précédent qui prévoit qu'un Etat membre de la CEE peut exiger qu'une décision ne soit prise qu'à l'unanimité, lorsqu'il s'agit d'une question présentant pour lui un intérêt vital. En mars dernier, le ministre irlandais de l'Agriculture, Austin Deasy, eut recours à ce procédé pour négocier un statut particulier pour son pays lors de la discussion sur l'adoption de quotas en matière de production laitière.

Mais la partie est loin d'être terminée. Le terrain décisif — outre celui du capital financier, où l'Europe a plutôt marqué des points — est celui de la technologie de pointe. Or, à ce propos, le verdict est brutal. Le PDG de la FIAT, Agnelli, l'a formulé de manière catégorique : l'Italie seule n'est capable de financer qu'une technologie de second rang. Mettez la France, la Grande-Bretagne, la RFA à la place de l'Italie : la situation est fondamentalement analogue. Réunissez les forces financières, technologiques, scientifiques des principales puissances impérialistes européennes, et la situation change complètement. Des entreprises communes requérant une technologie avancée, telles que l'Airbus (industrie de l'aviation), Ariane (industrie de l'espace et des télécommunications), sont des réussites. Pour la technologie d'après-demain, le Marché commun prépare le programme ESPRIT, le projet géant de fusion thermo-nucléaire JET, le programme d'ordinateur optique qui travaillerait des centaines de fois plus rapidement que les ordinateurs électroniques.

Le déclin de l'impérialisme britannique, sa « désindustrialisation » d'ailleurs temporaire, expriment l'incapacité des puissances impérialistes moyennes à soutenir le train de la concurrence mondiale dans les secteurs de pointe, ces secteurs qui concernent des domaines vitaux du marché mondial. Abandonnées à leur seule faiblesse nationale, la RFA, la France, l'Italie, suivraient la voie du déclin britannique. S'associant, elles n'ont guère l'assurance de gagner la partie, mais elles ont au moins une chance. La conscience prise par les grands monopoles européens de ce fait capital sauve le Marché commun, malgré tout le poids de la crise et de la concurrence.

Signe des temps : en dépit de toutes les imprécations lancées contre les vestiges somptuaires et l'énorme déficit de la Grande-Bretagne, Margaret Thatcher avait déjà versé avant le sommet de Bruxelles les deux milliards de francs nécessaires pour que l'Airbus, entreprise commune franco-germano-britannique, décolle. La tentative de regagner une popularité intérieure quelque peu ternie dans son île, de renforcer en Grande-Bretagne sa renommée de « dame de fer », est une chose. Les intérêts historiques de la bourgeoisie britannique en sont une autre. Ceux-ci finissent par s'imposer à celle-là.

Restent le poids de la crise, de la concurrence aggravée, de la montée du protectionnisme, des conflits sectoriels, qui continueront à peser sur toute nouvelle avance de l'intégration européenne. Les données fondamentales du problème n'ont donc point changé. ■

Ernest MANDEL,
26 mars 1984.

L'économie espagnole face à l'intégration à la CEE

Jesus ALBARRACIN
Pedro MONTES

Les positions de la Communauté économique européenne (CEE) et de l'Etat espagnol en ce qui concerne l'intégration de ce dernier à la Communauté sont très différentes. Pour la CEE, dans le contexte de ses graves tensions internes, des déséquilibres profonds des secteurs de production, de la pesanteur actuelle du chômage et des désavantages immédiats que cela signifiera pour quelques pays, l'intégration de l'Etat espagnol est une question qui, en marge de toute considération politique, crée perturbations et problèmes et n'a qu'une importance secondaire. Au contraire, pour le gouvernement du Parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE) de Felipe Gonzalez, l'intégration à la CEE est un point essentiel de son projet historique, et il est prêt à y souscrire quel qu'en soit le prix. De ces deux positions contradictoires surgit ce qui apparaît comme la perspective la plus probable : l'intégration espagnole à la CEE se fera au travers d'un long et tortueux processus de discussions, plein de tensions et d'écueils, au cours duquel le capitalisme espagnol devra payer les arrangements et les contre-parties les plus coûteux.

A l'exception de l'extrême gauche, toutes les forces politiques et sociales partagent ce projet d'intégration à la CEE. L'isolement historique et l'arriération économique du capitalisme espagnol, ainsi que le souvenir de l'époque où le Marché commun était inaccessible à la dictature franquiste, sont des motifs qui pèsent en faveur de l'inclination « européenne » de la société espagnole, et il en découle qu'aucune force politique ou sociale ne veut apparaître comme y étant opposée. Cependant, dès que se précisent, dans la négociation, les coûts, les secteurs touchés, les compromis, les risques, etc., de profonds désaccords sociaux surgissent, ainsi que des résistances à cette incorporation. Et on peut affirmer que l'opinion qui prévaut dans les cercles non gouvernementaux favorables à l'entrée dans le Marché commun est celle du « oui à l'intégration, mais pas à n'importe quel prix ». Cette position a ses raisons. D'un côté, on connaît les dures conditions de l'entrée dans le Marché commun. D'un autre, le capitalisme espagnol a une structure de production industrielle très faible face à la concurrence européenne. Enfin, il faut considérer que le cadre actuel des relations entre la CEE et l'Etat espagnol s'est révélé assez favorable à ce dernier.

OU EN SONT LES NÉGOCIATIONS ?

En effet, l'accord commercial signé en 1970 a permis une forte expansion des exportations espagnoles vers la CEE, en particulier dans le domaine industriel, au point qu'en 1983, le solde commercial entre la CEE et l'Etat espagnol s'est fait en faveur de ce dernier, pour la première fois dans l'histoire (voir tableaux I et II). Cet accord a représenté un abaissement très appréciable des barrières douanières de la CEE (de 55 % en moyenne), en même temps que l'Etat espagnol maintenait de fortes barrières protectrices en termes de droits de douane et de restrictions quantitatives (la réduction des droits de douane espagnols fut de 26 % en moyenne, mais à partir d'un niveau bien plus élevé). Aujourd'hui, la CEE absorbe presque 50 % des exportations espagnoles, atteignant des pourcentages de 63 % dans le cas des exportations de biens de consommation, de 61 % de celles d'énergie et de 54 % de celles des produits agricoles.

Les importations en provenance de la CEE représentent l'équivalent d'un tiers des exportations espagnoles, deux-tiers dans le cas des biens d'équipement. L'échange des produits industriels reste favorable à la CEE, mais l'image d'une ex-

COMMERCE EXTÉRIEUR DE L'ETAT ESPAGNOL
(en milliards de dollars)

	TOTAL			AVEC LA CEE		
	Importations	Exportations	Solde	Importations	Exportations	Solde
1977	17,8	10,2	— 7,6	6,1	4,7	— 1,4
1978	18,7	13,1	— 5,6	6,5	6,0	— 0,5
1979	25,4	18,2	— 7,2	9,2	8,9	— 0,3
1980	34,2	20,8	— 13,4	10,5	10,3	— 0,2
1981	32,2	20,5	— 11,7	9,3	8,8	— 0,5
1982	31,5	20,6	— 10,9	9,9	9,4	— 0,5
1983	29,1	19,8	— 9,3	9,4	9,6	0,2

portation fondamentalement agricole vers la CEE n'est plus corroborée par les faits, même si la CEE domine tous les échanges de produits valorisés par une technologie industrielle sophistiquée. Les produits agricoles (principalement les fruits, les produits maraîchers, les vins et les conserves végétales) ne représentent plus qu'un cinquième des exportations espagnoles vers la CEE, alors que les matières premières et les produits industriels atteignent 70 % (principalement automobiles, chaussures, pièces de rechange pour véhicules, pneumatiques, chimie organique).

Au cours des derniers mois, conséquence primordiale d'un changement d'attitude de la France, l'intégration de l'Etat espagnol à la CEE a connu de nouvelles perspectives, après de nombreuses années de négociations à moitié gelées, de propositions dilatoires et d'obstacles de toutes sortes. Ce changement a pour le moment une portée politique, en ce sens que la France ne s'oppose pas au processus. Mais ce dernier ne pourra aboutir que par un accord en vue duquel les conditions et les exigences communautaires constituent une barrière qui semble très difficile à franchir. Il est question de conclure l'accord le 30 septembre prochain, afin que le processus l'intégration à la CEE puisse commencer à partir du 1er janvier 1986, mais ces dates ne correspondent ni à l'envergure et à la diversité des problèmes à traiter, ni aux attitudes et aux tensions existant au sein de la CEE. Il semble donc peu probable que l'intégration de l'Etat espagnol à la CEE se produise au rythme suggéré par ces dates. En tout cas, le changement survenu dans l'attitude de la Communauté et de la France est patent et suscite des questions sur les raisons qui l'ont motivé. Sans entrer dans des spéculations plus profondes et complexes, il faut admettre que si la CEE se trouve aujourd'hui dans de meilleures dispositions sur cette question, cela est à mettre en rapport avec les pressions du gouvernement du PSOE, qui cherche à « vendre » au mieux le maintien de l'Espagne dans l'OTAN, le liant à une intégration complète à « l'Occident ».

L'AGRICULTURE, LA PECHE ET L'INTÉGRATION A LA CEE

Même si tous les aspects de la négociation sont polémiques et conflictuels, le problème de l'agriculture apparaît, à juste titre, comme l'un des plus ardus, car les excédents agricoles encombrent la CEE et grèvent le budget communautaire. Or, l'agriculture espagnole étant très puissante et hautement compétitive, il en résulte des tensions qui ont des effets concrets, plus précisément sur les agriculteurs français. L'agriculture espagnole apporterait à la CEE 30 % de la superficie cultivable, 25 % de la main-d'œuvre agricole, et 31 % du nombre d'exploitations de la Communauté, alors que le nombre de consommateurs n'augmenterait que de 14 %, avec un niveau de revenu sensiblement inférieur à la moyenne européenne.

La proposition de la CEE, dans ses grandes lignes, consiste à diviser la production espagnole en deux grandes catégories. D'un côté, les fruits et légumes — produits qui tiennent une place importante dans les exportations espagnoles vers la CEE et sont hautement compétitifs —, pour lesquels s'effectuerait une intégration au Marché commun en deux étapes. Dans la première, pendant quatre ans, ces produits resteraient en marge de l'intégration, faisant l'objet d'accords avec des pays tiers. Dans la seconde phase, d'une durée de six ans, il serait procédé à à une intégration lente de ces produits au Marché commun, tout en prenant des précautions en ce qui concerne les prix et le niveau de production. De l'autre côté, on trouve la catégorie des autres produits (à quelques exceptions près), pour lesquels serait élaboré un schéma de transition de type « classique ». Il s'agirait d'abaisser les droits de douane pour égalier leur niveau de part et d'autre, mais il subsisterait une surveillance permanente de ces échanges.

Les aides à des produits déterminés qui sont trop abondants dans l'agriculture espagnole seraient ajustées pour parvenir à la disparition de toute dissymétrie pouvant provoquer des distorsions du marché. Par ailleurs, pour des produits spécifiques, comme le vin et les huiles végétales, dont l'intégration espagnole au Marché commun ferait monter les excédents communautaires à des chiffres exorbitants, des accords concrets seront nécessaires, dans le but principal de réduire drastiquement la capacité de production espagnole. Cette proposition a été jugée de façon très négative par le gouvernement de Felipe Gonzalez et le PSOE, ainsi que par les autres partis politiques et les secteurs économiques concernés. La proposition espagnole est donc, d'une part, de rejeter les phases ou étapes préliminaires prévues pour les fruits et légumes, et de conclure un accord qui mette d'emblée en marche le processus d'intégration lente au Marché commun, avec des mesures de

COMMERCE EXTERIEUR DE L'ETAT ESPAGNOL EN 1983
(en milliards de dollars)

IMPORTATIONS

	TOTAL Montant	%	CEE Montant	%	% CEE/ total
TOTAL	*29,1*	*100*	*9,4*	*100*	*32*
Produits agricoles	3,8	13	0,8	8	20
Energie	11,6	40	0,9	9	8
Matières premières et produits intermédiaires	6,8	23	3,6	38	53
Biens de consommation	1,7	6	0,9	9	50
Biens d'équipement	5,1	18	3,3	35	64
% du produit intérieur brut	*18,4*		*5,9*		

EXPORTATIONS

TOTAL	*19,9*	*100*	*9,6*	*100*	*48*
Produits agricoles	3,3	17	1,8	19	54
Energie	1,8	9	1,1	11	61
Matières premières et produits intermédiaires	7,5	38	2,9	30	38
Biens de consommation	3,8	19	2,4	25	63
Biens d'équipement	3,5	17	1,4	15	42
% du produit intérieur brut	*12,5*		*6,0*		

Affiche du PSOE lors de la campagne électorale de 1982. (DR)

prudence et des précautions à débattre et, d'autre part, de refuser de faire porter exclusivement sur la production espagnole les mesures de réajustement de la production vinicole européenne.

La pêche est également un secteur où les problèmes sont très aigus. La flotte de pêche espagnole représente presque 70 % de l'ensemble de la flotte de la Communauté, et tout accord aurait infailliblement pour effet de paralyser ou de détruire une partie substantielle de cette flotte, car la CEE prétend prolonger jusqu'en 1992 le système actuel de licences, sans que soit envisagée une augmentation ultérieure des volumes de pêche autorisés aujourd'hui. D'un autre côté, la CEE exige la fin de tous les accords bipartites passés par l'Etat espagnol avec d'autres pays et qui concernent presque 25 % de la pêche espagnole.

LE CAS DE L'INDUSTRIE

L'industrie espagnole, habituée à un niveau élevé de protection douanière, est moins compétitive que celle de la CEE et aura à souffrir des effets de l'union douanère que constitue le Marché commun. A cet égard, les négociations en sont au point suivant :

a) *Suppression des droits de douane* : il existe un accord sur la suppression des droits de douane entre l'Etat espagnol et la CEE, qui sera réalisé sur une période transitoire. Cependant, il n'y a pas d'accord sur la durée de cette période, ni sur le rythme de réalisation de cette suppression.

b) *Tarif douanier extérieur commun* : l'Etat espagnol observe, depuis le 1er janvier 1981, les prescriptions douanières de la CEE et un accord existe déjà sur l'adoption du tarif communautaire. Cet accord interviendra au rythme du démantèlement du système douanier espagnol en vigueur pour celles des marchandises dont les droits excèdent de 15 % ceux de la CEE et, pour les autres marchandises dont les droits n'excèdent pas ce pourcentage, au moment de l'adhésion au Marché commun.

c) *Restrictions quantitatives concernant le commerce* : il y a accord sur l'élimination des restrictions quantitatives sur les importations en provenance de la CEE, comme sur l'établissement d'une période transitoire sur les exportations de dix produits (certains types de postes de télévision en couleur, les tracteurs, ainsi que 7 produits textiles).

En plus de tous ces mécanismes commerciaux, l'industrie espagnole peut également être affectée par la suppression des subventions, l'adoption de la taxe à la valeur ajoutée (TVA) et l'introduction de la liberté d'installation d'entreprises en territoire espagnol pour les industries de la CEE.

L'intégration à la CEE peut toutefois présenter certains aspects positifs pour l'industrie espagnole. A cet égard, il faudrait signaler l'augmentation du commerce avec les pays de l'AELE (Association européenne de libre-échange) et les pays méditerranéens, pays qui ont aujourd'hui des accords avec la CEE, ce qui pourrait bénéficier à l'Etat espagnol, étant donné que les marchandises espagnoles y rencontreraient alors, en général, des barrières douanières moindres qu'à l'heure actuelle. La réduction des coûts des matières premières, conséquence du tarif communautaire inférieur aux tarifs espagnols en vigueur, l'ouverture pour les multinationales installées sur le territoire espagnol dans la perspective de l'intégration (comme General Motors, Ford, etc.) et pour les secteurs de pointe, de marchés européens, sont d'autres avantages envisageables. Mais, en général, l'intégration présente de sérieux inconvénients pour une industrie comme celle de l'Etat espagnol, qui est très peu concurrentielle.

Du point de vue du commerce extérieur espagnol, l'intégration au Marché commun aura quelques répercussions importantes. Elle fera augmenter les importations en provenance des pays de la CEE (l'accord de 1970 en vigueur est meilleur pour l'industrie espagnole que l'intégration à venir) et de pays tiers, à cause de la diminution des tarifs douaniers, de la libéralisation du commerce qui s'ensuivra, et des accords commerciaux signés par la CEE et qui auront des conséquences sur l'industrie espagnole. Du point de vue des exportations, celles qui se dirigent vers certaines zones d'Amérique latine pourront se voir affectées de façon négative, étant donné que les tarifs douaniers pratiqués à l'encontre du Marché commun y sont plus élevés que ceux qui sont actuellement accordés à l'Etat espagnol, et que les accords commerciaux existants avec ce dernier ne seront pas maintenus après son intégration dans la CEE. Tout cela entraînera une dégradation du commerce extérieur espagnol, pesant négativement sur la balance des paiements et faisant apparaître de nouvelles pressions pour la dévaluation de la peseta.

Ainsi, l'industrie espagnole rencontrera, face à la concurrence extérieure, des difficultés plus grandes que les avantages rapportés par l'union douanière avec la CEE. De plus, la concurrence sur le marché intérieur espagnol va également s'aiguiser, car les produits européens pourront entrer sans taxes. L'industrie espagnole ne pourra plus compter sur le volume énorme de subventions dont elle dispose actuellement, etc. Enfin, l'élimination des barrières commerciales facilitera une intégration des procès de production européen et espagnol, en ce sens que chaque phase de production sera effectuée dans celui des pays où les coûts sont les moindres, ce qui, pour certaines branches de l'industrie espagnole, pourra être particulièrement lourd de conséquences.

Les secteurs en reconversion posent encore d'autres problèmes par rapport à l'intégration au Marché commun. Dans la sidérurgie, l'Etat espagnol s'était spécialisé dans la production d'acier pour l'exportation. De fait, alors que la demande interne décroît, les exportations ont crû, passant d'un million de tonnes en 1974 (9 % de la production intérieure d'acier) à 6 millions de tonnes en 1980 (45 % de la production intérieure). Etant donné les quotas d'importation actuellement fixés par la CEE, plus de 80 % de ces exportations se font en direction de marchés extérieurs à la Communauté. Avec l'adhésion à la CEE pourrait changer radicalement. On comprend donc l'intérêt pour la CEE d'une restructuration de la sidérurgie espagnole dans le sens d'une réduction de ses capacités installées.

Les problèmes du textile sont moins importants, mais les avantages obtenus par l'industrie espagnole ne seront pas plus appréciables. Aussi bien le Portugal que l'Etat espagnol sont d'importants exportateurs de produits textiles, mais pour la CEE le Portugal est plus dangereux, car les efforts espagnols de spécialisation dans des produits de haute qualité limitent la possibilité d'exportations massives vers la CEE.

En ce qui concerne la construction navale, tandis que celle de la CEE nécessite un rajeunissement radical, celle de l'Etat espagnol est relativement moderne et n'a besoin que d'une réduction de capacités pour s'adapter à une demande réduite. Avec l'adhésion de l'Etat espagnol, la CEE verra augmenter de l'ordre de 25 % sa capacité de production. Cela aura aussi des répercussions négatives sur l'industrie espagnole, car 90 % des fournisseurs de pièces détachées sont de petits industriels espagnols, au contraire de la construction navale de Grèce ou du Portugal, qui doivent importer ces produits. Avec l'intégration, l'Etat espagnol devra abaisser ses barrières douanières protectrices élevées et court le risque de voir disparaître, en conséquence, cette industrie de sous-traitance.

Il n'est donc pas étrange que, devant ce panorama, la position du patronat, exprimée par la bouche de son président Ferrer Salat soit de dire « *Oui à la CEE, mais pas à n'importe quel prix* ». Un document élaboré en 1981, et qui est toujours en vigueur, résume ses positions sur l'intégration. Sur le démantèlement des barrières douanières, le patronat espagnol réclame une période de transition « *en aucun cas inférieure à dix ans* », s'effectuant de façon linéaire, pour éviter des écueils dans la négociation, et il veut que soit établie une « *clause de sauvegarde* » pour les produits dont l'importation en provenance de la CEE augmenterait à des rythmes excessifs. Pour les contingentements, les patrons réclament une procédure semblable à celle qui concerne les droits de douane, mais après une période de transition.

En ce qui concerne les aspects les plus importants des autres problèmes, les positions du patronat sont les suivantes : liberté de circulation des travailleurs et des capitaux vers l'Espagne au lendemain de l'adhésion, délai raisonnable pour la liberté d'installer une entreprise, libéralisation du marché du travail espagnol, retard de l'adoption de la TVA et introduction de cette dernière s'accompagnant d'une réduction de la cotisation patronale à la Sécurité sociale, etc. Comme on peut le voir, c'est un ensemble de revendications

visant ouvertement à une meilleure protection de l'industrie espagnole, pendant une période transitoire, mais aussi une tentative de profiter de l'entrée dans le Marché commun pour faire aboutir certaines exigences historiques du patronat, comme l'assouplissement du marché du travail ou la réduction de la part patronale à la Sécurité sociale.

L'INTÉGRATION EST UN DÉSASTRE POUR LES TRAVAILLEURS

Comme il ressort de ce que nous venons de dire, le capitalisme espagnol, du fait de l'intégration à la CEE, subirait un choc profond dans ses structures de production. Dans l'agriculture, il devrait réduire ses productions, éliminer les excédents et réaliser en même temps un processus de concentration et de capitalisation complètement opposé à la réforme agraire que réclament les travailleurs de la campagne, qui forment encore une forte proportion de la population active. Dans le cas de l'industrie, des secteurs fondamentaux devront réduire de façon importante leur capacité de production et, en général, il faudra entreprendre un processus d'ajustement et d'incorporation de nouvelles technologies pour faire face à la concurrence de la CEE.

Indépendamment de la rigueur et de la rapidité avec lesquelles ces transformations seront effectuées sous l'impact des impératifs de la CEE, elles coïncident également avec le programme économique du gouvernement de Felipe Gonzalez, de *« modernisation et d'assainissement du système économique »*. Depuis son accession au pouvoir, tournant le dos aux timides promesses électorales du PSOE, ce gouvernement impose une politique très dure d'austérité et met en œuvre une reconversion industrielle dont l'objectif fondamental est de réduire les capacités de production et d'élever la productivité et la rentabilité des secteurs concernés (1). On peut donc affirmer que la politique économique du gouvernement de Felipe Gonzalez a, dès le premier jour, été orientée dans le sens exigé par l'entrée dans la CEE et que les perspectives aujourd'hui apparemment ouvertes ne font que renforcer la brutalité de la politique économique sous le prétexte et à l'abri des exigences de la CEE.

Pour les travailleurs espagnols, le renforcement de cette politique, du fait de l'entrée dans le Marché commun, aura des conséquences désastreuses sur les salaires, les prestations sociales, l'emploi et la sécurité d'emploi. Mais la gravité de ces coups ne peut être mesurée qu'à partir des conditions particulières supportées par le prolétariat espagnol. Le niveau moyen des salaires se situe un peu au-dessus de 50 % du niveau moyen dans la CEE. Les prestations sociales sont manifestement insuffisantes, comme le prouvent ces chiffres : la retraite moyenne n'est que de 70 % du salaire minimum légal qui, lui, est ridiculement bas (environ 230 dollars par mois, soit 1 840 francs) ; l'allocation moyenne de chômage n'est que de 60 % de ce salaire minimum, et seulement 28 % des chômeurs sont secourus. Quant au chômage, les chiffres officiels l'évaluent déjà à 2,5 millions de personnes, ce qui ne représente pas moins de 19 % de la population active, contre 11,2 % pour les pays européens de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économique).

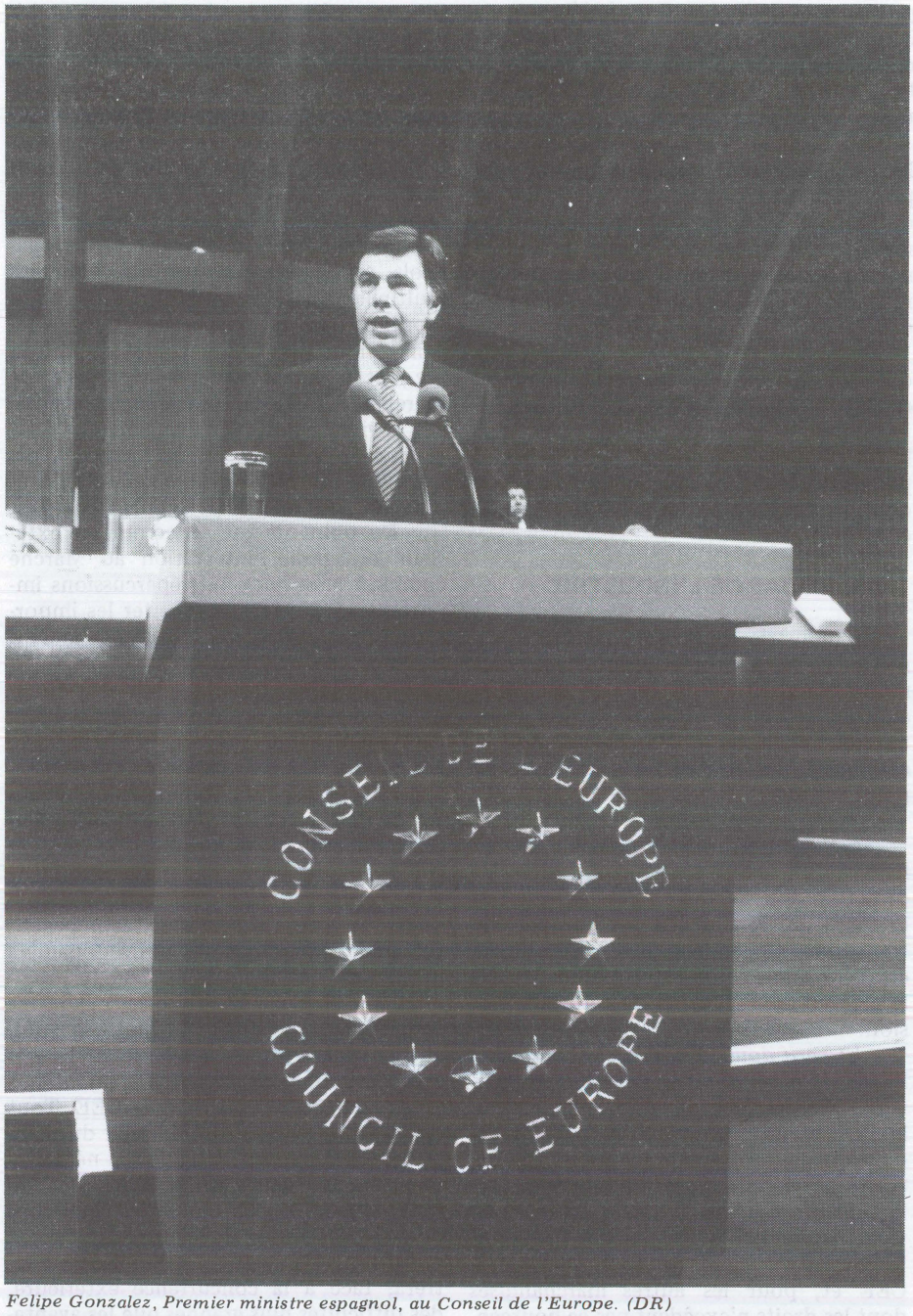

Felipe Gonzalez, Premier ministre espagnol, au Conseil de l'Europe. (DR)

Si les travailleurs doivent supporter davantage d'austérité pour compenser l'assaut de la concurrence de la CEE et si l'emploi doit souffrir des conséquences du démantèlement de secteurs productifs et du renforcement de la productivité, on peut leur prédire un avenir bien sombre, à moins qu'ils n'arrivent à modifier les projets du gouvernement du PSOE. Celui-ci s'est montré, jusqu'à présent, d'une dureté et d'une insensibilité sans failles devant les conséquences sociales de sa politique. Cette insensibilité pourrait conduire le PSOE à commettre une très grande erreur historique en poursuivant sa politique avec la même intensité : la dégradation des conditions de vie et de travail des travailleurs espagnols a atteint un point dont le potentiel d'explosivité sociale ne doit pas être négligé. Il ne faut évidemment pas faire de spéculations mécaniques sur le fait que cette explosion se produira forcément et qu'elle conduira à une solution favorable aux travailleurs, mais il est certain que ces conditions objectives sont en train de se créer.

Les partis ouvriers majoritaires dans le pays et la majorité au sein des Commissions ouvrières (CCOO) sont favorables à l'intégration de l'Etat espagnol à la CEE. Ceci est sans aucun doute un obstacle important à l'encontre de l'un des objectifs fondamentaux des travailleurs espagnols, qui est justement d'empêcher cette intégration dans la CEE. ■

Jesus ALBARRACIN,
Pedro MONTES,
Madrid, 20 mars 1984.

1. Cf. *Inprecor* numéro 163 du 19 décembre 1983.

La convention de Lomé, un mécanisme du pillage impérialiste

LE 1er mars 1985, la Convention de Lomé II arrive à échéance. L'année 1984 sera donc un moment important de discussions entre les pays de la Communauté économique européenne et les 63 pays d'Afrique, de la Caraïbe et du Pacifique (ACP) qui sont liés par l'accord CEE-ACP. D'ores et déjà, la renégociation de Lomé II achoppe sur la revendication des pays ACP d'une enveloppe financière de 55 milliards de francs, en augmentation de 50 % pour la prochaine période quinquennale (1985-1989).

L'analyse du fonctionnement et de l'objectif réel du mécanisme de l'accord CEE-ACP que propose l'article ci-dessous est donc tout particulièrement d'actualité.

Claude GABRIEL

Le 26 février 1975 était signée, dans la capitale du Togo, la première convention économique associant la Communauté économique européenne (CEE) à 46 pays d'Afrique, de la Caraïbe et du Pacifique (ACP), dite Convention de Lomé (1). Cet accord CEE-ACP, le plus important du genre, apparaît de prime abord comme un prolongement naturel de l'élargissement de la CEE à la Grande-Bretagne, au Danemark et à l'Irlande, décidé en 1972 et officiellement entériné l'année suivante. Il y avait, dès 1964, la première Convention de Yaoundé entre la Communauté européenne des six et dix-huit Etats africains et malgache associés (EAMA), qui reprenait pour l'essentiel les dispositions du Traité de Rome en matière de coopération avec le tiers-monde. Cette convention avait été renouvelée en juillet 1969 — un dix-neuvième pays, l'Ile Maurice, ayant adhéré en 1973 — et avait expiré le 31 janvier 1975.

L'élargissement que constitue le passage de la Convention de Yaoundé à celle de Lomé n'est donc que le sous-produit de l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun. Aux EAMA il fallait désormais ajouter les pays du Commonwealth britannique, alors que jusqu'à cette date la CEE s'était contentée d'accords bilatéraux avec certains pays africains sous influence britannique. La Convention de Lomé est donc révélatrice de la volonté des pays de la CEE de mettre en commun leurs héritages coloniaux respectifs. A l'exception de l'Ethiopie et du Libéria, tous les pays membres des ACP sont d'anciennes colonies des Etats européens. Comme le déclarait Claude Cheysson, actuel ministre des Affaires extérieures du gouvernement de François Mitterrand, alors membre de la commission de la CEE et l'un des pères fondateurs de la Convention de Lomé, « *il faut reconnaître, si choquant que cela paraisse à beaucoup, que les possibilités d'un pays industrialisé à contribuer au développement ne sont pas les mêmes vis-à-vis de tous les pays du tiers-monde. Il y a des pays qui parlent notre langue, dont les élites sont passées par nos universités, qui connaissent nos structures commerciales, nos structures économiques, qui ont des points communs avec notre culture. Il ne fait pas de doute que, vis-à-vis d'eux, nous avons des possibilités incomparables avec celles que nous aurions dans des pays de culture totalement différente.* (2) »

En signant, le 22 janvier 1972, l'acte relatif à l'adhésion de la Grande-Bretagne à la CEE, les ministres d'Europe avaient adopté un dispositif spécifique qui ouvrait à une vingtaine de pays du Commonwealth britannique en même temps la possibilité d'accords économiques et financiers avec la Communauté européenne. La Grande-Bretagne apportait ainsi, en quelque sorte, sa dot dans la corbeille du mariage européen, tout en excluant cependant les pays d'Asie membres du Commonwealth.

La Convention de Lomé pourrait, en apparence, prétendre à la mise en application de nobles idéaux. Laissant de côté les pratiques économiques du libre-échange, elle définit formellement un rééquilibrage des relations commerciales en faveur des pays ACP, afin d'assurer à ces derniers un débouché régulier pour leurs exportations sur le marché européen, et de les prémunir contre une instabilité de leurs recettes à l'exportation liée à la fluctuation des prix des produits exportés sur le marché mondial. C'est ce qui, du moins, a été mis en avant comme l'élément novateur principal en comparaison des pratiques commerciales internationales traditionnelles. Cette idée d'une non-réciprocité des régimes d'échange commerciaux entre pays industriels et pays du tiers-monde et de la protection du commerce de ces derniers n'est pas tout à fait nouvelle. Elle avait déjà été proposée par l'assemblée générale de l'ONU (Organisation des Nations-Unies) en décembre 1961, puis adoptée par la première CNUCED (Conférence sur le commerce et le développement des Nations-Unies) en 1964, et enfin introduite dans les règlements du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) en 1965. Mais la CEE innovait dans les faits, le principe de l'accès libre et illimité sur le marché européen n'étant toutefois pas étendu aux produits relevant de la « politique agricole commune » des pays européens (agrumes, céréales et viande bovine) : « *Toutes les exportations industrielles et environ 96 % des exportations agricoles des pays ACP pourront désormais entrer en franchise tarifaire ou sans prélèvement agricole. (...) Même sur les 4 % restants des exportations de produits agricoles, la Communauté octroye un traitement préférentiel parfois très substantiel allant jusqu'à des abaissements tarifaires de 90 %.* (3) »

La Convention de Lomé prévoit en outre l'assouplissement relatif du régime de définition de l'origine des produits et la prise en charge d'actions de promotion commerciale des produits des pays ACP sur le marché européen. La CEE accepte de considérer les pays ACP comme un seul et même territoire douanier, leur permettant ainsi de cumuler les transformations opérées successivement sur un produit dans plusieurs Etats des pays ACP. La Convention de Lomé prévoit par ailleurs un mécanisme de stabilisation des recettes d'exportation, dit Stabex. Celui-ci prend la forme — nous le verrons en détails plus loin — d'une sorte de paiement de montants compensatoires, lorsque des pays ACP connaissent, pour des raisons liées aux calamités naturelles, une baisse de leurs revenus à l'exportation. Bien évidemment, la CEE ne vise absolument pas à limiter les fluctuations des cours mondiaux des produits concernés ni à empêcher les spéculations du négoce international. Stabilisation ne signifie pas ici suppression de ces fluctuations inhérentes au fonctionnement du marché capitaliste mais, plus modestement, réduction de leurs effets les plus perturbateurs sur les économies des pays associés (4).

1. Les pays ACP sont aujourd'hui au nombre de soixante-trois. Il s'agit des pays suivants : Antigua et Barbuda, Bahamas, Barbade, Bélize, Bénin, Botswana, Burundi, Cameroun, Cap Vert, Centrafrique, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Djibouti, Dominique, Ethiopie, Fidji, Gabon, Gambie, Ghana, Grenade, Guinée, Guinée Bissau, Guinée Equatoriale, Guyana, Haute-Volta, Jamaïque, Kenya, Kiribati, Lesotho, Libéria, Madagascar, Malawi, Mali, Maurice, Mauritanie, Niger, Nigeria, Ouganda, Papouasie/Nouvelle-Guinée, Rwanda, Saint-Vincent et Grenadines, Sainte-Lucie, Salomon, Samoa occidentales, Sao Tomé et Principe, Sénégal, Seychelles, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Surinam, Swaziland, Tanzanie, Tchad, Togo, Tonga, Trinité et Tobago, Tuvanu, Vanuatu, Zaïre, Zambie, Zimbabwe.

2. *Politique européenne de développement. Chronique de politique étrangère*. Bruxelles, 1974.

3. H.B. Krohn, directeur général du Développement et de la coopération à la communauté de Bruxelles, in *Revue du Marché commun*, Bruxelles, mars 1975.

4. Pour avoir une idée plus précise de la dépendance de certains de ces pays par rapport à un seul produit d'exportation, il faut savoir que le sucre représente 68 % du revenu à l'exportation de l'Ile Maurice, le café 69 % pour l'Ethiopie, le coton 47 % pour le Mali, et l'arachide 37 % pour le Sénégal.

Pour le sucre, qui est très souvent une mono-production des pays concernés, ce système se double d'une « garantie » supplémentaire d'engagement d'achat minimum aux pays producteurs d'un tonnage déterminé à l'avance, système en vigueur auparavant au sein du Commonwealth (5). Mis à part ce cas spécifique du sucre, le système Stabex s'applique quant à lui à une liste de 44 produits différents, à majorité agricole.

Le troisième volet de la Convention de Lomé concerne la coopération financière. Il n'y a, en la matière, rien de très nouveau, les Européens se contentant de maintenir les mécanismes de distribution des aides du FED (Fonds européen de développement) et de la BEI (Banque européenne d'investissement), auxquels souscrivent les Dix.

Enfin, le quatrième volet concerne la coopération industrielle. Il ne faut pas oublier, en effet, que la signature de la première Convention de Lomé, en 1975, se situait en plein boom des prix pétroliers. Il s'ensuivit une sorte de réaction en chaîne au sein des économies et dans les politiques des pays africains majoritaires au sein des ACP, caractérisée par une forte augmentation de la facture pétrolière pour les pays ne produisant pas d'hydrocarbures, une volonté de s'appuyer sur l'exemple du cartel de l'OPEP (Organisation des pays exportateurs de pétrole) pour exiger une hausse des cours mondiaux des autres matières premières et pour réclamer un transfert de technologie, enfin, la demande d'une compensation financière de la part des pays arabes producteurs de pétrole ..., le tout pour dégager les surplus financiers nécessaires à des projets d'« industrialisation nationale ». C'est l'époque où se multiplient les conférences internationales, au cours desquelles on parle tant de « nouvel ordre économique international » ! L'ONUDI (Conférence générale de l'ONU pour le développement industriel), qui tient justement ses travaux à Lima, au Pérou, en mars 1975, quelques jours seulement après la réunion de Lomé, fixe un objectif très ambitieux de croissance industrielle pour les pays du tiers-monde : fournir au moins 25 % de la production manufacturière mondiale en l'an 2 000, alors qu'ils en étaient à 7 % en 1975 ...

L'affaire tombait bien pour l'Europe, puisque les années 1960 et le début des années 1970 coïncidaient à la fin d'une importante évolution au sein même des économies impérialistes. Cette évolution se caractérisait par la position désormais dominante des secteurs monopolistes exportateurs de biens de production et d'équipement, aux dépens des secteurs de biens de consommation. La mise en œuvre d'une « coopération industrielle » entre la CEE et les ACP, comportant formellement une aide financière, une politique de promotion, et une aide à la formation professionnelle, s'inscrivait donc aussi dans ce cadre.

Tout cet ensemble pouvait apparaître, en 1975, comme très novateur. Le ministre sénégalais Babacar Ba déclarait alors : « *La Convention qui vient d'être réalisée contient deux volets d'une importance capitale : le fonds de stabilisation des recettes d'exportation et la coopération industrielle. Je crois que ces deux volets suffisent à eux seuls pour marquer le caractère révolutionnaire de la convention qui vient d'être conclue.* (6) »

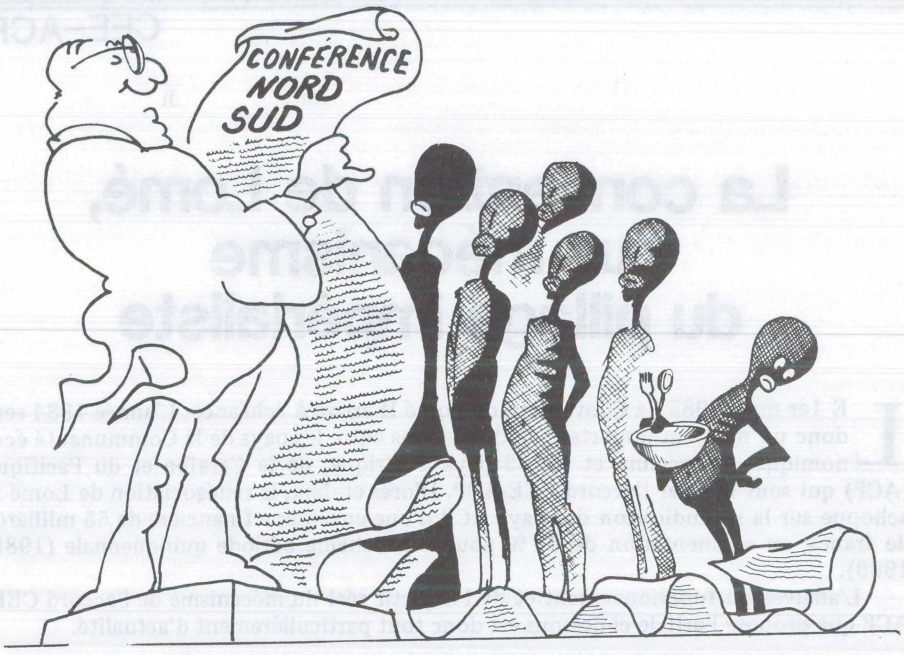

Une bonne illustration des fameux rapports Nord-Sud. (Dessin de Plantu).

LE DÉBUT DU DÉSENCHANTEMENT

La Convention a été renouvelée le 31 décembre 1979 (Lomé II). Un certain nombre de dispositions ont alors été amendées sans modifier l'orientation générale et les principaux objectifs du texte initial. Il est toutefois très révélateur qu'à cette date déjà, et malgré l'euphorie qui continuait d'être affichée, un certain nombre de remarques amères commençaient à émaner des rangs des représentants des pays ACP. Bernard St John par exemple, représentant de l'île carribéenne de la Barbade, devait exprimer, au nom de tous les Etats ACP, son « *sentiment profond de frustration* », au cours de son discours de clôture.

Il ajoutait : « *Nous constatons avec tristesse que ni le Stabex ni le système appliqué aux produits minéraux ne répondent à un grand nombre de nos préoccupations majeures. (...) Même le domaine des produits minéraux, où l'on doit pourtant constater certaines améliorations, ignore toujours les préoccupations essentielles des Etats ACP. A ces déconvenues, hélas, une autre vient s'ajouter : le fait que le montant du volume d'aide représente, en valeur, réelle, une contribution par habitant plus faible que celle accordée par Lomé I.* (7) »

Plusieurs facteurs sont en effet intervenus entre-temps pour tempérer les déclarations démagogiques initiales des dirigeants européens et de leurs partenaires des ACP. Entre 1975 et 1979, la plupart des cours mondiaux des matières premières se sont effondrés, réduisant ainsi de manière spectaculaire les recettes d'exportation des pays ACP. Le système Stabex, et son équivalent pour les produits miniers (Sysmin), n'ont pas été capables de compenser correctement ce manque à gagner. La crise économique sévissant en Europe réduisait d'autant la demande en produits de base. Enfin, certaines industries européennes ont peu à peu utilisé des produits de substitution aux produits primaires traditionnels que leur fournissaient les pays ACP, ou se sont tout simplement tournés vers d'autres pays pour s'approvisionner. Aujourd'hui, en pleine période de renégociation et à la veille d'une troisième convention (l'accord de Lomé II arrivant à échéance au 1er mars 1985), il n'est plus du tout question d'une coopération symbolisant un « nouvel ordre économique international » !

La manière dont fonctionne le Stabex illustre parfaitement l'impossibilité de modifier les règles commerciales fondamentales du marché capitaliste international si l'on ne bouleverse pas, dans le même mouvement, les structures mêmes de la domination impérialiste. Le Stabex est une « assurance » censée venir compenser les pertes financières des ACP liées à des calamités naturelles et, par extension, aux variations brutales des prix, de la demande ou de la production. Les Européens eux-mêmes voient aujourd'hui d'un mauvais œil le système Stabex, dont les interventions croissantes portent de plus en plus sur des problèmes bien plus structurels que conjoncturels.

A partir de 1980, en effet, tous les risques supposés se sont cumulés sous la forme d'une chute simultanée de la production, des ventes et des cours mondiaux des matières premières exportées par les ACP. En 1980, ce dernier facteur représentait à lui tout seul la justification de 23 % des demandes de compensation,

5. Dans les négociations actuelles de Lomé III, les pays européens sont totalement opposés à la perspective mise en avant par les négociateurs des ACP d'étendre cet avantage à d'autres produits que le sucre.

6. *Le courrier ACP*, mars 1975

7. Idem, novembre 1979.

chiffre passant à 65 % l'année suivante. Dans l'immense majorité des cas, il s'agissait de la baisse des cours de deux produits : le café et le cacao.

Concrètement, le mécanisme du Stabex peut, par lui-même, compenser partiellement le déficit des recettes des pays exportateurs des matières premières concernées par cet accord. Mais, à partir du moment où il y a simultanéité des facteurs conduisant à la baisse, les fonds propres du Stabex devraient être considérablement augmentés. L'ampleur du déficit des pays demandeurs est calculée par rapport à la moyenne des recettes d'exportation dudit produit durant les quatre années précédentes, au prix courant. En période de chute des cours, cela ne fait donc qu'amplifier la valeur relative de la compensation, puisqu'elle est partiellement calculée sur la base de cours mondiaux antérieurs plus élevés. La CEE doit donc parfois faire la sourde oreille aux demandes de compensation des pays ACP. En 1981, seuls 42,8 % des demandes justifiées ont pu être couvertes. Les partenaires de la Convention de Lomé ne font là que subir les lois naturelles de l'économie capitaliste mondiale. Le système Stabex n'intervient pas sur les mécanismes fondamentaux, mais seulement sur certains de leurs effets. Ce système de réajustement commercial subit non seulement les conséquences des spéculations du négoce international et des modifications de la demande, mais il est aussi appelé à subventionner la crise structurelle des agricultures africaines (baisse de la productivité, anarchie des politiques de commercialisation, absence de moyens politiques pour peser sur les marchés, etc.) Il faut enfin ajouter qu'une bonne part des fonds que le Stabex verse aux pays ACP n'est absolument pas utilisée dans les secteurs agricoles concernés pour améliorer la productivité ou favoriser la qualité des productions. Ces fonds sont le plus souvent affectés à des dépenses publiques par les gouvernements des pays ACP ou, parfois, au service de la dette qui, en l'absence de ces financements du système Stabex aurait parfois placé ces pays en situation de cessation de paiement (8).

Au bout du compte, le contribuable européen qui alimente les fonds du Stabex paye non pas pour aider les paysans, ni même les économies africaines, comme le prétend la propagande officielle, mais pour compenser certains effets destructeurs du marché capitaliste et maintenir à flot les régimes dispendieux et corrompus des pays néo-coloniaux pour le plus grand profit des monopoles du négoce et des industries européennes. En définitive, ces mécanismes compensatoires servent à redistribuer les revenus au sein des Etats dominés au profit des classes dirigeantes et aux dépens de la paysannerie.

Comme nous l'avons souligné plus haut, l'accord de Lomé rassemble pour partie les anciennes colonies françaises, britanniques et belges. Il n'est donc pas exagéré d'affirmer que la Communauté européenne a cherché, par cet accord, à regrouper et à rationaliser un certain nombre d'intérêts impérialistes communs. L'essentiel du commerce extérieur de la CEE se fait, bien sûr, avec les autres pays industriels, les pays ACP arrivant en ultime position dans l'ordre des catégories de partenaires sociaux. Il existe pourtant toute une série de facteurs qui déterminent l'importance particulière des pays ACP pour les pays impérialistes européens, ce qui explique d'ailleurs la spécificité de la Convention de Lomé.

LA DÉPENDANCE VIS-A-VIS DES APPROVISIONNEMENTS EN MATIERES PREMIERES

Le degré de dépendance extérieure de la CEE pour son approvisionnement en matières premières est d'environ 75 % (contre 90 % pour le Japon et 15 % pour les Etats-Unis). L'Afrique (sans l'Afrique du Sud) fournit en valeur 20 % de l'ensemble des importations de matières premières non énergétiques de l'Europe communautaire. Parmi les pays africains, les Etats signataires de la Convention de Lomé jouent un rôle très important dans la production mondiale de certains métaux. Ils sont donc décisifs en terme de réserves sur le long terme. La Zambie et le Zaïre sont respectivement les quatrième et cinquième producteurs mondiaux de cuivre, le Togo et le Sénégal les huitième et douzième producteurs de phosphates, la Guinée occupe la seconde place pour la production de bauxite et le Gabon la troisième pour le manganèse, le Zimbabwe est le cinquième producteur mondial de chrome, le Zaïre et la Zambie sont en première et seconde position pour le cobalt, enfin, le Zaïre et le Botswana sont les deux principaux producteurs de diamants.

En ce qui concerne la bauxite, les trois autres producteurs non-africains membres de la Convention de Lomé sont la Jamaïque (3e rang mondial), le Surinam (4e rang) et la Guyane (7e rang). En 1980, la part des ACP dans les importations de la CEE était de 50,08 % pour le pétrole, 13,3 % pour les minerais, 2,23 % pour l'uranium et, enfin, 34,66 % pour les produits agricoles et dérivés. Ceci souligne donc l'importance de l'échange inégal entre ces pays et l'Europe, cette dernière fournissant aux pays ACP, sur la base de l'inégalité des prix du marché mondial, des biens d'équipement, des technologies et des services, contre des produits primaires, le plus souvent des matières premières à peine conditionnées. Les motivations principales des multinationales d'Europe dans les pays ACP ne sont d'ailleurs pas tant la recherche de l'exploitation d'une main-d'œuvre à bon marché ou de débouchés commerciaux immédiats. Au contraire, comme le montre le tableau ci-dessous — et si l'on assimile, pour la démonstration, les pays ACP à l'Afrique —, l'objectif principal dans ce continent est le contrôle des sources de matières premières. C'est dire l'importance encore décisive que prennent, pour les économies de ces pays, le pompage par les multinationales des surprofits coloniaux classiques.

INVESTISSEMENTS DES FIRMES TRANSNATIONALES SELON LEUR STRATÉGIE (en %)

Stratégie	A	B	C	Total
Afrique	60	6	34	100
Amérique latine	33	5	62	100
Moyen-Orient	91	—	9	100
Asie	30	34	36	100

A : accès aux matières premières. B : exploitation de la main-d'œuvre. C : ouverture de nouveaux marchés (9).

DERRIERE L'« AIDE », LE PROFIT

Les actions d'aide et de développement financées par la Communauté européenne constituent par ailleurs pour les capitalistes européens des marchés non négligeables. En d'autres termes, la CEE assure le financement, et ce sont les entreprises privées impérialistes qui obtiennent les contrats de réalisation qui en découlent. En quantité de financements de projets réellement effectués sur le terrain, la CEE dispense environ 10 milliards de francs par an (chiffre de 1981) dans les pays dominés, dont 58 % sont affectés aux pays ACP. Les projets de « développement » qui voient ainsi le jour se répartissent à peu près également dans les secteurs de l'agriculture d'une part, de l'industrie, des mines et de l'énergie d'autre part, et, enfin, dans les transports, communications et services. Il faut souligner l'importance des grands aménagements et projets à caractère régional, qui exigent généralement des financements importants auxquels participent, associés à d'autres organismes financiers internationaux, le FED et la BEI.

Durant la période de la première Convention de Lomé (1975-1979), 48 grands projets de ce type ont été co-financés pour un montant global de 24 milliards de francs, avec une participation de fonds européens de 36 %, de fonds arabes de 16 %, et de la Banque mondiale de 12 %. Au cours de la même période, l'aide communautaire proprement dite a permis, par exemple, la réalisation de 4 500 kilomètres de routes bitumées, de 650 écoles, etc. Or, la réalisation de ces grands travaux se fait par des appels d'offres internationaux réservés aux entreprises des Etats membres de la CEE et des ACP, et l'essentiel des profits qui sont à en retirer se retrouvent finalement dans les poches du patronat européen. Une procédure formellement avantageuse pour les entreprises locales des ACP est envisagée seulement lorsque le montant du projet n'est pas susceptible d'intéresser la concurrence étrangère. Mais, même si les entreprises « locales » des pays ACP obtiennent 42 % des marchés des travaux, 9 % des marchés concernant la fourniture de matériel et 13 % de ceux concernant les services, financés par la CEE — ce qui est loin d'être en soi très enthousiasmant —,

8. Dans la négociation pour Lomé III, les Européens voudraient d'ailleurs imposer un droit de regard sur les affectations des financements Stabex en vue d'intervenir dans les politiques agricoles locales.

9. Y. Sabolo, R. Trajtenberg, *The Impact of Transnational Enterprises on Employment on Developing Countries*, Genève, BIT, 1976. Cité par Jacques Perrin, *Les transferts de technologie*, Maspero, Paris, 1978.

encore ne faut-il pas oublier que dans ces pays nombre d'entreprises « locales » sont contrôlées par le capital impérialiste plus que par des capitaux nationaux.

La Convention de Lomé offre donc un exemple typique d'une combinaison de financements publics multinationaux en faveur des entreprises capitalistes intervenant sur les marchés néo-coloniaux. Le détour un peu compliqué dans les rouages de l'administration de Bruxelles de la CEE et dans celle des Etats ACP transforme très prosaïquement l'« aide » au tiers-monde du contribuable européen en transfert de profit dans l'escarcelle du patronat impérialiste. Il s'agit donc bel et bien d'une escroquerie, malgré les discours officiels, tout particulièrement les discours de la France, dont les présidents et les gouvernements successifs n'ont cessé, tout au long des vingt-cinq dernières années, de jouer les grands mécènes du tiers-monde (10).

De plus, cette fameuse « coopération industrielle » nécessite un accroissement régulier des achats, par les pays dominés, des services divers vendus par les pays impérialistes européens (assurance, banque, comptabilité, conseil et activités d'ingéniérie, courtage, architecture, activités juridiques, enseignement, télécommunications, tourisme, information technologique). Et ceci ne fait que reproduire un peu plus les mécanismes mêmes de la dépendance.

Cette manne financière alimente aussi, bien qu'à un niveau modeste, l'une des formes les plus visibles de la domination impérialiste que représente la présence dans ces pays de centaines de milliers d'Européens, en majorité entrepreneurs, cadres et membres de professions libérales. Cette occupation étrangère produit de graves déséquilibres dans les économies néo-coloniales, ne serait-ce qu'en ce qui concerne les importations de biens de consommation et de produits alimentaires de luxe. Ce sont les populations locales qui supportent le poids de l'effet inflationniste d'une situation qui favorise les flux commerciaux d'Europe vers leurs pays (11).

IL N'Y A PAS D'IMPÉRIALISME EUROPÉEN

Si la Convention de Lomé est une relation contractuelle sur cinq ans entre dix pays européens et, aujourd'hui, soixante-trois pays pauvres et dominés, elle constitue tout autant une forme de contrat entre les pays européens eux-mêmes. Et la concurrence n'est pas moins âpre entre les pays de la CEE à ce propos que ne le sont les oppositions entre la CEE et les ACP. Pour simplifier à l'extrême, on peut dire qu'il s'agit, pour les anciennes puissances coloniales (France, Grande-Bretagne et Belgique) d'associer les autres pays européens aux dépenses du maintien de leur domination propre par l'utilisation de fonds communautaires dans des opérations en direction des ACP. Pour les autres pays, et principalement l'Allemagne et l'Italie, il s'agit au contraire d'essayer de refaire leur retard en ce domaine et de profiter du cadre communautaire pour pénétrer les « chasses gardées » des principales anciennes puissances coloniales européennes. La renégociation actuelle de la Convention de Lomé est donc l'objet d'un maquignonnage entre les différents partenaires européens. Les balances commerciales respectives des pays de la CEE avec les ACP, ainsi que la part de contrats décrochés par leurs entreprises propres, constituent le baromètre des rapports de forces entre les composantes de la CEE.

La mise en place de la Convention de Lomé, en 1975, a correspondu à une évolution des rapports de forces entre les pays européens. Le partage inégal du gâteau est au centre de toutes les négociations. Alors qu'en 1972 la part des pays ACP dans les exportations françaises propres en dehors des opérations communautaires (de la CEE) était de 11,2 %, elle se montait à 13,5 % en 1977. La part de la France dans les échanges globaux de la CEE avec les pays ACP passait, dans la même période, de 28 à 29,7 %, alors même que celle de la Grande-Bretagne, qui était de 30,9 % avant l'accord de Lomé, tombait ensuite à 25,6 % en 1977. La grande gagnante de l'accord CEE-ACP était par contre l'Allemagne fédérale, dont la part dans les échanges CEE-ACP passait de 14,3 % à 20,2 % entre 1972 et 1977.

Les marchés créés par l'intervention financière du FED, qui sont divisés en « travaux », « fournitures » et « coopération technique », sont eux aussi l'objet d'une dure concurrence. La France est actuellement en tête, avec 28,25 % du total (31,5 % pour le seul secteur des « fournitures ») pour ce qui concerne le « 5e FED », au 30 septembre 1983 (12). Pour le « 4e FED », lui-même en cours d'exercice, sur l'ensemble des marchés passés à la date du 30 septembre 1983, la France en avait obtenu 23 %, la RFA 13,13 %, l'Italie 11,59 %, la Grande-Bretagne 9,72 %, la Belgique 5,72 %, les Pays-Bas 4,03 %, le Danemark 0,65 %, l'Irlande 0,35 %, le Luxembourg 0,25 %, tandis que la Grèce n'est pas associée à ce « 4e FED ».

Après les indépendances formelles en Afrique dans les années 1960, et avec la mise en place des Etats néo-coloniaux, il était impossible aux puissances coloniales de maintenir le quasi-monopole des échanges commerciaux comme au temps des colonies. Le développement escompté, ne serait-ce que des marchés de biens d'équipement, nécessitait de toute manière d'ouvrir ces régions à la concurrence impérialiste et d'associer d'autres capitaux à leur exploitation. La mise en commun d'une base minimum de collaboration en Europe était donc nécessaire, du fait de la grande vulnérabilité des pays européens par rapport aux Etats-Unis et, aujourd'hui au Japon, qui lorgnent eux aussi vers des débouchés nouveaux dans des zones qui leur étaient traditionnellement assez fermées. Créer des règles communes afin de rationnaliser et de se défendre contre la concurrence était une nécessité pour l'Europe capitaliste. Mais cela ne veut absolument pas dire qu'il y a homogénéisation des intérêts spécifiques des partenaires de la CEE, les accords CEE-ACP constituant en effet plutôt un cadre de contrôle de la concurrence inter-européenne dans les marchés néo-coloniaux.

Dans la mesure où les grands travaux d'aménagement dans les pays ACP jouent un rôle toujours plus important pour les industries capitalistes des métropoles, ce sont les Etats et les gouvernements nationaux qui en sont directement les agents prospecteurs, et ce d'autant plus que la masse des capitaux requis pour leur réalisation implique la participation d'organismes publics de financement et de protection des investissements. Chaque gouvernement de l'Europe des Dix fait donc cavalier seul dans la recherche de ces marchés. Dès lors, le lien politique avec les régimes néo-coloniaux constitue une garantie et une assurance face à la concurrence. Ce contrôle politique des économies dominées, ce sont la Grande-Bretagne, et surtout la France, qui en ont profité, aux dépens de leurs autres partenaires européens. C'est en quelque sorte le maintien des avantages acquis du colonialisme.

Ce « chacun pour soi » se reflète dans le fait suivant : si la CEE est le premier pourvoyeur d'aide au tiers-monde (12,1 milliards de dollars en 1981), 88 % de cette somme est toutefois dispensée en aides bilatérales par les Etats membres pris séparément. L'aide directe en tant que telle n'avait atteint, en 1981, que 1,7 milliard de dollars, dont moins de la moitié dans le cadre de la convention de Lomé. Cette dernière n'est donc pas l'expression d'un « impérialisme européen ». Elle est tout au plus le reflet d'une volonté d'adaptation politique et économique aux évolutions des rapports de forces mondiaux et des relations commerciales

10. Un rapport de la Cour des comptes européenne souligne que pour de nombreux travaux réalisés dans le cadre du FED : il faut regretter que le produit fini soit souvent mal conçu pour les besoins locaux, que des usines soient surdimensionnées, que des puits ne soient finalement pas munis de pompes, faute de moyens locaux, que les coûts dépassent les prévisions, etc. C'est ce qu'on appelle une aide généreuse. (Voir *Marchés tropicaux et méditerranéens* du 21 janvier 1983.)

11. Les grands noms du négoce international en Europe et qui agissent en Afrique sont, entre autres, Brook Bond Liebig, Cadbury Schweppes, Gill and Duffus, Lonhro, Unilever, Tate and Lyle, Beecham pour la Grande-Bretagne, Lesieur, BSN Gervais, SCOA, Interagra-Silos du sud-ouest pour la France, East Asiatic pour le Danemark.

On comprend pourquoi le système Stabex n'intervient qu'en aval des mécanismes du négoce et non pas en amont, étant donné les profits fabuleux que font ces grandes entreprises avec les marchés des matières premières. Elles ont souvent des positions de monopole ou de quasi-monopole dans l'achat de produits de base aux organismes nationaux de commercialisation. Par exemple, une compagnie comme Tate and Lyle — qui a le monopole d'achat du sucre à l'Ile Maurice, entre autres — achète la presque totalité du sucre de canne importé par la CEE et contrôle environ 40 % du marché mondial de la mélasse de sucre.

12. *Marchés tropicaux et méditerranéens*, Paris, 25 novembre 1983.

internationales depuis vingt ans, un palliatif au désordre congénital de l'impérialisme.

LES RAISONS POLITIQUES DE LA CONVENTION DE LOMÉ

Ce panorama serait incomplet si l'on omettait de souligner que ce ne sont pas n'importe quels « types » d'Etats qui sont associés à la CEE dans le cadre de cette Convention. Sur les soixante-trois pays en question, il y en a vingt-sept qui, selon les critères de la Banque mondiale, sont classés comme « pays les moins avancés » (PMA) sur les trente-six ainsi comptabilisés dans le monde. C'est donc une bien curieuse association « égalitaire » que cette Convention de Lomé, qui regroupe d'un côté dix pays parmi lesquels une partie des principaux pays impérialistes de la planète, et de l'autre des partenaires prétendument « privilégiés », dont la caractéristique est justement d'être parmi les plus pauvres des pays dominés du monde ... La crise économique mondiale a bien entendu aggravé leurs difficultés, et la Banque mondiale estime que, dans l'hypothèse la plus optimiste d'une croissance annuelle atteignant 5 % pour les pays industriels (de 1985 à 1995), le PIB par habitant des pays d'Afrique au sud du Sahara ne pourrait retrouver son niveau de 1970 qu'en 1995 !

Alors que pour l'ensemble des pays du tiers-monde à faible revenu le taux d'alphabétisation est de 51 % de la population, il n'est que de 28 % pour les pays ACP, quant à l'espérance de vie, qui est de 57 ans pour les premiers, elle n'est que de 47 ans pour les seconds. La quasi-totalité des pays signataires de la Convention de Lomé avec la CEE sont donc d'une extrême fragilité économique et sociale. Les appareils d'Etat sont le plus souvent faibles et sclérosés par la corruption généralisée (voir des exemples aussi divers que le Tchad, le Zaïre, le Centrafrique, etc.) Les régimes politiques qui y sévissent sont partout des régimes répressifs, voire des dictatures sanguinaires. Leurs administrations pléthoriques sont inefficaces, et l'instabilité de ces pays tient autant au manque de légitimité du pouvoir qu'à l'absence de classe dirigeante stable.

Dans de telles conditions, les objectifs de la Convention de Lomé, comme ceux de toutes les relations entre l'Europe et ces pays, sont de tenir à bout de bras des économies chancelantes et des Etats chétifs. C'est, en dernier ressort, le maintien de l'ordre politique qui est l'objectif ultime de ces relations « privilégiées ». L'Europe y trouve finalement son compte — et l'impérialisme en général aussi — en codifiant des relations spécifiques qui maintiennent à flot ces pays et ces régimes, artificiellement si l'on se réfère aux a priori libéraux de l'esprit de marché du capitalisme.

Il n'est donc pas inintéressant de constater que l'Angola et le Mozambique, au bord de la catastrophe économique et militaire, sont en train de négocier leur entrée dans la Convention de Lomé. Cette Convention est donc là pour sauver de l'effondrement une Afrique néo-coloniale dont la désagrégation économique et sociale est le produit de l'héritage colonial et du pillage européen. En quelque sorte, une espèce de pompier-pyromane. Pour disposer d'armes supplémentaires au cours des négociations pour le renouvellement de la Convention de Lomé, les Européens ont inscrit la question du respect des « droits de l'homme » dans la liste des conditions requises pour les pays recevant une aide. Cet épisode montre assez bien le paternalisme qui régit les relations de dépendance dans lesquelles se trouvent ces pays, surtout lorsque l'on sait que c'est justement cette situation de domination qui génère dictatures et régimes autoritaires dans les pays dominés. Et l'on voit mal comment des pays qui — comme la France, qui occupe militairement le Tchad et entretient depuis des années des régimes de dictature —, peuvent se prévaloir de pareils arguments. Ce serait tout autre chose si les pays européens cessaient d'équiper et d'encadrer les armées et les polices de ces Etats, et si des gouvernements se revendiquant des travailleurs, en France et en Grande-Bretagne, commençaient par retirer leurs troupes ... Le 5 janvier dernier d'ailleurs, Thomas Okelo-Odongo, secrétaire général des pays ACP rappelait aux dirigeants impérialistes que leurs gouvernements n'avaient pas de leçons à recevoir de leurs partenaires européens en ce qui concerne « *la dignité humaine, le bien-être humain* », avouant par ailleurs que « *le groupe ACP pense que l'interprétation européenne des droits de l'homme est réduite à des considérations civiques et politiques. (...) C'est pourquoi les ACP sont contre l'inscription dans la Convention des clauses* (concernant les droits de l'homme, ndlr.) *qui, de fait, empêchent certains Etats d'avoir accès à l'aide au développement* ».

Mais tout cela ne sera qu'une petite passe d'armes formelle. Edgard Pisani, commissaire européen au Développement, devait d'ailleurs rassurer tout le monde, dès le 16 septembre 1983, en affirmant que la CEE devait respecter les conceptions propres des droits de l'homme des pays ACP (13). Les Mobutu du Zaïre, les Hissène Habré du Tchad, et d'autres de leur espèce, n'ont donc pas à s'inquiéter. Mais le fait que la question des libertés démocratiques n'apparaisse que comme une anecdote montre finalement assez bien ce qu'est la philosophie réelle, essentiellement « mercantile », des rapports entre la CEE et les ACP, au-delà de toutes les proclamations sur les « transferts de technologie » ou le « nouvel ordre économique international ». ■

Claude GABRIEL,
7 mars 1984.

Les peuples d'Afrique face à la « surproduction » agricole de la CEE. (DR)

13. Idem, 23 septembre 1983.

L'entrée dans la CEE a aggravé les distorsions d'une économie dépendante

EN mai 1972, un référendum sur l'adhésion de l'Irlande du Sud à la CEE donnait une grande majorité (80 %) de votes favorables. Si l'on en croit de récents sondages, cette euphorie des premiers jours s'est depuis lors complètement dissipée, et le mécontentement de l'opinion publique irlandaise vis-à-vis de la CEE est désormais connu pour être le plus fort de tous les pays de la Communauté.

Il n'est pas difficile d'en comprendre les raisons. Le niveau de vie de l'Irlande du Sud est en général inférieur de 30 % à la moyenne des autres pays de la CEE. Pour les ouvriers irlandais, la journée de travail est la plus longue de toute la CEE, la Grèce mise à part, tandis que les salaires sont les plus bas. Quant aux petits paysans, ils gagnent encore moins que les ouvriers, et leur situation est tout particulièrement précaire. Outre le bas niveau de vie, les disparités sociales croissantes constituent une autre source d'amertume pour la population laborieuse. En effet, 5 % de la population possède les trois quarts de la richesse privée, et 10 % de la population accapare un quart du revenu national. Partout, la pauvreté la plus dure côtoie les fastes d'une élite minuscule.

Le tableau est encore plus sombre lorsqu'on le place dans le contexte de la dégradation de la position de l'Irlande par rapport aux autres pays européens, depuis qu'elle a adhéré à la CEE. Cet écart croissant peut se mesurer grossièrement à l'indice du Produit intérieur brut (PIB), qui a perdu encore 4 % par rapport à la moyenne de celui des pays de la CEE entre 1973 et 1979. Cette tendance est révélatrice de ce que l'adhésion de la CEE, loin de nourrir un développement capitaliste moderne en Irlande, n'a au contraire fait qu'exacerber les contradictions économiques héritées de l'exploitation impérialiste britannique.

Brendan KELLY

Sous la domination coloniale britannique, l'économie irlandaise était largement orientée vers une production agricole presqu'entièrement tournée vers l'approvisionnement du marché britannique en viandes et en produits laitiers à bon marché (1). Ce type de production aurait, pour assurer sa rentabilité capitaliste, exigé une réforme agraire favorisant la création d'entreprises agricoles de grande dimension. Mais les réformes partielles imposées par la Grande-Bretagne et la résistance de la masse des petits paysans ont produit un système hybride : une minorité de grandes exploitations agricoles dans un océan de petites fermes, pour la plupart non viables.

L'HÉRITAGE DU PASSÉ

Le développement économique ultérieur de l'Irlande a été profondément marqué par les tares de ce type de production agricole et de ce mode de propriété et de mise en valeur des terres. L'agriculture extensive n'exigeant pas un fort taux de réinvestissement des profits, les grands agriculteurs capitalistes ont donc été très conservateurs, préférant déposer leurs avoirs dans des banques plutôt que de les consacrer au renouvellement de l'outil productif. La rentabilité de ce type d'exploitations agricoles extensives restait dépendante de l'accès au marché britannique. Les agriculteurs capitalistes étaient d'ardents partisans du libre-échange. L'industrie irlandaise naissante ne fut donc pas protégée par des barrières douanières. Le libre-échange impliquant la libre circulation des capitaux, les banques investirent les profits qu'elles avaient accumulé dans le secteur agricole dans l'acquisition de titres sûrs mis en vente par le gouvernement britannique. L'industrie irlandaise fut donc exposée de plein fouet à la concurrence de l'industrie britannique plus développée, et privée de capital. Le développement industriel national fut donc très limité.

Le système de propriété et d'exploitation des terres créa une division hiérarchique du travail agricole. Aux petits paysans revenaient les tâches laborieuses et peu rentables de la production agricole (reproduction et élevage des animaux), aux agriculteurs capitalistes les opérations brèves et lucratives (engraissement du bétail dans les prés et exportation de la viande et du lait). Dans ces conditions, les crises économiques cycliques sont devenues plus soudaines et plus profondes et ont eu tendance à frapper plus durement les petits paysans. L'agriculture extensive exige aussi que le coût direct de la propriété foncière, et de la propriété en général, soit réduit au minimum. Il lui faut donc, pour prospérer, un faible niveau d'imposition. C'est pourquoi la participation de l'Etat dans l'économie connut initialement d'importantes limites. Puis, lorsque le niveau d'imposition commença à augmenter, les taxes pesèrent de manière disproportionnée sur une populatin déjà bien appauvrie. La satisfaction des besoins sociaux de la population est restée très largement dépendante d'institutions privées (surtout religieuses), et la vie politique a pris une coloration nettement clientéliste.

Dans la première moitié du XXe siècle, l'économie irlandaise était donc dominée par :

— une élite d'agriculteurs capitalistes qui profitaient de l'existence de petites exploitations paysannes semi-capitalistes et dépendantes du marché britannique ;

— un secteur financier prospère mais dépourvu d'esprit d'initiative, intégré au marché des capitaux britanniques et sans capacité d'investissement dans l'industrie ;

— un secteur industriel limité composé de petites entreprises servant le marché intérieur ;

— un faible secteur d'industries exportatrices, centré sur l'alimentaire et les boissons, largement aux mains d'étrangers.

Cette situation a conduit à un profond malaise économique au cours des années 1950. L'alternative capitaliste, qui aurait permis une croissance économique, aurait consisté à adopter une stratégie d'intégration plus complète au système impérialiste international. Cette alternative s'est faite plus urgente pour la bourgeoisie locale pendant les années 1950, au moment où commençait à se discuter l'éventuelle adhésion de la Grande-Bretagne à la CEE. Et, en 1961, l'option de l'adhésion à la CEE obtint le soutien des deux principaux partis bourgeois irlandais. L'électorat de l'île fut gagné à la perspective de l'adhésion à la CEE par une série d'arguments économiques. Il fut ainsi affirmé que les contradictions de l'agriculture seraient éliminées sans douleurs par l'établissement de prix nettement plus élevés et stables, que le capital étranger s'engouffrerait en Irlande avec toutes sortes d'effets d'entraînement qui

1. Après la guerre d'indépendance des années 1920, l'Etat libre d'Irlande disposa du statut de « dominion » (Etat dont la politique extérieure dépendait du Royaume-Uni). Les 6 comtés du Nord restent toutefois toujours soumis à la politique coloniale britannique. L'Irlande est demeurée neutre durant la Seconde Guerre mondiale et elle a quitté le Commonwealth en 1949. A la suite du référendum de mai 1972, ce pays adhère à la CEE.

aboutiraient à l'établissement d'une base industrielle saine sous contrôle national, et que le niveau de vie augmenterait énormément rendant possible l'établissement d'un large système de protection sociale. Enfin, totalement décolonisée, l'Irlande, d'après ces déclarations, « *prendrait sa place parmi les nations du monde* ». S'il est vrai que l'adhésion à la CEE a, dans une certaine mesure, stimulé l'économie irlandaise, elle n'a toutefois pas réussi à transformer radicalement les éléments économiques et sociaux à l'origine de la situation de torpeur économique et de gâchis social en Irlande.

LES DISTORSIONS MAINTENUES DE L'AGRICULTURE

Dans le secteur agricole, l'entrée dans la CEE a donné lieu à des investissements records, à des niveaux de production jamais atteints auparavant, et à des bonds en avant des revenus (2). Mais, derrière cette apparence de réussite se cachait une réalité plus sombre. Au départ, la flambée des prix des produits agricoles (jusqu'à 300 %) a lancé les paysans irlandais dans un effort de modernisation et d'expansion fébrile. Mais, la CEE se suffisant presque à elle-même pour la viande bovine et étant exportatrice de produits laitiers — deux productions qui représentent à elles seules 68 % de la production agricole totale irlandaise —, les effets de l'encouragement initial apporté par la hausse des prix n'ont été que de courte durée et, dès le milieu des années 1970, les prix ont commencé à stagner. Ce coup fut aggravé par la détérioration du rapport entre les coûts de production et les prix de vente. Les tentatives de réduire les charges ne suffirent pas à compenser cette tendance, et les profits agricoles en pâtirent.

Après la première phase d'expansion fiévreuse commença une phase de crise. Depuis une dizaine d'années, les revenus agricoles en termes réels sont restés au niveau d'avant l'entrée dans la CEE. Les taux de croissance se sont réduits et, depuis 1978, sont même descendus à un niveau sans précédent. La propriété foncière est restée dans les mêmes mains et l'éventail des superficies des exploitations n'a guère évolué. Le type de production et la division du travail entre les diverses catégories d'exploitations sont virtuellement les mêmes que par le passé. Par contre, les contradictions de l'agriculture se sont aggravées sans qu'il y ait de modification fondamentale de la structure de la production. En grattant le vernis du succès apparent de l'intégration de l'Irlande à la CEE émerge donc la réalité des choses. En effet, le système de soutiens artificiels à certains produits mis en œuvre par la politique agricole commune (PAC) a intensifié toute une série de distorsions de l'agriculture irlandaise dissimulées derrière des chiffres moyens dans les statistiques officielles.

Ainsi, le revenu agricole est stationnaire en termes réels depuis plusieurs années. Mais des changements frappants se sont produits dans le cadre de cette immobilité apparente. Les crises de l'élevage, de 1974 et de 1978, ont joué un rôle important dans l'aplanissement des profits globaux des agriculteurs. L'intervention de la CEE en faveur de la viande bovine a abouti à ce que ce soient les reproducteurs et éleveurs de bétail qui ressentent le plus le poids de ces deux désastres. Les grands agriculteurs capitalistes ont pu vendre leurs boeufs aux prix garantis par l'intervention de la CEE en même temps qu'ils refusaient d'acheter des veaux pour l'engraissement aux petits agriculteurs irlandais. C'est ainsi que le marché ne s'est effondré que pour les paysans moyens et, surtout, les petits. Ils se sont retrouvés avec un excédent de têtes de bétail, avec toutes les conséquences que cela comportait pour la rentabilité de leurs exploitations.

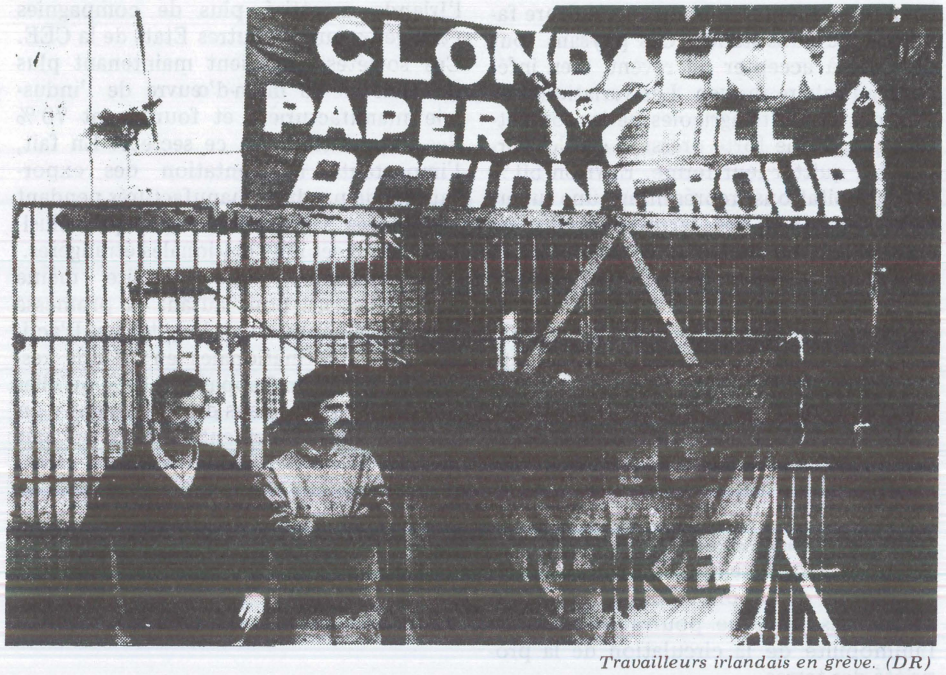

Travailleurs irlandais en grève. (DR)

Aujourd'hui, plus de la moitié du revenu agricole est perçu par seulement un cinquième des exploitants. Il suffit de signaler que le revenu agricole moyen se situe en-dessous du salaire industriel moyen (qui est l'un des plus bas de la CEE) pour se faire une idée de l'état de dénuement dans lequel vivent 80 % des paysans irlandais.

A partir de 1978, la production agricole a aussi connu une chute dramatique de la croissance, tombant à un chiffre de seulement 1 % par an. La composante principale de ce déclin a consisté en une réduction énorme du cheptel national qui, perdant plusieurs centaines de milliers de têtes, est retombé à son niveau de 1970. En même temps, les gros exploitants se sont tournés vers la production laitière, et la production animale s'est concentrée dans les petites fermes. En fait, un nombre croissant de petites fermes produisent exclusivement pour la viande. Le déclin du boeuf signifie donc que le nombre d'exploitations qui ne produiront absolument rien va à coup sûr augmenter.

Mais l'anomalie structurelle va plus loin. Les fortunes du boeuf et du lait sont liées les unes aux autres. En effet, la rentabilité de la production laitière dépend dans une large mesure de l'approvisionnement en vaches capables de vêler en vue d'une production de viande bovine. Le passage de l'élevage pour la viande à la production laitière contribue donc à fermer un cercle vicieux plutôt qu'à ouvrir de nouvelles perspectives.

Ce cercle vicieux s'est encore aggravé au cours de la dernière période. Les moyens producteurs laitiers ont reçu certains secours à l'occasion de la crise, surtout sous la forme de subventions pour les veaux destinés à la production de boeuf, l'objectif étant de soutenir la production laitière tout en renouvelant le cheptel. Les prix de ces veaux ont parfois atteint des sommes astronomiques. Mais il n'y a pas de perspective d'augmentation des prix du boeuf dans un avenir rapproché. Il est donc certain que le marché des veaux va s'effondrer. Cette fois-ci, cela aura des conséquences graves non seulement pour les petits paysans acheteurs, mais aussi pour une grande partie du secteur laitier, et cela, au moment même où une taxe exceptionnelle sur le lait est sur le point d'être adoptée.

Enfin, la propriété de la terre reste aussi stable que jamais, malgré une chute des prix des terrains qui, vers le milieu des années 1970, étaient les plus élevés d'Europe. Au cours de la dernière décennie, la superficie moyenne des exploitations n'a augmenté que de 2 acres (0,8 hectare). Les conséquences de l'entrée dans la CEE n'ont fait qu'aggraver le problème. Les gros exploitants hésitent à acheter du terrain et préfèrent se tourner, bien que marginalement d'ailleurs, vers une utilisation

2. Le Premier ministre irlandais Garret Fitzgerald affirmait récemment qu'il considérait la politique agricole commune (PAC) « *comme une des pierres angulaires de la communauté. (...) Elle est beaucoup plus importante pour nous*, poursuivait-il, *que pour tout autre pays. La participation à la PAC nous a libérés de la dépendance vis-à-vis de la politique des prix alimentaires pratiquée par la Grande-Bretagne, qui avait empêché le développement de notre agriculture* ». *Le Monde*, 28 mai 1983.

plus intensive du sol plutôt que vers une expansion de leur appropriation terrienne. C'est l'importance de leur endettement qui est la cause la plus immédiate et la plus fondamentale de cette situation. Les dettes des exploitations agricoles sont en effet passées de 15 % de la dette totale du pays en 1970, à un chiffre record de 30 % en 1980. Les dettes des exploitations agricoles représentaient 40 % du revenu agricole en 1970 ; elles sont passées à 120 % en 1980. Cette dette est distribuée dans toute la population agricole, mais particulièrement concentrée chez les moyens et gros exploitants.

D'autre part, une grande partie de la petite et moyenne paysannerie est en train de s'orienter vers une agriculture familiale de subsistance. Ces paysans sont disposés à accepter un revenu bien inférieur au salaire moyen. Les variations des prix des produits agricoles ne les soumettent pas à une forte pression qui les forcerait à quitter leur ferme. Environ 50 % des exploitations, représentant une superficie d'un tiers des terres cultivées, ne contribuent en rien à la croissance de la production agricole. La plus grande partie de la croissance de la production agricole est donc concentrée sur 20 % des exploitations. Les 30 % d'exploitations restantes se trouvent dans une situation intermédiaire entre ces deux positions extrêmes, et sont particulièrement menacées par les tendances actuelles de la politique agricole de la CEE. Il existe une possibilité réelle que 80 % des paysans irlandais se retrouvent dans la catégorie « agriculture de subsistance à temps partiel ». Dans les conditions de propriété familiale des exploitations, cela ne pourra qu'accroître l'immobilité de la circulation de la propriété des terres.

Il faut ajouter à cela que la division du travail entre petits et gros exploitants agricoles correspond grossièrement à des divisions régionales. Le remembrement des petites et moyennes exploitations pour en faire des entreprises rentables aurait pu se faire par une différenciation parmi les petits et moyens paysans eux-mêmes. Mais le profond marasme dans lequel se trouvent ces catégories sociales interdit virtuellement une telle évolution. Il est donc probable que les contradictions structurelles liées à la division du travail et au type de propriété du sol ne changeront pas avant longtemps.

La situation de l'agriculture aura des conséquences énormes pour toute l'économie irlandaise. L'agriculture emploie, directement ou indirectement, 30 % de la population active, elle représente 45 % de la production de biens et 50 % des exportations. Presque la moitié de la population vit dans des zones rurales, et c'est aussi là que se trouve une partie considérable de la population la plus démunie de l'Irlande.

L'INDUSTRIE DOMINÉE PAR LES MULTINATIONALES

L'industrie manufacturière irlandaise est souvent présentée comme l'une des grandes réussites de l'adhésion à la CEE. Au cours des années 1970, la production de produits manufacturés a augmenté à un taux annuel de 4 %, contre un rythme de 0,5 % de moyenne dans la CEE. Mais cette croissance présentait un certain nombre de distorsions et a fini par créer plus de problèmes qu'elle n'en a résolus.

Il ne fait aucun doute que les industries manufacturières ont augmenté leur poids dans l'économie, mais une grande partie de cette croissance est superficielle. La composante la plus dynamique de ce secteur est en effet constituée, et de loin, par les multinationales étrangères. Pendant toute la durée des années 1970, et en rapport avec la taille de sa population, l'Irlande a attiré plus de compagnies étrangères que les autres Etats de la CEE. Ces sociétés emploient maintenant plus du tiers de la main-d'œuvre de l'industrie manufacturière et fournissent 70 % des exportations de ce secteur. En fait, l'importante augmentation des exportations de produits manufacturés pendant les années 1970 dérivait presqu'exclusivement de ces multinationales étrangères.

Cependant, cette réussite même n'entraîne pas pour autant la promesse d'un développement à long terme. L'activité des multinationales en Irlande ressemble de façon frappante à celle qu'elles ont dans d'autres pays prétendument « en voie de développement », mais en fait néo-colonisés. Ces entreprises sont caractérisées par leur très faible lien au reste de l'économie. Ainsi, elles n'achètent sur le marché local que 16 % des éléments nécessaires à leur production, et dans certaines branches comme la chimie, elles n'achètent que 3 % de leurs matières premières en Irlande même. Elles sont en général spécialisées dans des opérations de montage, peu qualifiées, et le plus souvent mal payées. Leur contenu en valeur ajoutée est très faible. Il s'agit en général de petites usines qui emploient peu d'ouvriers, en moyenne 100 travailleurs par entreprise.

Outre la faiblesse des effets bénéfiques secondaires décrits ci-dessus, les multinationales créent en pratique certains obstacles à la croissance. Elles ne fournissent qu'un tiers du capital nécessaire à leur création et entrent donc en concurrence avec l'industrie locale pour le reste. 90 % de leurs profits sont exemptés de taxes, ce qui crée un trou de plusieurs millions dans les rentrées fiscales. L'environnement libre-échangiste qu'elles exigent a entraîné un déclin précipité des industries traditionnelles. Un quart des emplois qui existaient dans les industries nationales en 1973 ont disparu. Comme ce secteur produisait surtout pour le marché national, la conséquence en a été non seulement un déclin des créations d'emplois, mais aussi une augmentation des importations.

Cependant, les compagnies multinationales réalisent des bénéfices énormes. D'après le ministère du Commerce des Etats-Unis, les compagnies américaines installées en Irlande obtiennent un taux de rapport sur leurs investissements de 30 %, bien supérieur à la moyenne de

L'Irlande rurale. (DR)

13 % dans les autres pays de la CEE. Au départ, le taux de réinvestissement des profits était élevé (70 %). Mais cela a radicalement changé au cours des dernières années. En 1983, il y a eu pour un milliard de livres (10 milliards de francs) de sortie de capitaux non spécifiés du territoire, ce qui représente l'équivalent de près de la moitié du déficit de la balance des paiements. Les économistes estiment que sur ce chiffre, 300 millions de livres (3 milliards de francs) consistaient en profits rapatriés par les multinationales.

Ces caractéristiques de l'activité des multinationales démontrent à l'évidence que toute stratégie comptant sur l'investissement étranger ne peut en aucune façon prétendre résoudre les problèmes structurels de l'économie irlandaise. L'industrie irlandaise est encore celle dont le niveau de productivité est le plus bas de la CEE. L'emploi dans l'industrie manufacturière n'a connu aucune augmentation nette depuis dix ans. Bien que l'industrie manufacturière ait considérablement augmenté sa part dans le Produit national brut (PNB) et les exportations, il existe encore un déficit structurel de la balance des paiements, même s'il est à l'heure actuelle atténué par le déclin des importations dû à une réduction générale de la consommation. Ce dernier problème est, à moyen terme, un des obstacles les plus importants à la croissance économique. Et il est assez ironique de constater que ce sont les multinationales qui y contribuent au premier chef. En effet, à court terme, leurs achats d'équipements et de matériaux payés avec des capitaux pompés en Irlande — ce qui représente les deux tiers du coût d'établissement de l'entreprise et la constitution de son stock initial sur la base d'importations —, en font parmi les plus grands responsables du déficit de la balance des paiements. Ce phénomène continuera probablement longtemps, étant donné la régularité des départs d'entreprises et le taux élevé d'installation de nouvelles compagnies dans le secteur industriel.

Quant au reste du secteur manufacturier, celui des sociétés indigènes, il contribue de manière relative à la croissance économique et dépend largement du marché intérieur. Le seul autre secteur important de la production est celui de la construction. Il emploie normalement 10 % de la main-d'œuvre et contribue à environ 20 % du PIB. Mais comme ce secteur dépend très étroitement de la progression de l'industrie et de l'agriculture, et des dépenses gouvernementales, il n'est guère surprenant qu'il connaisse actuellement sa pire crise depuis quarante ans. En ce moment, environ la moitié des ouvriers du secteur sont au chômage. Avec des surfaces disponibles d'environ 93 000 m2 de bureaux et de 280 000 m2 d'usines, et une offre abondante sur le marché immobilier, il y a peu d'espoirs d'une reprise proche.

Mais ce n'est pas tout. En effet, toutes les conséquences de la dépendance envers l'investissement étranger n'ont pas encore été pleinement ressenties. On assiste en ce moment à une contraction des opérations des multinationales. La plupart des sociétés étrangères implantées en Irlande sont des filiales de sociétés appartenant au peloton de queue des multinationales. Même en période favorable, ces sociétés connaissent un taux de fermeture de l'ordre de 30 % tous les 10 ans. A présent, les rigueurs de la récession et le climat économique dépressif général aggravent encore les choses. Une étude récente indique qu'un quart des sociétés étrangères implantées en Irlande songent à se déplacer vers d'autres pays.

A cela s'ajoute, depuis quelques années, un déclin ininterrompu des investissements européens en Irlande par rapport au reste de l'Europe. Il est probable que cette tendance s'accélèrera. Le déclin à long terme de certaines économies européennes — notamment celle de la Grande-Bretagne — et donc l'abaissement de leurs coûts salariaux, combiné à l'accession de la Grèce et du Portugal à la CEE, vont accroître la concurrence entre les pays européens pour obtenir l'implantation de filiales de multinationales chez eux. L'Irlande a depuis longtemps atteint le seuil de subventions et de concessions qu'elle peut offrir en la matière. La création de 80 000 emplois dans des multinationales a coûté 6 milliards de livres (environ 60 milliards de francs) aux finances publiques irlandaises. Il est clair que l'Irlande ne dispose plus d'aucune marge de manœuvre dans ces enchères.

C'est sur le fond de cet horizon assombri qu'un débat s'est engagé sur le choix d'une stratégie de réorientation industrielle. Le consensus qui semble s'en dégager prône la transformation de l'Irlande en base pour la fourniture de services internationaux. Le dernier plan décennal de l'Office de développement industriel (la principale agence gouvernementale de « création d'emplois ») ne prévoit guère que la création de 10 000 emplois dans l'industrie manufacturière au cours des dix prochaines années. On a mis à l'étude l'implantation de centres de soins médicaux de luxe et d'enclaves bancaires qui sont censés attirer des richesses et créer des emplois dans les services. Le rêve de l'industrialisation est en train d'être enterré sans cérémonie. Le « rapport Telesis », qui a lancé le débat sur cette nouvelle stratégie, qualifiait la politique économique antérieure de transformation de l'Irlande en « *petit paradis de l'exportation* ». Son extension logique, aujourd'hui, pour la bourgeoisie irlandaise, serait de transformer l'Irlande en terrain de jeux pour la haute société internationale.

ENDETTEMENT ET CRISE DES FINANCES PUBLIQUES

L'aggravation des contradictions économiques sous l'effet des conditions d'intégration à la CEE est bien illustrée par l'évolution de la crise des finances publiques. Une grande partie du débat sur le budget du gouvernement s'est concentrée sur la question des dépenses actuelles. Les raisons en sont claires. La part du budget dans le PNB est en augmentation constante : 30 % au début des années 1970 et 40 % dans les années 1980. Parallèlement, le déficit budgétaire actuel est passé de zéro en 1970 à 8 % du PNB en 1980. Mais, en même temps, l'Irlande a connu une croissance phénoménale de la formation des capitaux. Pendant les années 1960, celle-ci correspondait à environ 20 % du PNB ; après l'adhésion à la CEE, elle est passée à 30 %. Le moteur de cette croissance a été constitué par les dépenses gouvernementales. En dix ans, la part du capital public dans la formation du capital national a doublé, passant à 50 % du total dans les années 1980.

Comme le programme de développement du capital est largement financé par l'emprunt, le niveau de la dette nationale s'est gonflé en parallèle. Celle-ci représentait un montant équivalent à 66 % du PNB au début des années 1970, et en représente près de 100 % aujourd'hui. La logique fiscale qui a servi de justification à cette politique escomptait une croissance de la productivité qui amènerait, en fin de compte, un flot de revenu compensatoire. Or, les dépenses en capital public ont augmenté plus vite que les dépenses courantes. De plus, c'est la part de ces dépenses en capital consacrée à l'industrie manufacturière qui a augmenté le plus rapidement. En bref, l'objectif des gouvernements qui se sont succédés était de forcer le pas du développement industriel pour permettre un niveau de dépenses adéquat pour les services courants, etc.

C'est donc l'échec de la stratégie industrielle, et non la croissance excessive des dépenses courantes, qui est à la source des problèmes actuels des finances publiques. Les augmentations des dépenses courantes n'étaient guère exorbitantes, comparées aux normes en vigueur dans la CEE, et avaient uniquement pour objectif d'empêcher une nouvelle détérioration des conditions de vie déjà mauvaises de la population. Ainsi, par exemple, la couverture sociale est le chapitre des dépenses publiques qui a connu la plus forte expansion. Mais au cours des cinq dernières années, environ 40 % de cette augmentation a été due à l'accroissement du nombre des assistés, en raison de la multiplication des chômeurs et de la chute des revenus. Le volume important des dépenses de santé découle d'un système cher et inefficace d'hôpitaux petits et périmés (50 % des dépenses de santé sont attribués aux hôpitaux). Cette situation persiste sous l'influence de groupes de pression conservateurs, tels que les intérêts bourgeois locaux, les ordres religieux et les professions libérales.

Mais si le niveau des dépenses publiques en Irlande semble satisfaisant par rapport aux normes générales de la CEE, il est pourtant loin de satisfaire les besoins du peuple irlandais. Par rapport aux autres pays de la CEE, l'Irlande est ainsi caractérisée par :

— le plus fort pourcentage de pauvres de toute la CEE ; un quart de la population vit en-dessous du seuil de pauvreté, situé par définition aux deux tiers du revenu moyen, qui ne représente déjà,

lui, que les deux tiers de la moyenne de la CEE ;

— une des plus fortes proportions d'élèves par enseignant et un niveau de dépenses pour l'éducation parmi les plus bas ;

— un des taux les plus bas de consommation d'électricité à usage domestique, de possession de voitures privées, de téléphones, de télévisions, etc. ;

— un des plus forts taux de croissance démographique et de personnes à charge ; plus de 40 % de la population a moins de 14 ans ou plus de 65 ans ;

— un des plus forts taux de chômage ; avec 19 % de la population active, il dépasse le nombre total de la main-d'œuvre manufacturière entière.

La situation sociale ne s'est absolument pas améliorée depuis l'entrée de l'Irlande dans la CEE. Une étude faite cette année a révélé que l'ensemble de l'Irlande est le pays le plus désavantagé de la CEE, et se situe à peine au-dessus de points noirs régionaux comme la Sardaigne. L'échec de la stratégie industrielle a détruit tout espoir qu'une dynamique de développement économique vienne arracher la nation irlandaise à la situation dans laquelle elle se trouve. Au contraire, la crise des finances publiques ne pourra que l'aggraver encore.

Le volume écrasant de la dette nationale a entraîné, en effet, deux nouveaux problèmes : l'endettement extérieur et un système drastique de taxation. Dans la mesure où le gouvernement avait de plus en plus recours aux emprunts, les disponibilités en liquidité du secteur financier se sont gravement réduites, les taux d'intérêt ont augmenté et le crédit est devenu plus rare. Le financement du secteur privé s'est tari, entraînant un danger d'interruption de la production. Les gouvernements en place se sont alors tournés vers les organismes internationaux. C'est ainsi que les emprunts publics à l'étranger sont passés tout d'un coup de presque rien avant l'adhésion à la CEE, au niveau actuel d'un montant égal à 40 % du PIB. En même temps, le niveau du service de la dette extérieure a atteint le chiffre dangereux de 6,7 % du PIB. Si aucun remède n'y est apporté, ce niveau d'endettement extérieur et le taux du service de la dette (qui correspond environ aux deux tiers des réserves en devises étrangères) pourraient entraîner un déclin de la confiance que les partenaires commerciaux de l'Irlande lui portent, et donc un désastre pour toute l'économie.

En dehors des emprunts, le revenu fiscal constitue la seule source de financement disponible pour l'Etat. Depuis l'entrée dans la CEE, le niveau de la fiscalité a connu une augmentation constante. Au début des années 1970, le niveau de la fiscalité irlandaise était plus bas que celui de tous les autres membres de la CEE. Depuis lors, le montant de cette fiscalité est passé de l'équivalent de 27 % à 41 % du PIB. Cet accroissement global s'est accompagné d'un déplacement régulier du fardeau de la fiscalité vers de nouvelles catégories sociales. L'impôt sur le revenu — dont les salariés payent 87 % — a presque doublé depuis le début des années 1970 et représente aujourd'hui l'équivalent de 14 % du PIB, tandis que les impôts indirects sur les biens de consommation ont grimpé de 10 % à 18 % du PIB. C'est ainsi que près des quatre cinquièmes des rentrées fiscales proviennent en fait des travailleurs et des pauvres.

Le niveau global de la fiscalité étant donné le sous-développement relatif de l'Irlande, se situe à un niveau tel que la proportion qui en retombe sur le dos des travailleurs et de leurs alliés est presqu'insupportable. Les possibilités d'extraire des revenus supplémentaires à partir de l'imposition sont donc négligeables.

La politique fiscale du gouvernement est prise entre le marteau d'un endettement excessif vis-à-vis de l'étranger et l'enclume d'une imposition excessive de la population. Toute tentative de réduire la dette extérieure de manière significative entraînerait une spirale de déflation — déflation, érosion de la base fiscale et des réserves en devises étrangères et nouvelle déflation. Par contre, l'augmentation ou même le simple maintien du niveau actuel de la fiscalité, risquent d'entraîner un grave mécontentement politique et de porter atteinte au crédit de l'Irlande à l'étranger, et donc de déclencher les restrictions que l'endettement extérieur impose à la balance des paiements. Le résultat produirait aussi un effet déflationniste.

La seule issue réside donc, du point de vue de la politique bourgeoise, dans un programme de restrictions budgétaires. Cette politique fait l'objet d'un solide consensus entre les deux principaux partis bourgeois et le Parti travailliste (3). Mais le type de déflation qu'un tel programme exigerait, conjugué à la crise économique et sociale qui existe déjà, recèle ses propres dangers.

Mis à part les dangers économiques évidents, il faut aussi prendre en compte la classe ouvrière, hautement combative et syndiquée. Ce dont les ouvriers manquent le plus, c'est d'une conscience politique de leur propre force. Une tentative tous azimuts de démanteler la participation de l'Etat à l'économie aboutirait, sans le moindre doute, à une remise en cause du délicat consensus politique qui sert de base à l'Etat. Ce type d'effervescence de la conscience ouvrière est déjà perceptible au travers de l'instabilité gouvernementale, qui a été le résultat des trois dernières élections générales, et au travers de trois grèves générales massivement suivies contre le système fiscal (4).

Aucun politicien ne tient particulièrement à se mettre en avant pour opérer ces restrictions brutales et profondes dans les dépenses budgétaires, car aucun d'entre eux ne veut se trouver en position d'essuyer toute la responsabilité des réactions de colère ouvrière qu'une telle politique déchaînerait. Dès lors, derrière l'instabilité de la situation économique se profile déjà une instabilité politique. ■

Brendan KELLY,
Dublin, 15 mars 1984.

Paysans irlandais. (DR)

3. Le gouvernement irlandais est composé d'une coalition entre le parti bourgeois Fine Gael et le Parti travailliste irlandais. Ce dernier dispose de 17 élus au Parlement, la plupart provenant de circonscriptions électorales rurales. Il a une moins grande influence chez les travailleurs que le parti bourgeois nationaliste Fianna Fail. Néanmoins, quelques syndicats, parmi lesquels le plus important est celui des transports et des services généraux (ITGWU) sont affiliés au Parti travailliste.

4. Le système syndical irlandais est très complexe puisque s'y côtoient des syndicats implantés seulement respectivement en Irlande du Nord et en Irlande du Sud, des syndicats britanniques organisant les travailleurs à travers toute l'Irlande, et d'autres n'organisant que des travailleurs au Nord. Trois grèves nationales contre des prélèvements sur les salaires ont eu lieu en 1979, 1980 et 1981.

Le Sinn Fein et les élections européennes

Interview exclusive de Danny Morrison candidat au Parlement européen

LE congrès de novembre 1983 du Sinn Fein, la plus grande organisation anti-impérialiste d'Irlande, a décidé de présenter des candidats aux prochaines élections européennes et de siéger au Parlement européen, au cas où ceux-ci seraient élus. Le Sinn Fein représente la principale composante du courant républicain irlandais traditionnel, qui a donné la priorité au soutien à la lutte armée contre l'occupation britannique menée par l'Armée républicaine irlandaise (IRA) dans les Six Comtés du Nord.

Cette orientation était couplée, depuis les années 1950, avec une politique d'abstention au plan électoral, excepté en ce qui concerne les élections locales. Cependant, le mouvement politique de masse qui s'était développé en soutien à la grève de la faim des prisonniers républicains en 1981, exigeait une expression sur le terrain électoral, et a finalement conduit à la présentation de candidats du Block-H aux élections (1). Ce fut tout d'abord le gréviste de la faim Bobby Sands qui, lors d'une élection partielle dans le Nord, prit le siège laissé vacant par la mort du nationaliste catholique indépendant Frank Maguire. Après la mort de Bobby Sands, ce même siège fut remporté par Owen Carron, qui avait mené la campagne électorale de Bobby Sands. Deux candidats du Block-H ont aussi été élus lors d'élections générales dans le Sud, en été 1981. Depuis lors, le Sinn Fein s'est présenté à des élections à l'Assemblée d'Irlande du Nord, à de nouvelles élections générales dans le Sud, et à des élections générales en Grande-Bretagne, obtenant cinq représentants à l'Assemblée en Irlande du Nord et un siège à Westminster, le Parlement britannique.

Ce qui est donc le plus frappant dans la décision du Sinn Fein concernant les élections européennes, ce n'est pas tant que cette organisation ait décidé de présenter des candidats, mais qu'elle ait aussi décidé d'occuper les sièges parlementaires en cas de victoire. En effet, un principe inscrit dans la charte constitutive du Sinn Fein affirme que ses membres refusent d'occuper des charges électives dans les parlements de Grande-Bretagne ou d'Irlande du Sud, car le Sinn Fein ne reconnaît pas la légitimité de ces organes qui sanctionnent, en fait, la partition de l'Irlande. L'un des débats les plus décisifs fut donc, lors du congrès du Sinn Fein en novembre dernier, celui qui s'est déroulé à propos d'une proposition de remise en cause de cette interdiction, proposition qui fut finalement adoptée.

L'adoption de cette nouvelle stratégie d'utilisation tactique des élections pour établir la légitimité du Sinn Fein comme représentant des aspirations à l'unité de l'Irlande de la communauté nationaliste du Nord, correspond aussi à une volonté d'évincer de ce rôle le Parti social-démocrate travailliste (SDLP), une formation bourgeoise nationaliste. Cette réorientation fut un élément important du changement de la direction, qui eut lieu lors de ce congrès du Sinn Fein (cf. *Inprecor* numéro 166 du 6 février 1984).

Joe Carter, militant de People's Democracy (PD), section irlandaise de la IVe Internationale, a interrogé pour *Inprecor* Danny Morrison, député du Sinn Fein à l'Assemblée d'Irlande du Nord, sur les raisons de cette nouvelle attitude, ainsi que sur l'impact et les gains que le Sinn Fein espère tirer de sa campagne électorale. Morrison est également candidat du Sinn Fein pour les élections européennes dans la circonscription qui comprend l'ensemble des Six Comtés. Le Sinn Fein a également l'intention de se présenter dans le Sud, où il existe quatre circonscriptions qui doivent pourvoir plusieurs sièges : la capitale Dublin et les trois provinces traditionnelles du Sud, Leinster, Munster et Connaught-Ulster. ■

« INPRECOR » : — Pourquoi le Sinn Fein a-t-il décidé de présenter des candidats aux élections européennes du 17 juin ?

Danny MORRISON : — Pendant les trois dernières années, le Sinn Fein a décidé d'adopter une stratégie électorale comme l'un des axes centraux de sa lutte. Il l'a fait fondamentalement à la suite du mouvement de masse qui a soutenu les grèves de la faim des membres du Block-H et du besoin de développer une alternative au Parti social-démocrate travailliste (SDLP), qui mène une politique de collaboration avec le régime.

Notre intervention sur le terrain politique électoral a placé les Britanniques au pied du mur au niveau national et international, en mettant en relief le fait qu'une guerre populaire de libération se mène contre la présence impérialiste britannique. Décider de ne pas nous présenter à ces élections, alors même que nous nous étions présentés en juin 1983 aux élections au Parlement britannique de Westminster, et en octobre 1982 aux élections à l'Assemblée d'Irlande du Nord, aurait signifié un abandon de notre orientation en ce domaine. Notre candidature aux élections européennes fait donc partie intégrante de notre stratégie actuelle.

— Quelle est l'analyse du Sinn Fein sur le Marché commun et sur la participation de l'Irlande à la CEE ?

— L'adhésion au Marché commun européen a été un désastre pour l'Irlande du Nord et du Sud, en particulier pour l'agriculture. Au début, il y a eu quelques avantages, mais ils ont vite disparu. Le Marché commun profite surtout aux gros agriculteurs. Les petits paysans en sont les victimes, et on essaie de les chasser des terres, surtout dans le Sud. Au Nord, les petits paysans ont été, dans une certaine mesure, mieux protégés contre le plein effet de ces attaques. Dans le Sud, où il existe une production laitière, ils seront tout particulièrement touchés par la prochaine décision de la CEE de réduire la production de lait.

Le Marché commun ouvre aussi l'Irlande, du Nord et du Sud, aux multinationales et à l'exploitation. Si l'on prend, par exemple, la question du logement en Irlande du Nord, on entend parler d'argent investi dans ce secteur, mais si on regarde de plus près pour savoir où va cet argent, on s'aperçoit qu'il reste tout simplement dans les poches du gouvernement britannique. Ce dernier est censé octroyer une certaine somme d'argent, mais il ne le fait pas. Il faudrait une énorme injection de ressources pour mettre fin au scandale du logement. L'Irlande du Nord a les pires conditions de logement de toute l'Europe occidentale.

Nous considérons que l'appartenance au Marché commun est pleine de dangers. Elle va de pair avec l'orientation vers une alliance militaire européenne. S'il en arrive là, le Marché commun pourra être considéré comme pratiquement interchangeable avec l'OTAN, l'alliance militaire occidentale. Comme notre politique est en faveur d'une Irlande indépendante, souveraine, non-alignée et dénucléarisée, nous voyons le danger de l'appartenance au Marché commun européen : une orientation graduelle vers une politique occidentale générale de sécurité dont nous pensons qu'elle est dangereuse.

C'est pourquoi nous sommes opposés à la participation au Marché commun et nous nous présentons aux élections européennes avec un programme anti-impérialiste opposé à la nature militariste de la CEE.

— Quels sont, à votre avis, les enjeux centraux de ces élections ?

— Dans le Nord, les élections européennes constituent de fait un référendum au sein de la communauté nationaliste sur la question nationale. La campa-

1. Les prisonniers républicains du Block-H de la prison de Long Kesh, et les prisonnières de la prison d'Armagh (Six Comtés), ont mené à cette époque une grève de la faim pour demander l'amélioration de leurs conditions de détention et la reconnaissance de leur statut de prisonniers politiques. Dix hommes sont morts à la suite de cette action, y compris Bobby Sands, qui avait été élu depuis son lit de mort, dans sa cellule, comme membre du Parlement britannique de Westminster.

gne ne se fera pas sur les problèmes qui domineront en Grande-Bretagne, en France ou, dans une large mesure, dans les 26 Comtés du Sud, où nous interviendrons également pour soulever la question nationale. Dans le Sud, ce sont les problèmes économiques et politiques qui seront les enjeux probables de ces élections, mais nous espérons réussir à ce que la campagne électorale s'oriente aussi autour de la présence britannique et de la question nationale.

— Quel genre de campagne le Sinn Fein mènera-t-il dans le Nord et dans le Sud ?

— Dans le Sud, nous sommes soumis à de nombreuses restrictions. Nous n'avons accès ni à la radio ni à la télévision, et cela a un effet induit sur le reste des médias (2). Nous sommes également handicapés par notre développement insuffisant. Nous sommes une très petite organisation engagée dans une très importante élection. Cependant, dans le Nord, où le Sinn Fein est bien plus fort que dans le reste du pays, il y aura une campagne et nous pensons pouvoir gagner. Ce que nous espérons, c'est pouvoir imposer un veto politique allant de pair avec le veto militaire que l'IRA a mis sur les tentatives de la Grande-Bretagne de stabiliser sa domination et sa collaboration avec le gouvernement de Dublin.

Une fois obtenu un soutien majoritaire au sein de notre communauté dans le Nord, il se passera deux choses. D'abord, le gouvernement britannique devra changer de politique. Depuis les accords de partage du pouvoir signés à Sunningdale en 1974 (3), les Britanniques insistent — bien que cette insistance se soit atténuée avec les ans — pour que toute dévolution de pouvoir à une assemblée locale ait l'appui des deux communautés. Une fois que nous aurons la majorité dans la communauté nationaliste, nous refuserons tout partage du pouvoir, tout règlement interne, toute version réformée de l'Etat des Six Comtés. Ce que nous voulons, c'est une Irlande unie, sans les Britanniques, et la fin du veto loyaliste (4).

Les Britanniques vont devoir changer de politique et, soit faire face à la réalité, soit accorder un appui encore plus grand aux loyalistes et à leur appel pour une dévolution de pouvoir, ce qui signifierait un soutien total à un Etat sectaire (5) et aurait des conséquences au Sud.

Quant au gouvernement du Sud lui-même, une fois que le SDLP ne pourra plus se proclamer représentant majoritaire du peuple nationaliste du Nord, il aura perdu l'ancrage de son influence au Nord sur la population catholique. Les partis du Sud ont établi leur ligne politique en relation avec les positions du SDLP, et une fois celui-ci mis en minorité, ils seront bien obligés de traiter avec nous d'une façon réaliste. La victoire du Sinn Fein aurait un effet important sur l'ensemble de la situation politique en ce qui concerne la question nationale.

Peintures murales favorables au Sinn Fein. (DR)

— Comment pensez-vous progresser dans le Sud à travers ces élections ?

— Nous ne nous attendons pas à gagner des sièges, mais nous cherchons à acquérir une expérience. Nous nous présentons sous notre propre drapeau et nous espérons avoir un afflux de nouveaux adhérents. De toutes façons, il faut savoir marcher à quatre pattes avant de pouvoir courir. Nous pensons aussi que lorsque le total des votes sera fait, nous serons, en nombre, le troisième parti nationaliste en Irlande (6). Nous aurons plus de voix comme premier choix que le Parti travailliste irlandais (7).

— Quelle est la signification de la décision du Sinn Fein de siéger au Parlement européen s'il a des élus ?

— Nous avons réalisé qu'il serait suicidaire de s'en tenir à une position abstentionniste pour ces élections. Nous pensons également que la CEE n'a pas les mêmes rapports que nous avec l'occupation britannique ou le Parlement du Sud, qui a été institué par les Britanniques en 1920 (8). Le Parlement européen est suffisamment distant de la question de la souveraineté irlandaise pour que nous puissions y siéger. Ce que nous voudrions, c'est utiliser la tribune de la CEE comme un moyen de pression international. Nous croyons qu'il est possible de faire pression en Europe sur des partis politiques qui sympathisent avec nous, sur le mouvement ouvrier international, et embarrasser ainsi les Britanniques en exposant leur politique de violence en Irlande.

— Comment mesurerez-vous votre succès aux élections ?

— Notre succès se mesurera de deux façons. D'abord, par les votes dans les 26 Comtés, pour voir si nous avons progressé. Dans le Nord, il se mesurera par comparaison avec le vote obtenu en juin 1983, c'est-à-dire au minimum 103 000 voix, et au maximum en remportant le siège. C'est un vote sur lequel nous espérons bâtir et renforcer notre organisation. ■

Propos recueillis par Joe CARTER,
Belfast, 28 février 1984.

---

2. Au Sud, la télévision et la radio sont contrôlées par le gouvernement, à travers un organisme appelé Radio Telefis Eireann (RTE). Le chapitre 31 du décret sur les émissions enjoint au RTE de « *s'abstenir de diffuser du matériel qui puisse promouvoir les buts ou les activités d'une organisation engagée dans la violence* ». Cela est utilisé pour empêcher toute interview d'un membre du Sinn Fein, même si ce parti est candidat à des élections, sous prétexte que le Sinn Fein est l'expression politique de l'IRA. Pour d'autres détails, voir *Irlande, la guerre de propagande*, par Liz Curtis, Pluto Press, Londres 1984.

3. Jusqu'en 1972, les 6 Comtés ont connu un régime d'un haut degré d'autonomie sur les problèmes internes, dirigé par un parlement local, le Stormont. Cet organisme était dominé par une majorité protestante, déterminée à conserver sa suprématie sur les catholiques du Nord et opposée à tous les rapports avec les catholiques du Sud.

Le Stormont fut dissous après le massacre de 13 civils par les forces de sécurité à Derry, lors du « dimanche sanglant » de janvier 1972. La domination directe de Westminster fut alors instaurée. L'objectif de la politique britannique fut d'instituer une nouvelle assemblée, dont les pouvoirs seraient partagés entre les deux communautés. L'accord de Sunningdale, qui prévoyait à la fois ce partage et un Conseil d'Irlande reliant le Nord et le Sud, fut réduit à néant par une grève générale appelée contre ces plans par le Conseil des travailleurs protestants d'Ulster.

4. Le Parti travailliste britannique se prononce pour une Irlande unie s'il y a un accord de la population unioniste (protestante), donnant ainsi, de fait, un droit de veto aux unionistes sur cette proposition.

5. L'actuel petit Etat d'Irlande du Nord fut délibérément créé pour donner aux unionistes protestants une majorité, en adjoignant au Sud trois des Comtés catholiques faisant traditionnellement partie de la province d'Ulster.

6. Après le Fianna Fail, parti nationaliste bourgeois du Sud, et le SDLP. Jusqu'à présent, le Sinn Fein n'a pas mordu sur l'électorat du SDLP, mais a surtout gagné les votes de ceux qui s'abstenaient auparavant, faute d'alternative.

7. Le scrutin des élections européennes en Irlande est un scrutin proportionnel avec possibilité de choix préférentiel.

8. Après que le Traité de partition ait été signé entre quelques-uns des représentants élus du peuple irlandais et le gouvernement britannique. La signature de ce traité a conduit à une dure guerre civile (1922-1923) entre ceux qui l'ont accepté et ceux qui souhaitaient continuer la lutte pour une Irlande unie et indépendante.

Les effets de la restructuration capitaliste européenne: l'exemple de la sidérurgie belge

EN 1981, la Commission européenne du charbon et de l'acier (CECA) de la CEE a établi un objectif précis de restructuration de la sidérurgie européenne, qui prévoyait la réduction des capacités de production des produits laminés à chaud de l'ordre de 30 millions de tonnes d'ici à fin décembre 1985. A cette date, toute subvention publique à la sidérurgie doit disparaître sous peine, pour le pays de la CEE en infraction, de se voir traduit devant la Cour de justice européenne. Les conséquences sociales de cette politique sont d'ores et déjà très importantes. Les réductions des effectifs ouvriers dans ce secteur, nombreuses au cours des deux dernières années, doivent encore entraîner, d'après les estimations de la CEE, la suppression, dans les deux années à venir, de 90 000 à 100 000 emplois dans la sidérurgie, dont 20 000 à 25 000 en France, 9 000 à 10 000 en Belgique, environ 25 000 en Italie et autant en République fédérale d'Allemagne (RFA), 4 500 au Luxembourg, 2 000 aux Pays-Bas, et le reste en Grande-Bretagne, où les décisions en la matière n'ont pas encore été prises (1).

C'est dans ce contexte que se situe la restructuration de la sidérurgie belge. Elle touche plus particulièrement l'entreprise Cockerill Sambre, installée dans la partie wallonne du pays. Cette restructuration constitue, depuis près de dix ans, un véritable cauchemar. En tout premier lieu pour les sidérurgistes, qui voient l'emploi dans ce secteur fondre comme neige au soleil. Ensuite pour les travailleurs du bassin industriel wallon, dont la sidérurgie constitue la colonne vertébrale économique. Enfin, y compris pour les gouvernements successifs, l'Etat ayant pris le contrôle de l'entreprise pour permettre aux groupes privés de s'en dégager.

1984 et 1985 seront des années décisives pour la restructuration de Cockerill Sambre et de la sidérurgie belge. Le gouvernement actuel s'est en effet engagé à appliquer les consignes de la Commission européenne, qui exige la fin des aides publiques au secteur de l'acier à l'horizon 1985. Pour satisfaire ces exigences, un plan draconien a été mis sur pied. Le gouvernement bourgeois Martens-Gol-De Clercq, une coalition des partis libéraux et sociaux-chrétiens, semblait certain d'avoir remporté une victoire importante sur un secteur puissant de la classe ouvrière.

Le mouvement ouvrier avait pourtant abordé la bataille de la restructuration dans une situation où les rapports de forces lui étaient globalement favorables, caractérisée par une classe ouvrière fortement concentrée, une tradition de lutte remontant à la résistance contre l'occupant nazi, un taux de syndicalisation très élevé dans le secteur, une sympathie spontanée de la population ouvrière wallonne, une marge de manœuvre assez étroite pour la bourgeoisie. Mais tous ces atouts ont été gaspillés par les directions réformistes qui se sont révélées totalement impuissantes face à l'offensive bourgeoise de démantèlement de la sidérurgie.

Le gouvernement adoptait, fin mars, un nouveau plan triennal d'austérité contre la classe ouvrière, prévoyant une réduction de 2 % des salaires et allocations sociales sur 3 ans, et une diminution de 3,5 % de la masse salariale des services publics. Il s'agit de ramener ainsi le déficit budgétaire de 550 à 250 milliards de francs belges, soit une « économie » de plus de 42 milliards de francs français. Cela a provoqué d'importantes réactions dans le mouvement syndical, créant ainsi un climat favorable à la relance de l'action revendicative chez les sidérurgistes. L'issue de ce combat n'est donc pas encore totalement jouée.

Alain TONDEUR

L'année 1974 a marqué le début de la crise mondiale du secteur sidérurgique. Pour le premier trimestre de 1975, les commandes de produits sidérurgiques sont en diminution de 33 % par rapport au premier trimestre de l'année précédente. Les prix baissent de 40 à 50 % entre novembre 1974 et mars 1975, puis de 2 % par an en valeur réelle entre 1975 et 1981. L'année 1982 est particulièrement noire : aux Etats-Unis et en Europe, les usines ne tournent qu'à 50 % de leurs capacités. La crise prend les producteurs d'acier complètement au dépourvu. En 1974, ils misaient encore sur un accroissement mondial de la production d'un milliard de tonnes avant l'an 2 000. Partout des investissements extrêmement coûteux doivent être abandonnés, des usines sont fermées. La concurrence s'aiguise et on assiste à une redistribution de la production mondiale d'acier. Une part de plus en plus importante de la production est assurée par les « nouvelles sidérurgies » construites dans certains pays dominés. La politique de restructuration frappe donc plus particulièrement les « vieilles sidérurgies » d'Europe capitaliste et des USA, dont la part dans le marché mondial est en constante régression (cf. tableau ci-dessous). En 1975, alors que la production mondiale est en diminution de 9,8 % par rapport à l'année précédente, elle diminue de 14,5 % aux USA et de 12,4 % dans les pays de la CEE. En 1982, la CEE ne produit que 110 millions de tonnes d'acier, alors que ses capacités de production sont de 200 millions de tonnes. Pour être rentable, elle devrait en produire 170 millions. Il faut remonter à 1963, soit 20 ans en arrière, pour trouver un chiffre de production aussi bas ... Dans le même temps, la sidérurgie japonaise, de son côté, utilise les deux tiers de ses capacités de production.

LA SIDÉRURGIE BELGE FRAPPÉE DE PLEIN FOUET

C'est dans ce contexte général que se situe la crise de la sidérurgie belge. Les entreprises sidérurgiques wallonnes de Liège et de Charleroi (qui seront réunies en 1978 pour former le groupe Cockerill Sambre) sont frappées de plein fouet par l'effondrement du marché mondial. D'abord parce que la sidérurgie belge produit dans une grande mesure pour l'exportation. Mais surtout parce que les groupes financiers qui contrôlent le secteur ont mené pendant des années une politique à courte vue, basée sur la course au tonnage. De 1950 à 1974, la production en Belgique a été multipliée par quatre et est passée de 3,8 à 16,2 millions de tonnes par an. Plus de 37 milliards de francs belges (5,2 milliards de francs) sont investis entre 1967 et 1971.

Mais la structure de la production reste quasi-inchangée, avec une part importante de produits ordinaires (ronds à béton, poutrelles, fil machine). Les investissements sont concentrés dans du matériel de production dont le premier avantage est l'augmentation quantitative plus que qualitative de la production. Cette concentration industrielle va de pair avec une concentration du pouvoir aux mains de quelques holdings : la Société générale de Belgique, Bruxelles Lambert, et Cobé-

ÉVOLUTION DES PARTS DE LA PRODUCTION MONDIALE (en %)

PAYS OU GROUPES DE PAYS	CEE	USA	JAPON	EUROPE hors CEE + Canada	PNC (1)	PPSD (2)	Divers
1970	23,2	20,5	15,7	5,5	29,6	3,6	1,9
1980	17,9	14,5	15,6	6,4	35,2	7,8	2,6
Différence	− 5,3	− 6,0	− 0,1	+ 0,9	+ 5,6	+ 4,2	+ 0,7

(1) PNC : Pays non capitalistes (pays de l'Est, Chine, Cuba, etc.)
(2) PPSD : principaux pays « sous-développés » (Brésil, Inde, Afrique du Sud, Corée du Sud, Mexique, Taïwan, Venezuela.

1. En 1974, la sidérurgie européenne faisait vivre 792 000 salariés. Elle n'en occupe plus que 500 000 aujourd'hui. *Le Monde*, 31 mars 1984 et 5 avril 1984.

pa-Frère-Bourgeois (lié à Paribas), dont la politique d'investissements démesurée conduit à un endettement colossal des entreprises. Lorsque la crise éclate, la sidérurgie wallonne se trouve donc dans une situation particulièrement vulnérable.

NATIONALISATION DES PERTES, PRIVATISATION DES BÉNÉFICES

La politique des holdings qui contrôlent la sidérurgie peut se résumer, à partir de 1975, en trois volets :

— premièrement, en « nationalisant » les pertes de la sidérurgie, récupérer les capitaux investis ;

— deuxièmement, continuer à faire des profits de manière indirecte sur le dos de la sidérurgie ;

— troisièmement, charger l'Etat d'une rationalisation en profondeur qui prépare le rachat des secteurs rentables par le privé au cours d'une étape finale.

Les deux premiers objectifs ont été amplement atteints. En 1978, sous un gouvernement à participation social-démocrate, l'Etat rachète une partie du capital et transforme les dettes de l'entreprise en actions publiques pour devenir actionnaire majoritaire (81,4 % des actions). Les ministres socialistes collaborent alors à une opération peu ragoûtante, l'Etat rachetant les actions du groupe sidérurgique à deux, et même quatre fois, leur valeur en bourse ! Enfin, l'Etat garantit toutes les dettes de l'entreprise auprès des banques et prend en charge les intérêts de la dette, ce qui permet au responsable de la Société Générale, le plus grand holding du pays, de déclarer avec arrogance, en 1980 : « *Les groupes financiers refusent dorénavant d'investir un seul franc de capital à risque dans la sidérurgie.* »

Les pertes étant ainsi nationalisées, les holdings continuent à rançonner le secteur de l'acier par tous les moyens. Ce sont eux qui prêtent à l'entreprise Cockerill Sambre — avec la garantie de l'Etat, même pour les prêts à court terme — les sommes dont elle a besoin pour sa restructuration. Les taux d'intérêt étant de 15 à 20 %, les profits réalisés sont fabuleux : plus de 7 milliards de FB (1 milliard de francs) pour la seule année 1982. D'autre part, ces mêmes holdings contrôlent les secteurs de l'extraction des minerais, de la ferraille, de l'énergie, ainsi que, jusqu'à la fin de 1983, une partie de la commercialisation des produits, sur laquelle ils prélèvent systématiquement une commission de 2 à 2,5 %.

LES TRAVAILLEURS PAIENT LA NOTE, MAIS LES HOLDINGS EN VEULENT PLUS

Quant au troisième objectif des groupes financiers, ils s'en sont considérablement rapprochés. Qu'on en juge :

— Entre 1978 et 1982, les capacités de production passent de 12 millions à 8 millions de tonnes ; une quantité invraisemblable d'outils de production sont abandonnés.

— De 1974 à 1982, les deux bassins sidérurgiques wallons (Liège et Charleroi) perdent ensemble 18 600 emplois, soit près d'un emploi sur deux. Dans le même temps, la moyenne des pertes d'emplois sidérurgiques dans la CEE est de 1 sur 3, ce qui illustre le rythme accéléré de la restructuration en Belgique.

— De 1975 à 1980, la productivité du travail augmente de 50 %, essentiellement du fait de l'augmentation des cadences de travail. En conséquence directe, en 1978, la fréquence des accidents de travail est plus de trois fois supérieure à la moyenne nationale, avec un taux de gravité de 2,5 fois plus grand.

— Les salaires des travailleurs de Cockerill Sambre sont bloqués entre 1976 et 1982.

Néanmoins, la restructuration reste largement en-dessous de ce que souhaitent les groupes financiers. L'entreprise continue d'ailleurs à enregistrer des pertes importantes, d'un montant d'environ un milliard de francs belges par mois (148 millions de francs). Une deuxième étape dans la politique de démantèlement est dès lors indispensable. Mais elle s'annonce d'une brutalité telle qu'un gouvernement de collaboration de classe avec les partis socialistes (flamand et wallon) est sans doute incapable de l'appliquer, étant donné les rapports de forces entre les classes, globalement favorables à la classe ouvrière, et le caractère central du problème sidérurgique. Cette seconde étape, mise en œuvre par le gouvernement Martens-Gol-De Clercq dès sa constitution fin 1981, avec l'aide de la CEE et du « consultant » français Jean Gandois, ancien PDG de Sacilor, choisi par la Belgique et le Luxembourg pour apporter ses recommandations dans le processus de restructuration, comporte les éléments suivants :

— Suppression de deux des quatre lignes de production d'acier de Cockerill Sambre. Cette fois-ci, il ne s'agit plus de la liquidation d'outils plus ou moins vétustes, puisque 97 % des outils de production de Cockerill Sambre rescapés de la première étape de la restructuration avaient en effet été classés en « catégorie I » par le consultant Mac Kinsey quelques années auparavant. Doivent être éliminés, entre autres, le haut-fourneau le plus performant du groupe, l'aciérie la plus performante, une seconde aciérie datant de 1972, et un train de laminage à fil machine, Valfil, décrit comme le plus performant d'Europe (2).

— Perte de 8 900 emplois, « *équitablement répartis* » sur les deux bassins. Selon le promoteur de ce plan de restructuration, Gandois, et le gouvernement belge, un savant dosage de pré-retraites, de chasse aux « mauvais éléments » et de structures d'attente devrait permettre d'éviter les licenciements collectifs.

— Assainissement de l'entreprise et son renflouement en capitaux par prise en charge du passif aux frais de l'Etat.Le coût total de l'opération est de 95 milliards de francs belges (13,5 milliards de francs), dont 78 milliards (11 milliards de francs) en 1983. Aux banques et holdings, qui avaient promis 10 milliards de francs belges (1,4 milliard de francs) pour la reconversion en 1978, le « plan Gandois » ne réclame pas un franc.

— Réduction de 10 % de la masse salariale, par une réduction des salaires directs des travailleurs.

— Dernier volet du plan : les accords de coopération avec d'autres groupes sidérurgiques. Une collaboration est organisée entre trois sociétés : Sidmar (usine sidérurgique intégrée installée dans la région flamande, à proximité de Gand), Cockerill Sambre, et le groupe luxembourgeois Arbed. Chacune de ces entreprises se voit reconnue une « vocation » précise dans le cadre d'une nouvelle division du travail (3). Elles ont un point commun, puisque leur principal actionnaire privé est le groupe de la Société Générale. La coopération mise en place ne fait donc que préparer la restitution des secteurs rentables de Cockerill Sambre au privé, dans le cadre d'un démantèlement et d'une concentration du capital encore plus poussés ...

DEUX OCCASIONS MANQUÉES

Les sidérurgistes ont bien vu le danger que représentait pour eux le gouvernement Martens-Gol-De Clercq. Avant même que Jean Gandois n'élabore son plan, des déclarations gouvernementales soulignaient la nécessité de réduire de moitié les capacités de production installées de Cockerill Sambre. Les travailleurs ont riposté à cette menace par une grève de sept semaines, début 1982, ponctuée de manifestations extrêmement dures, notamment lorsque plusieurs milliers de sidérurgistes, le 13 mars 1982, se sont affrontés des heures durant avec la gendarmerie dans les rues de Bruxelles.

Mais les directions traditionnelles de la classe ouvrière ont été incapables d'organiser le combat et de lui donner des perspectives correctes. La grève de sept semaines des sidérurgistes s'est terminée sans résultats. La responsabilité des directions traditionnelles est d'autant plus lourde qu'au même moment de nombreux secteurs de la classe ouvrière étaient en grève pour le maintien du système d'indexation des salaires sur la hausse des prix (4). Un combat unifié aurait donc été possible autour d'un objectif clair : la satisfaction des revendications immédiates des travailleurs et le départ du gouver-

2. On distingue généralement les produits plats (tôles, feuilles d'acier) réalisés par des trains continus à larges bandes, et les produits longs ou profilés, du genre poutrelles, ronds à béton pour béton armé, réalisés par des trains à profilés. Le fil machine qui peut ensuite être découpé en clous, boulons, etc., est un autre produit long.

3. Ainsi, la restructuration de la sidérurgie belgo-luxembourgeoise devrait entraîner à terme la spécialisation du groupe Arbed dans les produits longs et de Cockerill Sambre dans les produits plats.

4. Sur les trois mois de lutte des travailleurs belges au début de l'année 1982, se reporter à *Inprecor* numéro 123 du 19 avril 1982.

nement de régression sociale. Une seconde occasion du même ordre s'est présentée en septembre 1983, lorsque 800 000 travailleurs des services publics ont fait grève deux semaines durant contre le plan d'austérité budgétaire du gouvernement (5). Cette grève venait tout de suite après une série de manifestations et d'arrêts de travail organisés dans le secteur sidérurgique au lendemain du dépôt du plan Gandois en juin de la même année. Au cours de ces manifestations, le dirigeant de l'interrégionale wallonne de la Fédération générale des travailleurs de Belgique (FGTB), qui regroupe les fédérations wallonnes du syndicat dirigé par le Parti socialiste, avait promis un « automne chaud ». Mais il n'a pas levé le petit doigt pour que la grève des agents des services publics soit appuyée par les travailleurs de la sidérurgie.

LES BUREAUCRATIES SYNDICALES S'INCLINENT ET DIFFUSENT LE POISON DU CHAUVINISME

Le gouvernement Martens-Gol a joué très habilement pour amener les organisations syndicales à accepter le plan de restructuration de la sidérurgie, ou du moins à s'y résigner. Il a maintenu en permanence la menace d'une faillite pure et simple de l'entreprise Cockerill Sambre. Il a aussi lancé en direction de l'opinion publique, particulièrement en Flandre, une campagne de dénigrement des sidérurgistes, ces « *privilégiés aux salaires trop élevés* », dont l'entreprise ruine les finances publiques et « *empêche de consacrer les sommes nécessaires à la création d'emplois nouveaux* ». Il a ensuite invoqué les exigences de la Commission européenne. Enfin, il a réussi à dresser les uns contre les autres les sidérurgistes des deux grands bassins, et même des différentes entreprises d'un même bassin, notamment en expliquant que le plan de restructuration n'impliquerait pas de licenciements collectifs, mais de simples délestages. La direction du syndicat chrétien des métallurgistes a été la première à capituler devant cette offensive : les dirigeants de ce syndicat se sont transformés en défenseurs explicites des lois du marché capitaliste. Ils ont pris comme devise « On ne peut produire que ce que l'on peut vendre » et ont refusé de participer aux mouvements de protestation contre le plan Gandois.

La direction régionale de la FGTB (socialiste) de Charleroi a rejoint la Confédération des syndicats chrétiens (CSC) dans son « réalisme », son principal dirigeant n'hésitant pas à expliquer au journal bourgeois *La Libre Belgique* que « *la sidérurgie est en fin de cycle* ». La direction du syndicat socialiste de Liège, par contre, a maintenu en paroles une attitude de principe correcte, refusant le plan Gandois, les fermetures et les pertes d'emplois, et réclamant le maintien des quatre aciéries. Mais elle a refusé de traduire cela en actions concrètes. Le test de la pratique a été la grève de douze semaines, avec occupation, du train à fil liégois, Valfil, de novembre 1983 à février 1984. Valfil étant une unité qui se situe à la fin du circuit de production, sa fermeture condamne toutes les autres installations en amont dans le processus de production. La direction de la FGTB de Liège s'est néanmoins contentée de faire de Valfil un « symbole », refusant d'en faire un détonateur pour la mobilisation ouvrière. Les 500 ouvriers de l'entreprise ont donc subi un échec.

Sous les coups de boutoir de l'offensive du gouvernement, du « consultant » Gandois et de la CEE, les directions ouvrières se sont engagées extrêmement loin sur la voie du « réalisme ». Cela a entraîné une division terrible entre organisations syndicales et entre travailleurs des différentes régions, chacun essayant de faire porter le poids de la restructuration sur le voisin.

Un élément particulier de la division ouvrière en Belgique réside dans son aspect communautaire entre Wallons francophones et Flamands. Cela s'est manifesté également dans la sidérurgie. Les partis politiques flamands, toutes tendances confondues, n'ont cessé d'exiger l'application rapide du plan de restructuration, afin que « *plus un sou flamand ne soit englouti dans le gouffre wallon de Cockerill Sambre* ». Le gouvernement s'est habilement servi de cet état de fait pour créer l'impression que la faillite était une menace très réelle, qui accompagnerait automatiquement une crise politique éventuelle. Il ne manquait pas d'arguments pour lui répondre et pour amener les travailleurs flamands à se solidariser avec les sidérurgistes wallons. Il suffisait par exemple de mentionner que Cockerill Sambre absorbe 53 % de la production des charbonnages flamands de Campine, un autre secteur en difficulté subventionné par l'Etat, ce qui représente l'emploi de 10 400 mineurs. Mais les directions bureaucratiques, Parti socialiste en tête, n'ont pas choisi cette voie. A la solidarité de classe, elles ont préféré la recherche de fronts de collaboration de classes, incluant sur le plan local les associations patronales et les partis de la coalition gouvernementale, le Parti social-chrétien (PSC) et le Parti réformateur libéral (PRL) mobilisés pour la « *défense de la région* ».

UNE COURSE DE VITESSE

Les sidérurgistes belges ont fait preuve, au fil de ces années, d'une très grande combativité. Mais leur avant-garde s'est jusqu'à présent avérée incapable de comprendre la nature profonde de la politique réformiste face à la restructuration sidérurgique, face au gouvernement bourgeois et à la Commission de la CEE. L'échec de la grève de Valfil apparaît comme la preuve concrète de l'impasse d'un type de syndicalisme combatif mais très peu politisé, incapable de présenter une ligne anticapitaliste alternative à celle des directions bureaucratiques.

Dans ces conditions, l'orientation du Parti ouvrier socialiste (POS), ex-Ligue révolutionnaire des travailleurs (ex-LRT), la section belge de la IVe Internationale (6), s'articule autour des axes suivants :

— le soutien et la popularisation des revendications immédiates des travailleurs qui correspondent à leurs intérêts de classe fondamentaux : non aux fermetures, non aux licenciements et aux pertes d'emplois, tant qu'il n'y a pas d'emplois de reconversion effectivement créés ; non aux diminutions de salaire, car c'est aux banques de payer les frais de leurs projets de restructuration ; réduction du temps de travail sans perte de salaire, etc.

Sur cette base, il s'agit de mener une politique de front unique ouvrier en direction des syndicats et des partis qui se réclament de la classe ouvrière, un aspect particulier de cette politique de front unique étant de contrer les campagnes chauvines. Dans le cas de la Belgique, où la restructuration est directement prise en charge par un gouvernement bourgeois qui impose aux travailleurs une dure austérité, le front unique ouvrier sur la base des revendications immédiates des travailleurs pointe directement un objectif politique sans lequel aucune revendication ne peut être satisfaite : le renversement du gouvernement Martens-Gol-De Clercq.

Il s'agit enfin d'expliquer qu'une alternative au plan de restructuration est possible, notamment en démasquant le rôle des banques et du capital financier (holdings), et en revendiquant la nationalisation de Cockerill Sambre et de toutes ses filiales, sans indemnités ni rachat, avec annulation de toutes les dettes envers les groupes financiers. Une revendication qui s'insère dans une autre logique économique, et qui ne peut donc être réalisée que dans le cadre d'un gouvernement des travailleurs rompant avec la CEE.

Le Parti ouvrier socialiste a mené une intense activité de propagande pour cette alternative, et de soutien aux luttes dans la sidérurgie au cours de la dernière période. Cette campagne lui a valu la sympathie de nombreux militants syndicaux d'avant-garde. Les idées anticapitalistes progressent, mais il est clair qu'une course de vitesse est engagée. Au rythme actuel, il ne fait aucun doute que la bourgeoisie imposera une restructuration qui est encore loin d'être terminée. Mais la violence des attaques qu'elle est contrainte de mener pour rattraper son retard en matière de politique d'austérité acculera forcément les travailleurs et leurs organisations syndicales à choisir entre la mobilisation dans une perspective de lutte anticapitaliste et leur écrasement pur et simple par la bourgeoisie. ■

Alain TONDEUR,
Bruxelles, 25 mars 1984.

5. Cf. *Inprecor* numéro 160 du 7 novembre 1983.

6. Sur le dernier congrès du POS (ex-LRT) cf. *Inprecor* numéro 170 du 2 avril 1984.

Une armée bourgeoise européenne est-elle pour demain ?

LA question de savoir si demain une force armée capitaliste européenne sera mise en place n'a rien d'incongru. La dernière période a vu se multiplier les prises de position en faveur d'une avancée de l'Europe capitaliste dans la voie de son édification militaire, sous la forme d'une mise en commun, voire d'une intégration de ses moyens militaires, y compris nucléaires. Des secteurs de plus en plus larges des forces bourgeoises européennes paraissent opter pour un tel projet. Au sein même du mouvement ouvrier et des mouvements pour la paix, des dirigeants sociaux-démocrates de premier plan, tel Willy Brandt, le dirigeant du Parti social-démocrate (SPD) d'Allemagne fédérale, se sont fait les défenseurs de cette orientation.

Au plan institutionnel, les gouvernements britannique, français, allemand de l'Ouest et espagnol notamment, ont réactivé récemment les clauses des accords bilatéraux intéressant la coopération militaire. Aux Etats-Unis, Henry Kissinger agissant comme poisson-pilote de l'administration Reagan, s'est fait le chantre de propositions visant à « *restructurer l'OTAN* » en vue de responsabiliser davantage les gouvernements européens. Les deux principaux candidats à l'investiture du Parti démocrate pour l'élection présidentielle américaine de novembre prochain, Walter Mondale et Gary Hart, rivalisent pour proposer des orientations stratégiques qui redistribueraient les cartes et les responsabilités militaires entre l'impérialisme US et ses partenaires européens, et ce non seulement en ce qui concerne la défense de l'Europe capitaliste, mais aussi pour d'autres zones stratégiques, comme le Moyen-Orient et le Golfe Persique. François Mitterrand, président en exercice du Conseil de l'Europe des Dix, a même proposé, au mois de février 1984, à La Haye, une station orbitale habitée à des fins militaires, comme une possible réponse européenne au discours dit « *de la guerre des étoiles* » de Ronald Reagan, l'an passé.

Pour le mouvement ouvrier et les mouvements pour la paix, il s'agit de comprendre la signification profonde de toute cette agitation, dont la fonction principale consiste à apporter une réponse idéologique et politique à la mobilisation de millions d'Européens en faveur de la paix contre le militarisme. Pour ce faire, il est utile de revenir au préalable sur l'échec, au début des années 1950, de la tentative de constituer une Communauté européenne de défense (CED). Cela permet de mieux prendre la mesure de la modification de toute une série de facteurs politiques, économiques et militaires, qui imposent aujourd'hui des limites objectives à l'offensive politique bourgeoise pour une défense commune. Tout pas en avant des classes dirigeantes d'Europe occidentale, dans la perspective de coordonner, d'harmoniser, voire de fusionner leurs politiques de militarisation et leurs moyens militaires, constituerait une grave défaite du mouvement de masse pour la paix et du mouvement ouvrier. Pour combattre de tels projets, encore faut-il en mesurer avec précision la portée politique pratique.

Jean-Louis MICHEL

Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, la perspective d'une défense commune des Etats bourgeois européens, voire d'une défense militaire intégrée, a agité à plusieurs reprises les classes dominantes. Ce fut particulièrement le cas, au début des années 1950, lorsque la RFA, la Belgique, la France, l'Italie, le Luxembourg et les Pays-Bas furent sur le point de conclure un traité instituant la Communauté européenne de défense (CED) (voir encart), avec les encouragements pressants de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis, signataires par ailleurs, avec la France, le 27 mai 1952, d'une déclaration tripartite qui affirmait : « *La défense occidentale est une entreprise commune à laquelle les gouvernements américain et britannique coopèrent en tant que membres du Pacte nord-atlantique. Ces liens sont maintenant renforcés par le système de garanties réciproques établi entre les Etats membres de la Communauté européenne de défense, entre ces Etats membres et le Royaume-Uni, ainsi qu'entre les mêmes Etats membres et les Etats partie prenante du Traité de l'Atlantique-Nord. Pour ces différentes raisons, notamment le fait que ces nouvelles garanties ne s'appliqueront aux Etats intéressés qu'en tant que ceux-ci seront membres de l'une ou l'autre de ces organisations, les gouvernements américain et britannique ont, tout autant que le gouvernement français, un intérêt permanent à l'efficacité du traité établissant la Communauté européenne de défense ainsi qu'à la solidité et à l'intégrité de cette communauté.* »

L'ÉCHEC DE LA COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE DE DÉFENSE (CED)

Cette construction, qui devait aboutir à la constitution d'une véritable armée européenne, sous les auspices de l'OTAN, s'effondra définitivement comme un château de cartes le 30 août 1954, avec le refus de l'Assemblée nationale française de ratifier le traité instituant la CED. Seul résultat tangible de cette première aventure européenne en matière de défense : l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale (UEO) (1), qui a survécu comme instance parlementaire consultative, il est vrai sans grand pouvoir jusqu'à ces dernières années.

L'échec de cette première tentative est fréquemment attribué au refus des bourgeoisies française et britannique de voir se relever, et donc se réarmer à cette occasion, la bourgeoisie allemande vaincue. Pour être indiscutable, cette explication n'en demeure pas moins partielle, car il faut se souvenir que le Conseil mondial de la paix mena une campagne de masse particulièrement active pour torpiller la CED, en France notamment, sur la base de l'Appel de Stockholm du 19 mars 1950, qui recueillit 500 millions de signatures, dont 14 millions en France (2). Une campagne aux forts accents chauvins « *contre le réarmement allemand* », après que l'armée française ait été par ailleurs parée de toutes les vertus démocratiques, qui devait cependant permettre que se manifeste dans plusieurs des Etats concernés une opposition de masse au militarisme des bourgeoisies européennes soumises aux impératifs de l'impérialisme américain.

Cela mérite d'être souligné parce que les conditions de l'époque étaient globalement favorables à la réalisation d'un tel projet. L'écrasante supériorité militaire américaine et la bipolarité Est-Ouest qui prévalait alors, et dont la guerre de Corée avait été le meilleur symbole, autorisait une construction militaire européenne dont les dirigeants américains n'avaient

1. Cette assemblée regroupe aujourd'hui des parlementaires de tous les pays d'Europe de l'Ouest. C'est la seule instance européenne habilitée à traiter des problèmes de défense.

2. Le Conseil mondial de la paix est un regroupement international constitué après la guerre autour de l'Appel de Stockholm, lancé notamment par le prix Nobel Frédéric Joliot-Curie au Congrès mondial des partisans de la paix en 1949, et exigeant l'interdiction absolue des armes nucléaires. Cette initiative s'inscrivait aussi partiellement dans le cadre des actions diplomatiques de l'Union soviétique. Elle permit néanmoins d'impulser une immense mobilisation internationale contre le militarisme. Aujourd'hui, le Conseil mondial de la paix est essentiellement composé de mouvements pour la paix liés aux pays de l'Est et aux partis communistes occidentaux.

Opération militaire conjointe entre des forces de Grande-Bretagne, des USA, de la RFA et des Pays-Bas. (DR)

rien à craindre, bien au contraire, dès lors que celle-ci s'inscrivait dans le prolongement direct de l'OTAN et de la stratégie des Etats-Unis au sein de cette alliance. Aucun des Etats européens adhérents au traité de la CED n'était à l'époque doté de capacités nucléaires, dont on sait qu'elles modifient qualitativement le concept d'intégration militaire, conditionnant toute éventuelle intégration des forces nucléaires à l'existence préalable d'un pouvoir politique fort et supranational. Ajoutons que les caractéristiques des premières générations d'armes nucléaires américaines et celles des systèmes d'armes conventionnelles de l'époque ne permettaient pas d'établir, autrement que sur le papier, une continuité stratégique globale au plan géographique entre des conflits se déroulant à des milliers de kilomètres les uns des autres. La manière dont fut envisagé et préparé par l'état-major US, sous la direction du général Mac Arthur, le bombardement nucléaire de la Corée en apporte une preuve éclatante. De la même manière, il est frappant de constater que le traité instituant la CED laissait hors de son champ d'action « *les territoires non européens à l'égard desquels un Etat membre assume des responsabilités de défense* » (article 13).

A ces facteurs relevant de la stratégie militaire, qui autorisaient la conception d'une défense militaire intégrée, il convient d'ajouter des facteurs d'ordre économique et des facteurs d'ordre politique qui, dans l'ensemble, favorisaient eux aussi un tel projet. Au plan économique, les bourgeoisies européennes se trouvaient placées dans une situation d'étroite dépendance plutôt que de concurrence par rapport aux classes dirigeantes américaines, et cela plus particulièrement en ce qui concerne les industries de l'armement. Il est vrai que les nécessités de la reconstruction d'un appareil productif ravagé par la Seconde Guerre mondiale constituait en contrepartie une limitation objective à l'engagement d'un effort d'armement et de militarisation trop onéreux. L'article 3 du traité instituant la CED insiste d'ailleurs sur ce point, en précisant que « *la Communauté emploie les méthodes les moins onéreuses et les plus efficaces* ».

Au plan politique, la faiblesse et la couardise des classes dirigeantes en Europe capitaliste, la faiblesse relative de leurs Etats nationaux à peine reconstruits, les poussaient à envisager un abandon au moins partiel de souveraineté sans trop de regrets. Pour se faire une idée de l'état d'esprit d'une bonne partie du personnel politique bourgeois à l'époque, il suffit de rappeler ce que le ministre belge des Affaires étrangères, Paul-Henri Spaak, futur secrétaire général de l'OTAN, affirmait à l'ONU en 1948, en s'adressant à Vichinsky, qui y dirigeait la délégation soviétique : « *Sans vouloir discuter aucun régime, nous voulons affirmer qu'après avoir lutté contre le fascisme et l'hitlérisme, nous n'entendons pas nous soumettre à n'importe quelle doctrine autoritaire ou totalitaire. (...) La délégation soviétique ne doit pas chercher d'explications compliquées à notre politique. Savez-vous quelle est la base de notre politique ? C'est la peur, la peur de votre gouvernement, la peur de votre politique.* (3) »

Au total, les classes bourgeoises échouèrent pourtant, en 1954, dans leur projet de constituer une armée européenne sous hégémonie américaine, et ce, malgré les conditions politiques, économiques et militaires à l'époque cent fois plus favorables qu'aujourd'hui. Elles tentèrent, à la fin des années 1950, en parfaite concordance de vues avec l'impérialisme US, mais cette fois dans le cadre strict de l'OTAN, de renforcer l'Alliance atlantique dans la perspective communautaire. Le président du gouvernement français, Félix Gaillard, déclarait ainsi en 1957, au Conseil de l'Atlantique-Nord (réunion des chefs de gouvernement) : « *Une alliance comme la nôtre constitue une expérience de coopération sans précédent dans l'histoire. Il est vrai qu'une aire géographique précise trace les limites de cette coopération en matière de défense. Mais, en ce qui concerne les problèmes politiques, nos intérêts se trouvent nécessairement engagés au-delà du cadre ainsi défini. (...) Mais lorsqu'elle rassemble des peuples qui savent que la raison profonde de leur unité n'est pas seulement la volonté de défendre des positions stratégiques ou économiques, mais de sauver et de raffermir toutes les valeurs spirituelles et morales qui sont à la base de leur civilisation, cette alliance se doit de se dépasser pour parvenir à l'esprit d'une communauté.* (4) »

Cette déclaration, à l'unisson de bien d'autres, était à nouveau inspirée par la peur qui agitait alors les rangs des bourgeoisies européennes. Quelques semaines plus tôt, l'Union soviétique avait mis sur orbite Spoutnik I, le premier satellite de l'histoire de l'humanité. Les rapports Est-Ouest, les rapports entre les Etats-Unis et l'Europe, les premiers soubresauts d'une nouvelle montée de la révolution coloniale, sans compter les modifications que l'ensemble de ces facteurs devaient entraîner sur la trajectoire précise de la course aux armements, avaient radicalement modifié le contexte politique, économique et militaire. La CED, l'idée même d'une défense commune intégrée étaient bel et bien enterrées, en dépit des progrès qu'allait enregistrer la construction de l'Europe capitaliste avec et sur la lancée du Traité de Rome, qui créait la Communauté économique européenne (CEE) en 1957.

LA GRANDE PEUR ACTUELLE DES BOURGEOISIES EUROPÉENNES

Si une fois encore c'est la peur qui constitue le principal ressort de l'offensive politique actuelle de certains secteurs bourgeois ou réformistes en faveur d'une défense commune de l'Europe capitaliste, celle-ci a changé de nature. En dépit de la débauche de propagande qu'ont subi les masses populaires d'Europe de l'Ouest sur la prétendue menace soviétique, ce qui préoccupe avant tout les gouvernements capitalistes du continent, c'est le développement de puissantes mobilisations pour la paix, dont on ne dira jamais assez qu'elles modifient la situation nationale de chaque Etat et le contexte international lui-même.

En Europe de l'Ouest, à l'exception notable de la France, ces mobilisations ont fait voler en éclats le consensus social et politique à propos de la défense militaire. Les masses qui se sont mobilisées ne revendiquent pas moins qu'un droit de contrôle sur les choix des gouvernements en matière de défense, ce qu'exprime notamment l'exigence que soient organisés des « référendum » sur les décisions essentielles. Cela est évidemment inacceptable pour n'importe quel Etat capitaliste et, du coup, le masque qui se voudrait avenant de la démocratie bourgeoise

3. *Combats inachevés*, Paul-Henri Spaak, Fayard, 1969, tome II.

4. Cité par Claude Delmas, *L'OTAN*, PUF, 1981, p. 54.

Extrait du traité de la Communauté européenne de défense

Le Président de la RFA, sa majesté le Roi des Belges, le Président de la République française, le Président de la République italienne, son Altesse Royale la Grande Duchesse du Luxembourg, sa Majesté la Reine des Pays-Bas,

Résolus à contribuer, en coopération avec les autres nations libres, et dans l'esprit de la Charte des Nations-Unies, au maintien de la paix, notamment en assurant contre toute agression la défense de l'Europe occidentale, en étroite liaison avec les organismes ayant le même objet ;

Considérant que l'intégration aussi complète que possible, dans la mesure compatible avec les nécessités militaires, des éléments humains et matériels que leurs forces de défense rassemblent, au sein d'une organisation européenne supranationale, est le moyen le plus propre à permettre d'atteindre ce but avec toute la rapidité et l'efficacité nécessaires ;

Certains que cette intégration aboutira à l'emploi le plus rationnel et le plus économique des ressources de leurs pays, en particulier grâce à l'établissement d'un budget commun et de programmes d'armements communs ; (...)

Ont décidé de créer une Communauté Européenne de Défense.

Article premier

Par le présent traité, les Hautes Parties Contractantes instituent entre elles une Communauté Européenne de Défense, de caractère supranational, comportant des institutions communes, des Forces armées communes et un budget commun. (...)

Article 5

La Communauté coopère étroitement avec l'Organisation du traité de l'Atlantique-Nord. (...)

Article 9

Les Forces armées de la Communauté, ci-après dénommées « Forces européennes de défense », sont composées de contingents mis à la disposition de la Communauté par les Etats membres, en vue de leur fusion dans les conditions prévues au présent traité. (...)

Article 10

Les Etats membres peuvent recruter et entretenir des forces armées nationales destinées à être employées dans les territoires non européens à l'égard desquels ils assument des responsabilités de défense, ainsi que les unités stationnées dans leur pays d'origine et nécessaires à la maintenance de ces forces et à l'exécution des relèves.

Article 16

La défense intérieure des territoires des Etats membres contre les attaques de toute nature ayant des buts militaires, provoquées ou effectuées par un ennemi extérieur, est assurée par des formations homogènes de statut européen, spécialisées pour chaque Etat membre dans la mission de défense de son territoire, et relevant pour leur emploi des autorités prévues à l'article 18. (...)

Article 18

Le Commandement Suprême compétent relevant de l'OTAN est habilité (...) à s'assurer que les Forces européennes de défense sont organisées, équipées, instruites et préparées à l'emploi de manière satisfaisante. (...) Les Forces européennes de défense reçoivent des directives techniques des organismes appropriés de l'OTAN, dans le cadre de la compétence militaire de ces derniers.

En temps de guerre, le Commandement Suprême compétent relevant de l'OTAN exerce, à l'égard des Forces visées ci-dessus, les pleins pouvoirs et responsabilités de Commandement Suprême que lui confèrent ses attributions.

prend quelques rides supplémentaires. Henry Kissinger résume assez bien la situation ainsi créée quand il affirme que « *le climat de pacifisme nucléaire grandissant mine ce qui reste de crédibilité à l'OTAN* » (5). Selon lui, « *les Européens se représentent les Etats-Unis comme une bande de cow-boys portés sur la gâchette, et dont le bellicisme a provoqué l'intransigeance soviétique* ». Cela proviendrait, à l'en croire, d'une sorte de « *schizophrénie européenne* » qui se manifeste « *par la crainte que les Etats-Unis pourraient ne pas être prêts à risquer leur propre population pour la défense nucléaire de l'Europe, jointe à la peur de voir l'Amérique entraîner l'Europe dans un conflit non désiré par une approche maladroite des problèmes du tiers-monde ou des relations Est-Ouest* ». Diagnostic somme toute assez lucide, qui prend en compte les difficultés politiques auxquelles se heurte pour l'heure la politique de militarisation en Europe.

Pour être complet sur l'étendue des dégâts provoqués aux yeux des classes dominantes, il faudrait y ajouter deux éléments essentiels. En premier lieu, « *l'exigence de paix* » contribue à démystifier la portée réelle des négociations engagées entre l'impérialisme et la bureaucratie soviétique. La prochaine perspective « *d'une reprise du dialogue avec Moscou* » doit beaucoup à l'existence des mouvements de paix européens et, bien sûr, également à la proximité de l'élection présidentielle aux Etats-Unis, qui contraint Ronald Reagan à assouplir sa position sur ce point vis-à-vis de l'opinion américaine. L'absence absolument prévisible de résultat tangible en matière de désarmement par le jeu classique des négociations Est-Ouest (START, INF, MBFR, conférence de Stockholm) (6) ne peut que relancer le mouvement de masse sur des bases plus radicales.

En second lieu, l'exigence du respect des libertés aboutit à ce que les masses, prenant au pied de la lettre les proclamations hypocrites, telles que le protocole final des accords d'Helsinki, demandent désormais des comptes aux gouvernements pour atteinte à ces principes généreux. Tout cela contribue à modifier les jeux politiques traditionnels, en particulier avec l'engagement croissant des forces réformistes, et spécialement celles de la social-démocratie, dans le mouvement antiguerre. De plus, une telle modification du climat politique en Europe de l'Ouest ne peut pas être sans conséquence sur la situation en Europe de l'Est, où les effets d'entraînement des mobilisations antiguerre à l'Ouest se font sentir plus profondément dans plusieurs Etats, en République démocratique allemande (RDA) notamment. C'est à cette situation que tentent de répondre les bourgeoisies européennes quand, par la voix de tel ou tel membre de leur personnel politique, elles prétendent relancer la coopération militaire entre Etats capitalistes, bien entendu pour « *préserver la paix* ».

COOPÉRATION MILITAIRE ET DÉFENSE EUROPÉENNE

A la différence de la situation qui prévalait dans les années 1950, les bourgeoisies européennes ne sont plus en situation de stricte dépendance par rapport aux Etats-Unis. Elles sont en mesure, dans

5. Un plan de restructuration de l'OTAN, Henry Kissinger, *Time*, février 1984.

6. START : négociation sur la réduction des armements stratégiques ; INF : négociation sur les armes de portée intermédiaire ; MBFR : négociation sur les forces conventionnelles.

certains domaines de concurrencer sur le plan économique leur partenaire américain et, au plan politique, elles n'entendent pas toujours s'en laisser conter par les USA. Il reste qu'au plan militaire, la situation est plus complexe, dans la mesure où les forces des différents Etats capitalistes d'Europe de l'Ouest rassemblées sous un commandement unique représenteraient une entité militaire de tout premier plan, mais une telle perspective est totalement illusoire.

Perspective illusoire parce que l'intégration des forces ne peut pas se poser dans les mêmes termes que dans les années 1950. La force militaire principale en Europe occidentale — en dehors des forces américaines incluant les sous-marins stratégiques affectés à l'Europe et la VIe flotte en Méditerranée — est celle de la France. Celle-ci, bien que demeurant l'un des piliers politiques de l'Alliance atlantique, a retiré, en 1966, ses forces placées sous commandement militaire intégré. Elle dispose d'un potentiel nucléaire important, même s'il n'est pas comparable à ceux des Etats-Unis et de l'Union soviétique, et, comme les USA, elle est engagée par sa présence militaire dans plusieurs zones chaudes du monde, particulièrement en Afrique, au Moyen-Orient et dans le Golfe Persique. Le cas de la Grande-Bretagne est bien différent, dans la mesure où sa dépendance par rapport aux Etats-Unis sur le plan militaire est beaucoup plus importante, tant en ce qui concerne l'acquisition des systèmes d'armes nucléaires et leur maintenance, qu'en ce qui concerne la stratégie militaire, puisqu'elle reste complètement intégrée aux divers commandements de l'OTAN.

Une intégration militaire supposerait l'inclusion des forces nucléaires françaises dans un ensemble plus vaste. Plusieurs hypothèses d'école ont été émises (Paris-Londres, Paris-Bonn), mais elles butent toutes sur la question suivante : dans le cadre d'une stratégie de dissuasion, de quelle autorité relèverait la décision d'emploi éventuel du feu nucléaire ? On sait que François Mitterrand, comme avant lui Charles de Gaulle, y répond en estimant que « *la dissuasion nucléaire, c'est le Président, c'est moi* ». De fait, une intégration des forces militaires à ce niveau supposerait l'existence préalable d'un pouvoir politique européen doté d'un exécutif fort, donc d'un président disposant de pleins pouvoirs en ce domaine. Ce type de pouvoir qui correspond à celui d'un Etat national et, qui plus est, pas de n'importe quel type d'Etat national, ne naît pas d'une évolution linéaire. On voit bien, en revanche, l'intérêt qu'il y aurait pour la bourgeoisie française — le dirigeant réactionnaire Jacques Chirac a fait des propositions en ce sens — à associer le potentiel économique allemand à son propre effort de guerre. Tout cela ne tient pas la route, à moins d'imaginer un système complexe de contrôle à « double clef » (7), sur lequel l'OTAN s'est déjà cassé les dents, la proposition de John Fitzgerald Kennedy dans ce sens au début des années 1960 étant restée lettre morte pour la même raison. Et puis, les dirigeants allemands n'ont jamais manifesté un grand intérêt pour de pareils projets.

S'il faut donc exclure l'intégration par le haut, reste l'intégration rampante, par le bas. Par ce terme, il faut entendre un renforcement de la coopération, principalement au niveau économique, pour la production et la recherche sur les nouveaux systèmes d'armes. Le gouvernement français, en raison même de la place particulière de ses industries d'armement, qui accaparent près de 10 % du marché mondial, agit activement en ce sens. Pour le Premier ministre Pierre Mauroy, « *il faut bien distinguer les notions de défense de l'Europe et de défense européenne. L'idée d'une défense européenne implique une organisation collective intégrée qui ne pourrait être élaborée que si une autorité politique unique existait. En revanche, la prise de conscience par les opinions publiques européennes des déséquilibres apparus dans le rapport des forces entre l'Est et l'Ouest donnent une nouvelle actualité à l'idée de "défense de l'Europe". (...) Dans cet esprit, on pourrait développer la coopération entre Européens, en particulier en matière d'armements. Certains projets bi ou trilatéraux ont déjà abouti : avions Transall, Jaguar, Alphajet ; hélicoptères Puma et Gazelle ; missiles Milan, Hot, Roland ; chasseur de mines tripartite, par exemple. Les structures de coopération, qu'il s'agisse du Comité permanent des armements ou du Groupe européen indépendant des programmes n'ont cependant obtenu que des résultats limités. (...) Une politique concertée de fabrication d'armements devrait être considérée comme un objectif prioritaire parmi les nombreuses actions à entreprendre en vue d'un approfondissement du système de défense en Europe occidentale. Dans une période où les mouvements pacifistes, neutralistes, antinucléaires mènent campagne, il est particulièrement important de préserver et de fortifier la volonté de défense des pays d'Europe occidentale* » (8).

Il s'agit en effet du seul projet un tant soit peu sérieux et crédible, même s'il se heurte, à court et moyen terme, à d'importants obstacles.

LES LIMITES ÉCONOMIQUES

Le principal obstacle tient au fait que les industries de l'armement des différents Etats nationaux ne sont ni de même importance, ni même placées dans une situation équivalente par rapport à la concurrence américaine. Cela en raison de la taille respective des différentes armées nationales, de la place de celles-ci sur l'échiquier militaire mondial et, enfin, en raison de la part que chaque industrie nationale s'octroie sur le marché mondial des ventes d'armes. D'où une situation particulière dans ce secteur entre producteurs européens et producteurs américains, qu'un rapport de la commission des Affaires générales de l'UEO (Union des Etats occidentaux) décrivait en ces termes, en 1979 : « *Dans les circonstances actuelles, tout indique que, à l'intérieur au moins de l'Alliance atlantique, la situation profite principalement aux producteurs américains d'armement. Ceux-ci, en effet, profitant du large marché que leur offrent les forces armées des Etats-Unis, peuvent fournir aux marchés extérieurs des produits pour lesquels ils peuvent répartir les frais généraux, y compris ceux qui touchent à la recherche et au développement des prototypes sur un très grand nombre d'exemplaires, alors que les industries des pays européens ne peuvent répartir les leurs que sur le nombre beaucoup plus restreint que peuvent acquérir leurs armées nationales. Ils se trouvent donc, sur les marchés de leurs par-*

Manœuvres françaises d'entraînement de la Force d'action rapide (FAR) créée par Mitterrand. (DR)

7. Par « double clef », l'on entend co-responsabilité entre deux Etats dans la décision ultime de l'usage du feu nucléaire, autrement dit la possibilité théorique pour l'un de ces deux Etats de faire valoir son droit de veto ; cela porte atteinte à la crédibilité de l'emploi réel de ce système d'armes, surtout dès lors que les clefs seraient détenues par les USA d'une part et un Etat européen de l'autre.

8. Discours d'ouverture de la session de l'IHEDN, septembre 1983.

tenaires européens, en posture défavorable face à leurs concurrents américains. Cette situation s'aggrave encore si l'on examine les possibilités de "compensation", puisque, produisant un moins grand nombre d'exemplaires de matériel fini, ils doivent, pour offrir des "compensations" égales, accroître d'autant le nombre de pièces et d'éléments qu'ils devront se déclarer prêts à acquérir auprès de leur acheteur (9). Le phénomène de l'économie d'échelle joue donc doublement en faveur des producteurs américains face à leurs concurrents européens, ce qui explique les succès commerciaux qu'ils ont souvent remporté en Europe même au cours des dernières années. Or, ces succès contribuent encore à limiter les débouchés des producteurs européens et à élargir ceux des Américains, donc à renforcer encore un processus qui conduirait rapidement les industriels européens à se cantonner dans un rôle d'appoint et de sous-traitance en faveur de leurs concurrents américains. (10) »

La situation ne s'est guère modifiée depuis lors, ce qui amena le constat suivant de Pierre Mauroy s'adressant à l'Institut des hautes études de défense nationale, le 20 septembre dernier : « *En 1977, dans le cadre de l'Alliance atlantique, fut lancé le projet de "familles d'armements", qui devait permettre de répartir recherches et développements entre Européens et Américains, en fonction des compétences. Sous la pression des industriels américains, il a fallu abandonner ce projet. En ce domaine, la volonté des gouvernements ne suffit pas toujours. De considérables intérêts économiques, financiers et industriels sont en effet en jeu. Et je constate que l'industrie de défense des pays européens n'a jamais su se présenter unie face à son partenaire américain. Ce qui est peut-être plus grave, c'est que les gouvernements européens n'ont pas cherché avec assez de conviction à sauvegarder et à développer une industrie européenne d'armement.* » Amer constat, dure réalité, qui découle des rapports de forces concrets en ce domaine, et dont on voit mal comment ils pourraient se modifier.

En outre, les mécanismes économiques et financiers internationaux contribuent à perpétuer cet état de choses, alors que la crise générale de l'économie capitaliste d'une part, la perspective d'un rétrécissement du marché mondial de l'armement d'autre part, assombrissent l'avenir de ceux qui, comme la bourgeoisie française, ont déployé une industrie de l'armement sans commune mesure avec le potentiel économique et industriel de leur pays. *Le Monde* du 17 mai 1983 donnait ainsi une analyse plus précise de ce problème du financement des dépenses liées à la production d'armement US. On pouvait y lire, entre autres, que « *le financement des dépenses militaires par les voies autres que le déficit, condamnerait l'économie américaine à une stagnation, puis à une régression économique qui condamnerait toute ambition militaire. La seule solution de conciliation passe donc bien par l'épargne forcée, qui, d'ailleurs n'en met pas moins en cause l'existence d'un volume d'investissement net compatible avec une croissance soutenue. En 1983, les dépenses militaires auront été cinq fois supérieures à l'investissement net ! En 1984, même si la croissance retrouvée se poursuit, le rapport devrait rester égal à 2,5. Le voile monétaire entoure de ses plis ondoyants la réalité de l'évolution de la stratégie militaire américaine. Une épargne forcée d'une telle ampleur (7 à 8 % du PNB) est, dans une démocratie, généralement réalisée de façon durable par une inflation d'ailleurs de plus en plus difficile à maîtriser. Il n'est qu'une autre solution au maintien d'un effort militaire aussi intense : la réduction de l'importance de l'épargne forcée, c'est-à-dire l'accroissement de celle de l'épargne volontaire, qui passe par le maintien d'un taux d'intérêt élevé. (...) Le concours d'une épargne extérieure (européenne, voire arabe) au financement de l'effort militaire américain reconstitue une solidarité de fait dans des conditions finalement assez conformes à une répartition de ces charges proportionnelles aux revenus* ». Dans ces conditions économiques, la perspective d'un renforcement substantiel de la coopération militaire entre bourgeoisies européennes, au moins pour ce qui concerne la production d'armement, paraît bien compromise.

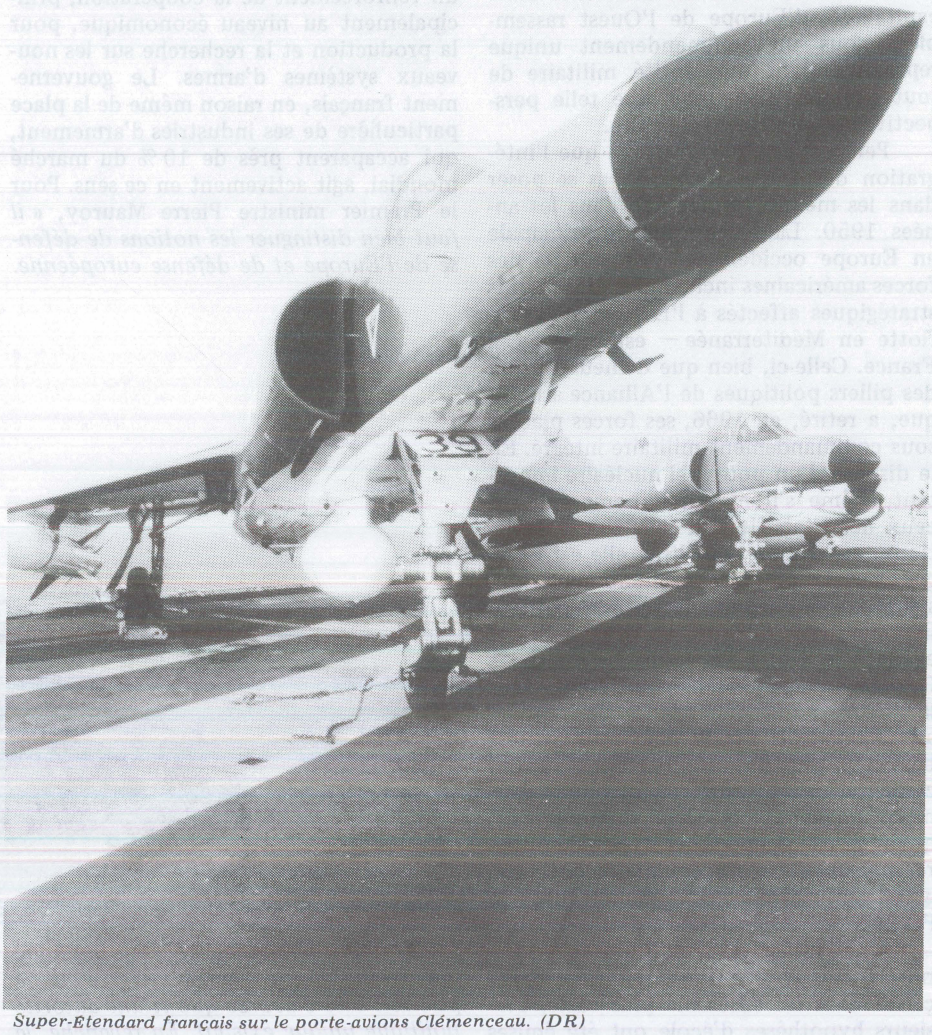

Super-Etendard français sur le porte-avions Clémenceau. (DR)

COMBATTRE LES PLANS DE DÉFENSE IMPÉRIALISTES

Si les limites économiques constituent bien, en l'état actuel des choses, l'obstacle principal à la mise en place d'une politique commune de production d'armement, on ne saurait pour autant ignorer ce qui se trame derrière cette affaire du point de vue de la stratégie militaire elle-même. En globalisant leur politique de défense, et, par voie de conséquence, celle de l'ensemble du monde capitaliste, les Etats-Unis contraignent leurs alliés, les uns après les autres, à de nouveaux abandons de souveraineté. La question des euromissiles, puis l'adoption par l'OTAN de la doctrine « Airland Battle » — qui ouvre la perspective d'une bataille

9. Le mécanisme des « compensations » consiste, pour un Etat qui veut vendre des armes, à offrir en contrepartie à l'acquéreur de lui acheter d'autres armes ou d'autres produits.

10. Rapport sur les conditions d'une coopération européenne en matière d'armements, présenté à la 25e session ordinaire de l'Assemblée, en mai 1979.

offensive de l'avant, nucléaire, chimique et conventionnelle sur le territoire européen — le démontrent clairement, en ce qui concerne le théâtre éventuel d'opérations du centre de l'Europe. Cela a quelque peu éclipsé d'autres manœuvres et d'autres plans de guerre américains, en particulier en ce qui concerne la Méditerranée. Le renforcement considérable du potentiel militaire impérialiste au sud de l'Europe, sous prétexte de préserver toutes les approches des routes maritimes par lesquelles transite l'approvisionnement en matières premières des économies occidentales, ont abouti à attribuer aux populations de la péninsule ibérique d'une part, de l'Italie, de la Grèce et de la Turque d'autre part, sans compter bien entendu tous les autres peuples qui vivent sur le pourtour de la Méditerranée, un rôle aussi peu enviable que celui des populations allemandes au centre de l'Europe, en cas de conflit.

Pareille stratégie, parce qu'elle fusionne en un seul ensemble toutes les menaces et conflits possibles — qu'ils relèvent d'un affrontement Est-Ouest direct ou indirect, ou d'affrontements plus limités entre l'impérialisme et tel ou tel peuple du « Sud » — n'est à la mesure d'aucun des impérialismes européens. Résultats pratiques, tandis que les accords bilatéraux se multiplient entre l'impérialisme et chacune des bourgeoisies d'Europe du sud, les possibilités de définition, dans cette zone, d'une politique militaire commune des bourgeoisies européennes qui ne soit pas strictement alignée sur l'option américaine, s'en trouvent encore affaiblies.

L'impérialisme français, qui a pourtant une très longue tradition d'implantation dans ce secteur, se trouve inévitablement lui aussi confronté à ce problème. Le sinistre Kissinger, avec le cynisme odieux qu'on lui connaît, a été parmi les premiers à vendre la mèche avec une proposition globale de « *restructuration de l'OTAN* ». Le paquet-cadeau, si l'on ose dire, est présenté aimablement aux bourgeoisies européennes au nom de « *la vitalité de l'alliance qui exige que l'Europe développe une plus grande identité et une plus grande cohérence en matière de défense* » (11). Pour ce faire, les Européens « *devraient assumer, en 1990, la responsabilité principale de la défense classique au sol* », le poste de commandant suprême en Europe leur revenant. Quant aux Etats-Unis, qui récupéreraient à leur profit le poste de secrétaire général de l'Alliance, « *ils garderaient leur responsabilité pour la défense nucléaire à la fois stratégique et tactique* ». Dans ces conditions, les Etats-Unis pourraient procéder « *à un retrait graduel d'une partie substantielle de leurs forces terrestres actuelles* », compensé il est vrai « *par le renforcement de leur puissance aérienne basée sur le vieux continent* ». Kissinger prévoit cependant le maintien de forces terrestres américaines en excédent « *pour un certain temps en Europe, dans un statut analogue à celui des troupes françaises, prêtes à l'emploi en Europe, mais aussi disponibles pour des urgences se produisant ailleurs* ». Il est difficile d'être plus explicite.

Ce poisson-pilote de l'impérialisme US, pour être officieux n'en est pas moins significatif et dangereux. Ce qu'il propose, c'est de transformer l'ensemble de l'Europe en base américaine pour les aventures militaires de Washington aux quatre coins de la planète. Ne conclut-il pas d'ailleurs que ses propositions ne sont pas « *un abandon de l'Europe mais, au contraire, une étreinte de cette même Europe* ». C'est précisément cela que les gouvernements capitalistes européens seront probablement invités à avaliser dans la prochaine période, comme toujours sous une forme plus ou moins amendée. Coincés entre les diktats de leur protecteur et les exigences des mouvements de masse pour la paix, il y a fort à parier que ces gouvernements et les forces qui les soutiennent bomberont le torse et parleront d'autant plus gratuitement de politique européenne de défense indépendante qu'ils cèderont sur l'essentiel à leurs alliés US.

Le mouvement ouvrier et les mouvements pour la paix ont tout intérêt, quant à eux, à ne pas accorder une once de confiance aux projets bourgeois ou réformistes qui, au nom d'une troisième voie entre le capitalisme et la dictature bureaucratique des pays de l'Est, préconisent la neutralisation de l'Europe, sa dénucléarisation totale au profit d'une alternative de défense bourgeoise conventionnelle, nationale ou multinationale. Ceux qui portent de pareils projets, volontairement ou non, font le jeu des plans de guerre que les bourgeoisies européennes et l'impérialisme américain préparent, chacun à sa manière, les uns ne valant pas mieux que les autres. Les dangers que recèle l'actuelle offensive idéologique en faveur d'une politique de défense européenne ne doivent être en effet ni sous-estimés ni surestimés. Ni sous-estimés, dans la mesure où le but de cette offensive est clairement de trouver une issue politique face aux mouvements pour la paix, pour poursuivre plus tranquillement la politique de militarisation. Ni surestimés, parce que les conditions ne sont pas réunies pour qu'une tentative comme celle de 1952, ou même les rêves de coopération multilatérale poussée de l'impérialisme français se réalisent ; il ne faut pas confondre les discours et une offensive essentiellement idéologique avec la réalisation pratique, sur le plan militaire, de l'Europe capitaliste.

Les tâches des mouvements de paix apparaissent donc plus clairement. Comme ils se sont battus et continuent de le faire contre tout déploiement de nouveaux missiles US en Europe, comme certaines de leurs composantes ont commencé à se battre au centre de l'Europe pour le retrait des troupes étrangères d'Allemagne, ils devront se battre, à l'image des mouvements de l'Etat espagnol, pour la fermeture de toutes les bases étrangères, spécialement en Europe du sud. Trois exigences qui débouchent sur la nécessaire rupture avec l'OTAN, qui ne signifient pas simplement une rupture avec l'impérialisme américain, mais aussi avec les bourgeoisies européennes dans leur ensemble, qui ont partie liée avec lui dans le cadre de l'alliance contre-révolutionnaire scellée en 1949. Un combat qui s'inscrit naturellement à nos yeux dans la seule perspective historique conforme aux intérêts du prolétariat, celle des Etats-Unis socialistes d'Europe, car « *le mot d'ordre des Etats-Unis socialistes d'Europe ne ruse pas avec le mensonge diplomatique. Il découle des exigences économiques inéluctables de l'Europe, qui surgissent avec d'autant plus d'acuité que se fait sentir plus impérieuse la pression des Etats-Unis* » (12). ■

Jean-Louis MICHEL,
25 mars 1984.

Rampe de lancement d'un Pershing II américain. (DR)

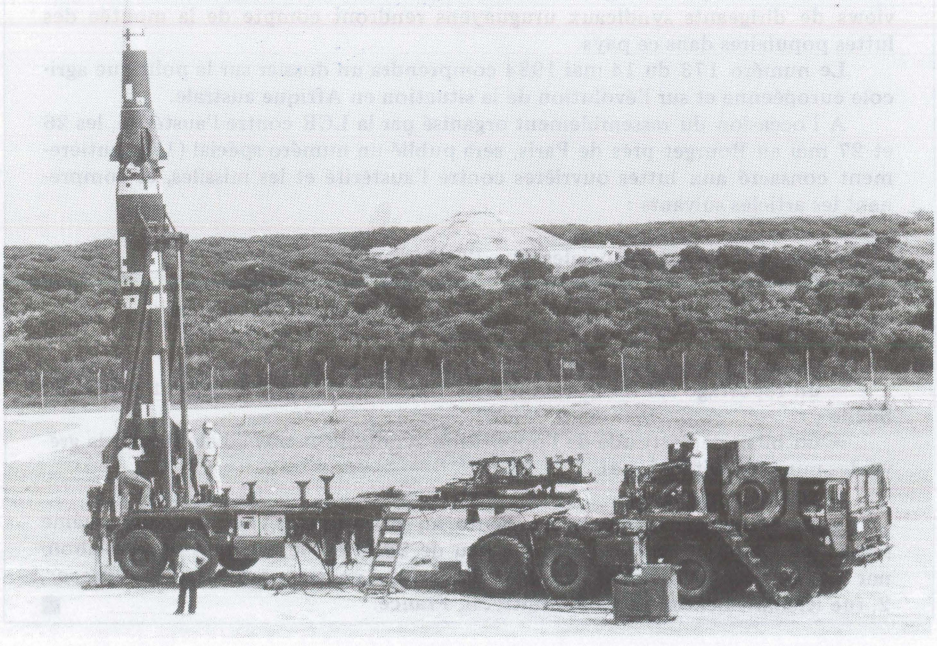

11. Henry Kissinger, *Time*, février 1984.
12. *Le désarmement et les Etats-Unis d'Europe*, Léon Trotsky, octobre 1929. Ecrits, Tome I, 1928-1940, éditions Marcel Rivière, 1955.

JEUNESSE

Préparation du rassemblement des organisations de jeunesse internationalistes

La seconde conférence des organisations de jeunesse européennes en solidarité avec les sections de la IVe Internationale s'est tenue en février dernier. La première réunion avait eu lieu exactement il y a un an.

Les travaux ont porté sur l'expérience de mobilisation et de construction des organisations de jeunesse. Ainsi, une journée de discussion et d'échanges a été consacrée aux questions de la mobilisation contre la guerre et les armes nucléaires, de la solidarité avec la révolution en Amérique centrale, des réponses aux effets de la crise sur la jeunesse. Les rapports sur ces sujets ont été présentés respectivement par les camarades britanniques, suisses et belges.

Deux journées ont ensuite été consacrées aux problèmes de construction des organisations de jeunesse, de leurs rapports avec les sections de la IVe Internationale, de leurs secteurs d'activité, à partir de contributions introductives présentées notamment par les camarades français, hollandais, allemands et britanniques.

Participaient à la conférence des délégations de la Jeunesse socialiste révolutionnaire (Suisse), des cercles Rivoluzione (Italie), de Rebel (Hollande), des Jeunesses communistes révolutionnaires (France), des Jeunesses socialistes (Suède), des JCR de l'Etat espagnol, des jeunesses du Danemark, de la Jeune garde socialiste de Belgique, des cercles regroupés autour des journaux *Barricade* (Autriche) et *La Taupe* (Portugal), des cercles regroupés autour du journal *Roter Maulwurf* (Allemagne), qui doivent tenir en juin leur congrès constitutif, et des sympathisants du journal *Revolution* (Grande-Bretagne). Les camarades luxembourgeois n'ont pas pu assister à la réunion.

Cette conférence a en outre permis une préparation collective, matérielle et politique, du camp de jeunesse, qui aura lieu en Allemagne fédérale, du 19 au 30 juillet prochains (cf. *Inprecor* numéro 166 du 6 février 1984). Lors de ce camp, chaque journée sera organisée autour d'un thème et comportera des activités variées : débats et tables rondes, loisirs et détente, et, en soirée, films, festival vidéo, concerts et danse.

Ainsi, le samedi 21 juillet aura lieu l'accueil et la présentation des délégations. Le dimanche 22 sera conçu autour du thème « Les jeunes contre la guerre et le militarisme », avec des forums sur les luttes contre les bases de missiles, le rôle des soldats, les initiatives antimissiles, des films sur la bombe. Le lundi 23 aura lieu une table ronde sur le mouvement antiguerre dans les pays de l'Est, avec des commissions de travail sur l'OTAN, les pays « neutres », la place du bassin méditerranéen. Le mardi 24 sera traitée la question de la résistance des jeunes à la crise : les marches de la jeunesse contre le chômage (Belgique), les attaques capitalistes contre le système de formation, les luttes des apprentis (Suisse, Danemark), les mouvements alternatifs (squatters). Cette journée sera placée sous le signe de la lutte contre le racisme, à partir de l'expérience de la marche contre le racisme, qui a eu lieu en France. Le mercredi 25 juillet abordera une série de questions liées à la lutte pour la libération des femmes : avortement et contraception, emploi des femmes et sexisme, lutte des femmes immigrées. Des commissions aborderont les problèmes de la famille et de la sexualité. Le jeudi sera consacré à des témoignages sur les effets de la crise dans les pays coloniaux et dépendants, les problèmes de la faim, de la santé. Le vendredi 26 sera une journée de solidarité avec la révolution en Amérique centrale et le rôle de la jeunesse dans les brigades de solidarité avec le Nicaragua. Enfin, le samedi 27 aura lieu un meeting de clôture, avec Ernest Mandel, une présentation de leur activité par différentes organisations, et une grande fête finale. Chaque soirée sera consacrée à un spectacle, des films ou un programme musical en rapport avec les thèmes de la journée.

Une telle rencontre internationaliste de la jeunesse peut faire plus que bien des discours pour préparer la mobilisation et l'activité de l'année à venir. Mais les voyages coûtent cher. Les organisations de jeunesse présentes à la conférence ont envisagé des initiatives financières permettant d'envoyer le maximum de jeunes au moindre coût, et si possible avec le transport gratuit au camp d'été. Il est du devoir des sections de la IVe Internationale, de leurs militants, de leurs sympathisants, de réserver le plus généreux accueil à ces initiatives et d'aider de leur mieux à leur réussite. ■

POUR LES DIX ANS D'INPRECOR, DEUX NUMÉROS SPÉCIAUX ET UNE SÉRIE DE DOSSIERS

Le 1er mai 1974, il y a tout juste dix ans, était publié le numéro 0 d'*Inprecor*, revue d'information et d'analyse internationalistes paraissant tous les quinze jours sous la responsabilité politique du Secrétariat unifié (SU) de la IVe Internationale. Pour commémorer cette date anniversaire et pour répondre à l'actualité politique internationale, *Inprecor* a mis en chantier deux numéros spéciaux exceptionnels et une série de dossiers importants.

Le présent numéro (171) d'*Inprecor* est entièrement consacré à l'Europe.

Il sera suivi, dans le numéro 172 paraissant le 30 avril prochain, d'un dossier sur la situation des immigrés en Europe comprenant des articles sur la France, la RFA et la Suisse, ainsi que d'un article rappelant les données essentielles de la crise révolutionnaire portugaise, dix ans après le 25 avril 1974. Par ailleurs, un autre article analysera la grève des mineurs en Grande-Bretagne, et deux interviews de dirigeants syndicaux uruguayens rendront compte de la montée des luttes populaires dans ce pays.

Le numéro 173 du 14 mai 1984 comprendra un dossier sur la politique agricole européenne et sur l'évolution de la situation en Afrique australe.

A l'occasion du rassemblement organisé par la LCR contre l'austérité, les 26 et 27 mai au Bourget près de Paris, sera publié un numéro spécial (174) entièrement consacré aux luttes ouvrières contre l'austérité et les missiles, et comprenant les articles suivants :

— un bilan des luttes sociales dans l'Etat espagnol ;
— l'historique de la mobilisation des travailleurs de la FIAT de Turin ;
— une analyse de la situation des femmes travailleuses en Europe ;
— un article sur l'évolution de l'opposition syndicale en France ;
— la bataille des 35 heures en RFA ;
— un reportage sur les formes d'organisation à la base dans les entreprises en Suède ;
— un bilan de l'attitude de l'opposition syndicale et travailliste lors de la grève des mineurs britanniques.

Tous ces numéros seront en vente au prix unitaire de 12 francs, même lorsqu'ils comprendront 36 pages au lieu de 28. C'est le moment de vous abonner ou de commander ces numéros d'*Inprecor* en vous adressant à *Inprecor*, 2, rue Richard-Lenoir, 93 108 Montreuil, France. ■

Quatrième Internationale

n° 13 — 1 avril 1984

EDITORIAL :
Les voies de la riposte à l'offensive capitaliste 3
Ernest Mandel - Pays semi-coloniaux et pays dominés semi-industrialisés 11
Winfried Wolf - Le problème de l'unité allemande aujourd'hui 33
M. Navid - La crise politique de l'Etat indien 47
Michel Lequenne - Sur la nature des Etats bureaucratiques 73

PAYS-BAS

Appel à une grève contre les missiles pour le 10 mai

La direction social-démocrate de la Fédération des syndicats néerlandais (FNV) vient de lancer un appel à une grève de 15 minutes contre les missiles, pour le 10 mai prochain. Cette action, qui interviendra en fin de matinée (entre 11 h 45 et 12 h) aura lieu lors d'une semaine d'action pacifiste organisée par les comités locaux et national du mouvement pacifiste contre les missiles, des organisations de gauche représentées au Parlement, la FNV et le Syndicat national des soldats (VVDM). L'appel à une grève symbolique d'un quart d'heure contre les missiles pendant cette semaine d'action a renforcé les conditions de sa préparation. Cette semaine est planifiée sur le mode de la mobilisation successive, chaque jour, d'une catégorie différente de la population. Ainsi, le lundi, ce sera la mobilisation des femmes, le mercredi, celle des élèves des écoles et des collèges, le jeudi sera le jour d'action pour les militants syndicaux. Enfin, le samedi, des manifestations et d'autres formes d'action devraient venir couronner cette semaine antiguerre.

Une conférence intitulée « La jeunesse contre les missiles », soutenue par vingt groupes pacifistes, dont certains de plus de 100 membres, a pris la décision de tenter d'organiser des grèves scolaires et d'autres actions le jour même de la grève de la FNV. Cette initiative fait suite à celle qui a été prise à Amsterdam d'une grève des écoles pour le 10 avril.

Des soldats des comités de soldats participaient aussi à la conférence de la jeunesse. Ils organisent aujourd'hui une campagne pour que les casernes et les bases militaires soient déclarées zones dénucléarisées. Il est demandé à tous les soldats dans les casernes ou les bases de se prononcer sur cette proposition et, si elle recueille une moitié des voix en sa faveur, l'installation sera déclarée zone dénucléarisée. Cette campagne est dans la ligne de celles qui ont déjà eu lieu aux Pays-Bas comme en Grande-Bretagne, en Italie et dans d'autres pays, visant à proclamer certaines villes zones dénucléarisées. D'ores et déjà, des badges portant la mention « Cette école est une zone dénucléarisée » se vendent comme des petits pains.

Pendant ce temps, le gouvernement cherche à trouver une issue à la situation impossible où il se trouve. Le représentant américain, Caspar Weinberger, en voyage à La Haye, a expliqué pourquoi les Pays-Bas devaient accepter quelques missiles, sinon 42, du moins 32 ou 16. De son côté, le Premier ministre néerlandais a déclaré à la télévision qu'il n'est pas totalement exclu qu'il ne soit finalement accepté aucun missile. ■

URUGUAY

Le PST-U demande sa reconnaissance comme section de la IVe internationale

Le second congrès du Parti socialiste des travailleurs d'Uruguay (PST-U) a eu lieu en janvier dernier. Le premier point à son ordre du jour était la question de l'affiliation internationale de l'organisation.

Au sein de la IVe Internationale, le PST-U se reconnaissait dans la fraction léniniste-trotskyste (FLT) de 1972 à 1976, puis dans la fraction bolchevique (FB), animée notamment par Nahuel Moreno et les dirigeants du PST argentin, à partir de 1976. En 1980, le PST-U a rompu avec ce courant. Depuis lors, une discussion s'était développée en son sein sur la perspective de retour dans la IVe Internationale ou d'adhésion au Comité international dirigé par le Parti communiste internationaliste (PCI) de Pierre Lambert.

La direction du PST-U, tout en soulignant le cours positif amorcé, à son avis, par le Comité international, notamment depuis l'évolution de sa position sur la question de la solidarité avec les luttes révolutionnaires en Amérique centrale, a maintenu la référence aux bases de réunification de 1963 comme étant « *la grande avancée* » du mouvement trotskyste depuis la guerre et a condamné comme irresponsable la rupture de 1979 de la Fraction bolchevique et d'une partie de la FLT. Des représentants du Secrétariat unifié (SU) de la IVe Internationale et du Comité international étaient invités au congrès du PST-U, qui s'est finalement prononcé à une large majorité pour demander sa reconnaissance comme section uruguayenne de la IVe Internationale au prochain congrès mondial.

Le congrès du PST-U s'est tenu à quelques jours à peine de la grève générale du 18 janvier en Uruguay (cf. *Inprecor* numéro 168 du 5 mars 1984) et dans le contexte marqué depuis un an par une montée impétueuse du mouvement de masse. Il a adopté le principe de l'intégration du PST-U à tous les niveaux du Frente Amplio (Front élargi). Ce front large était apparu à l'occasion des élections de 1971 en Uruguay. Marquant une tentative de rupture avec le bipartisme traditionnel qui caractérise la vie politique du pays, il avait recueilli plus de 20 % des voix et la majorité relative dans la capitale, Montevideo. Il est réapparu en novembre 1983 dans le cadre de la poussée du mouvement de masse et de la restructuration du mouvement syndical. Composé du Parti communiste, du Parti socialiste, de la Démocratie chrétienne, d'un regroupement connu comme Gauche indépendante, le Frente Amplio existe aussi sous forme de plus de vingt comités de base dans les quartiers de Montevideo.

Au plan de transition conçu par la dictature jusqu'aux élections prévues pour novembre 1984, le PST-U oppose l'exigence d'un rétablissement immédiat de toutes les libertés démocratiques, politiques et syndicales, d'une amnistie sans restrictions ni exceptions, d'un châtiment des tortionnaires, de la convocation d'une Assemblée constituante. Aux projets bourgeois d'accord national et de pacte social, il oppose les revendications ouvrières, le rattrapage des salaires, le réembauchage de tous les licenciés, le nonpaiement de la dette extérieure.

Sur le plan syndical, le PST-U œuvre à la construction du Plénum intersyndical des travailleurs (PIT) comme centrale unique, dans la tradition de la Convention nationale des travailleurs (CNT) interdite depuis plus de dix ans par la dictature.

Enfin, sur les questions organisationnelles, le congrès s'est montré à la fois ouvert et ferme. Ferme en condamnant catégoriquement et à l'unanimité la campagne de calomnies orchestrée par le courant de Nahuel Moreno contre deux dirigeants du PST-U. Constatant le refus par ce courant d'accepter une commission internationale de moralité proposée par le PST-U, le congrès exige que cesse cette campagne et demande à ses auteurs une autocritique publique. Ouvert, en invitant à participer au congrès avec tous les droits de délégués, les militants uruguayens qui, lors de la rupture de 1980 sont restés du côté de la Ligue internationale des travailleurs dirigée par Moreno.

Ce congrès a illustré l'existence d'un parti forgé par dix ans de résistance à la dictature, avec notamment à son actif une implantation ouvrière solide et la publication régulière, depuis six ans dans le pays même, d'un organe qui en est à son 46e numéro. Après ce congrès, le PST-U entre mieux armé et préparé dans la nouvelle étape qui s'ouvre pour la lutte des classes en Uruguay. ■

INPRECOR, 2 rue Richard Lenoir, 93108, Montreuil, FRANCE